



Magali BARBIERI* et Nadine OUELLETTE**

La démographie du Canada et des États-Unis des années 1980 aux années 2000

Synthèse des changements et bilan statistique

I. Les sources de données démographiques

La plupart des données utilisées dans cette chronique proviennent des instituts nationaux de statistique. Tant au Canada qu'aux États-Unis, les administrations territoriales (au niveau des provinces et territoires au Canada, des États aux États-Unis) sont chargées de la collecte des données de l'état civil. Ces administrations existent au niveau des 10 provinces et 3 territoires⁽¹⁾ qui composent les 6 grandes régions du Canada, et des 50 États auxquels s'ajoute le District de Columbia répartis en 9 grandes régions aux États-Unis (figure 1, tableau 1). Les données sont toutefois centralisées, publiées et analysées au niveau national par Statistique Canada (au Canada) et par le Centre national des statistiques de santé (National Center for Health Statistics aux États-Unis). Statistique Canada a également pour responsabilité l'organisation du recensement, rôle joué par le Bureau du recensement (Census Bureau) aux États-Unis.

Avant le milieu du XIX^e siècle, notre connaissance de l'évolution démographique et de ses composantes au Canada est très parcellaire et résulte de travaux d'historiens relativement localisés (comme ceux, les plus nombreux,

(1) Le Territoire du Nunavut n'existe que depuis 1999. Il était auparavant intégré aux autres Territoires du Nord-Ouest du point de vue statistique.

* Institut national d'études démographiques, Paris.

** Université de Californie, Département de démographie, Berkeley, États-Unis.

Correspondance : Magali Barbieri, Institut national d'études démographiques, 133 boulevard Davout, 75980 Paris cedex 20 - tél. : 00 33 (1) 56 06 21 55 - courriel : magali.barbieri@ined.fr

Figure 1. Localisation des régions, provinces et territoires canadiens, et des États américains



**Tableau 1. Noms et abréviations correspondantes
des régions, provinces et territoires canadiens, et des États américains**

Unité administrative	Abréviation	Unité administrative	Abréviation
Canada			
Atlantique		Colombie-Britannique	BC
Île-du-Prince-Édouard	PE	Territoires	
Nouveau-Brunswick	NB	Nunavut	NU
Nouvelle-Écosse	NS	Territoires du Nord-Ouest	NT
Terre-Neuve-et-Labrador	NL	Yukon	YT
Québec	QC		
Ontario	ON		
Prairies			
Alberta	AB		
Manitoba	MB		
Saskatchewan	SK		
États-Unis			
Nouvelle-Angleterre		Centre Sud-Est	
Connecticut	CT	Alabama	AL
Maine	ME	Kentucky	KY
Massachusetts	MA	Mississippi	MS
New Hampshire	NH	Tennessee	TN
Rhode Island	RI	Centre Sud-Ouest	
Vermont	VT	Arkansas	AR
Atlantique Centre		Louisiane	LA
New Jersey	NJ	Oklahoma	OK
New York	NY	Texas	TX
Pennsylvanie	PA	Montagnes	
Centre Nord-Est		Arizona	AZ
Illinois	IL	Colorado	CO
Indiana	IN	Idaho	ID
Michigan	MI	Montana	MT
Ohio	OH	Nevada	NV
Wisconsin	WI	Nouveau-Mexique	NM
Centre Nord-Ouest		Utah	UT
Dakota du Nord	ND	Wyoming	WY
Dakota du Sud	SD	Pacifique	
Iowa	IA	Alaska	AK
Kansas	KS	Californie	CA
Minnesota	MN	Hawaï	HI
Missouri	MO	Oregon	OR
Nebraska	NE	Washington	WA
Atlantique Sud			
Caroline du Nord	NC		
Caroline du Sud	SC		
Delaware	DE		
District de Columbia	DC		
Floride	FL		
Géorgie	GA		
Maryland	MD		
Virginie	VA		
Virginie-Occidentale	WV		

qui concernent le Québec⁽²⁾. Le premier recensement moderne couvrant l'ensemble du territoire national a eu lieu en 1851, après toute une série d'énumérations locales dont la première, qui concernait uniquement la population de Nouvelle France, date de 1666. Le recensement s'est ensuite tenu tous les dix ans jusqu'à l'adoption d'une périodicité quinquennale en 1956. Le Bureau fédéral de la statistique a été créé en 1918 et s'est substitué aux ministères successivement chargés de l'organisation et de la collecte du recensement. Cet organisme fédéral est devenu Statistique Canada en 1971.

Le recensement le plus récent date de 2011 et présente, comme celui de 2006, cette particularité d'avoir offert aux Canadiens la possibilité de remplir le questionnaire par Internet, une option choisie par 18,5 % des ménages en 2006, 54,4 % en 2011. En outre, le questionnaire complet obligatoire destiné à être envoyé à un échantillon représentatif de ménages en même temps que le questionnaire (abrégé et obligatoire) du recensement a été abandonné et remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages dont le contenu est le même, mais pour laquelle la participation est volontaire. Cette décision ministérielle a provoqué un immense tollé au sein de l'opposition politique ainsi que parmi les chercheurs et personnels de Statistique Canada, dont le directeur a même démissionné. Le formulaire de l'enquête a été envoyé à un ménage sur trois, et bien que les données du recensement de 2011 ne soient pas encore toutes disponibles, on sait déjà que le taux de réponse à l'enquête a été de 69 % pour l'ensemble du pays.

Aux États-Unis, la Constitution (1787) exigeait dès le départ la tenue d'un recensement tous les dix ans. Le premier a eu lieu en 1790 et la série ne s'est jamais interrompue depuis. L'organisation de l'opération reposait sur les juges de district jusqu'à la création d'un bureau central du recensement en 1840. Ce bureau est devenu permanent en 1902. Depuis 1940, en plus du questionnaire très court envoyé à l'ensemble des ménages (qui interroge le chef de ménage sur la composition par âge, sexe et race des résidents), un échantillon représentatif reçoit un questionnaire plus détaillé (obligatoire), destiné à renseigner précisément la situation économique et sociale des membres du ménage. En 2010, cet échantillon représentait 15 % de la population totale.

Dans ce même pays, une enquête intitulée Enquête communautaire américaine (*American Community Survey*, ACS) conçue pour suivre l'évolution de la population pendant la période intercensitaire et initialement destinée à remplacer à terme le formulaire détaillé du recensement, est par ailleurs administrée chaque mois à 250 000 ménages, soit 2,5 % de la population chaque année et 12,5 % sur chaque période quinquennale. L'enquête inclut toutes les questions du formulaire détaillé du recensement, plus un certain nombre

(2) Les travaux de démographie historique sur le Québec doivent beaucoup au programme de reconstitution des familles mis en œuvre par des chercheurs de l'Université de Montréal et dont les données et les résultats sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://www.genealogie.umontreal.ca/> (consulté le 21 juin 2012).

d'autres questions sur les conditions de vie dans le logement et la situation économique et sociale des membres du ménage. L'*American Community Survey* est représentative à tous les échelons administratifs jusqu'à celui de l'îlot de recensement (pour chaque cycle quinquennal). L'existence de l'ACS est toutefois menacée actuellement par les sévères restrictions budgétaires imposées par le congrès américain.

Une autre enquête périodique parfois utilisée par les démographes, l'Enquête conjoncturelle auprès de la population (*Current Population Survey*, CPS), sert un but différent. Au lieu de compléter le recensement général de population, la CPS est une enquête mensuelle réalisée conjointement par le Bureau du recensement et le Bureau des statistiques du travail (Bureau of Labor Statistics) auprès d'un échantillon représentatif de 60 000 ménages et conçue pour suivre l'évolution de l'emploi et mesurer le niveau des revenus et de la pauvreté au sein de la population du pays. De telles enquêtes, ACS ou CPS, n'existent pas au Canada.

Les recensements ont très tôt permis la publication périodique de statistiques démographiques renseignant l'état de la population. Ces informations sont complétées par des statistiques de mouvement grâce aux données de l'état civil. Les systèmes d'état civil ont toutefois été mis en place relativement tardivement dans les deux pays, comparés aux opérations de recensement. Jusqu'en 1933 aux États-Unis et 1921 au Canada (en dehors du Québec où l'enregistrement des naissances et des décès par l'administration a été institué en 1926, et des territoires dont les statistiques sont demeurées de qualité discutable jusqu'à 1950 environ), la couverture de l'état civil est incomplète, certains États et provinces étant jusque-là incapables de faire la preuve de la couverture minimale de 90 % des événements d'état civil requise pour figurer dans les statistiques nationales.

Pour les entrées de migrants internationaux, les fichiers administratifs du Département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) aux États-Unis et ceux du ministère Citoyenneté et immigration Canada au Canada constituent des sources d'information statistique additionnelles incontournables dans les deux pays. Avant le 1^{er} mars 2003, ces données administratives étaient sous la responsabilité du Service d'immigration et de naturalisation (Immigration and Naturalization Service) aux États-Unis. Comme ailleurs, le nombre de migrants (« stock » de migrants) et leur composition par sexe, âge ou origine sont estimés à partir des recensements.

Outre les statistiques officielles publiées régulièrement, diverses enquêtes représentatives sur des sujets variables sont organisées occasionnellement par les administrations fédérales des deux pays. C'est le cas notamment des enquêtes sur la fécondité. Aux États-Unis, l'Enquête nationale sur la croissance des familles (*National Survey on Family Growth*), organisée pour la première fois en 1973 par le Centre sur le contrôle et la prévention des maladies (Center for Disease Control and Prevention), comporte des informations détaillées sur

l'histoire génésique des personnes interrogées, leur parcours matrimonial et l'utilisation de la contraception en particulier. L'enquête a eu lieu en 1973, 1976, 1982, 1988, 1995, 2002 et 2006-2010. La prochaine, qui sera comme la précédente étalée sur plusieurs années, est actuellement en cours (2011-2015). L'enquête ne portait initialement que sur des femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 44 ans) mais elle concerne également les hommes depuis 2002. La situation reproductive des femmes est moins bien documentée au Canada, où il n'existe pas d'enquête à périodicité régulière comme aux États-Unis. Citons tout de même pour mémoire l'enquête nationale canadienne sur la fécondité de 1984 et des enquêtes occasionnelles sur l'utilisation de la contraception en 1988, 2002 et 2006.

II. Histoire démographique

L'évolution démographique ancienne est mal connue avant les premiers recensements de population, en 1790 aux États-Unis et 1851 au Canada, à l'exception du Québec. Les archéologues se sont toutefois efforcés d'estimer l'état du peuplement avant l'arrivée des Européens, et les historiens sont parvenus à estimer de façon assez précise l'évolution de la population au cours des XVII^e et XVIII^e siècles à partir de sources diverses.

Les premiers habitants

Les premiers habitants d'Amérique sont venus d'Asie à la fin de la dernière période glaciaire. La date de leur arrivée est sujette à discussion entre spécialistes, certains la situant il y a seulement 10 000 à 12 000 ans, d'autres à plus de 40 000 ans. Ces premiers pionniers sont vraisemblablement arrivés par voie terrestre, profitant du fait que le niveau de la mer était alors suffisamment bas dans le détroit de Béring pour permettre le passage entre la Sibérie et l'Alaska. Le réchauffement climatique du X^e siècle avant notre ère a provoqué une montée du niveau des eaux entre les deux territoires et l'isolement du continent américain, qui ne sera rompu qu'au XV^e siècle avec l'arrivée des premiers explorateurs européens, à l'exception d'une brève incursion des Vikings vers l'an 1000 de l'ère chrétienne (Magocsi, 1999).

Les spécialistes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le nombre d'Amérindiens⁽³⁾ vivant sur les territoires des États-Unis et du Canada, comme d'ailleurs sur le reste du continent américain, à l'arrivée de Christophe Colomb (1492). Les estimations varient entre quelques centaines de milliers et une dizaine de millions. Tous s'accordent toutefois sur les terribles conséquences démographiques des premiers contacts. La population amérindienne a été véritablement décimée par la conquête européenne, non pas tant du fait

(3) Le terme « Amérindiens » désigne les premiers occupants de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire ceux qui peuplaient ce territoire avant l'arrivée de Christophe Colomb ainsi que leurs descendants.

d'affrontements entre autochtones et conquistadores que de la désorganisation du système économique traditionnel et de l'introduction de maladies infectieuses (grippe, rougeole, variole, peste, typhus et coqueluche notamment) jusque-là inconnues sur le continent américain et contre lesquelles, par conséquent, aucune immunité naturelle ne la protégeait. Des recherches archéologiques ont permis de démontrer que certains groupes avaient perdu jusqu'à 95 % de leur population en quelques décennies à peine, mais la dépopulation s'est poursuivie pendant trois siècles.

Au début du XIX^e siècle, période pour laquelle les estimations sont plus fiables, la population amérindienne aurait atteint environ 600 000 individus sur le territoire actuel des États-Unis et 150 000 sur celui du Canada. Pour des raisons à la fois épidémiologiques et socioéconomiques, elle aurait continué à se réduire pour atteindre son point le plus bas autour de 1900. À cette date, les recensements comptent seulement environ 237 000 Amérindiens aux États-Unis et 100 000 au Canada (Hamelin, 1965 ; Thornton, 2000). Une baisse des taux de mortalité combinée à un accroissement de la fécondité a ensuite permis à la population amérindienne de rebondir et de croître régulièrement. Les chiffres des derniers recensements montrent toutefois que leur nombre actuel (5,2 millions aux États-Unis et 1,2 million au Canada) correspond plus ou moins à celui estimé à l'arrivée des Européens.

Une colonisation européenne très progressive du territoire canadien

Au Canada, la croissance démographique fut initialement très lente (Hamelin, 1965 ; Charbonneau *et al.*, 2000). Les premiers colons européens s'installèrent dans la vallée du Saint-Laurent (aujourd'hui le Québec) dès 1608, mais leur nombre resta très faible jusqu'aux années 1660. Moins de 10 000 immigrants s'établirent dans le pays au cours des 150 premières années de la colonisation européenne, et ce fut d'ailleurs décisif pour l'histoire politique du pays car parmi ces premiers immigrants, il y avait vingt fois plus de Britanniques que de Français (Henripin, 2003, p. 269).

À partir des années 1660, l'accroissement naturel devient plus vigoureux, et au début du XVIII^e siècle, le taux d'immigration ne compte plus que pour 20 % de l'accroissement démographique. La forte fécondité, due à la fois à un premier mariage précoce et universel et à des taux de reproduction des femmes mariées très élevés, explique la vigueur de la croissance démographique canadienne à partir de cette période. La descendance finale des femmes atteint en moyenne 11 à 12 enfants jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

En 1763, la France cède son autorité sur le Canada (ainsi que sur l'Ohio, le Mississippi et la Floride) à la couronne britannique. Elle clôt ainsi le chapitre de sa colonisation du territoire américain et verra rapidement se tarir les mouvements d'émigration en direction de ce continent. À cette date, le pays ne compte encore qu'environ 70 000 habitants d'origine européenne, dont seulement 40 % de natifs. Cette période marque toutefois un regain, puis une

accélération progressive des flux d'immigration en provenance d'abord des États-Unis, puis, et de plus en plus par la suite, des îles britanniques (initialement d'Écosse, plus tard d'Angleterre et du Pays de Galles, mais aussi et surtout d'Irlande). Dans la mesure où une importante émigration vers les États-Unis⁽⁴⁾ produit toutefois un taux migratoire net à peine positif, c'est essentiellement la forte fécondité des colons qui explique le doublement de la population canadienne en moins de trente, voire vingt ans, pendant les dernières décennies du XVIII^e siècle (tableau 2). Cette croissance rapide ne montre aucun signe de ralentissement au tournant du XIX^e siècle avec un taux annuel moyen qui atteint le niveau record de 48 ‰ (dont 30 ‰ dû au seul accroissement naturel) entre 1791 et 1801 pour ne se ralentir que très relativement pendant les cinq décennies suivantes (McInnis, 2000a).

Tableau 2. Population du Canada de 1761 à 2011 et taux d'accroissement annuel moyen par période décennale

Année	Effectif (milliers)	Taux d'accroissement annuel moyen (%)	Année	Effectif (milliers)	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1761	75,9		1891	4 740,0	1,17
1771	102,4	2,99	1901	5 278,0	1,08
1781	133,7	2,67	1911	7 207,0	3,12
1791	216,5	4,82	1921	8 788,0	1,98
1801	332,5	4,29	1931	10 377,0	1,66
1811	511,2	4,30	1941	11 507,0	1,03
1821	722,0	3,45	1951	14 009,0	1,97
1831	1 076,4	3,99	1961	18 238,0	2,64
1841	1 629,8	4,15	1971	21 568,0	1,68
1851	2 367,0	3,73	1981	24 819,9	1,40
1861	3 175,0	2,94	1991	28 037,4	1,22
1871	3 583,8	1,21	2001	31 019,0	1,01
1881	4 216,0	1,62	2011	34 482,8	1,06

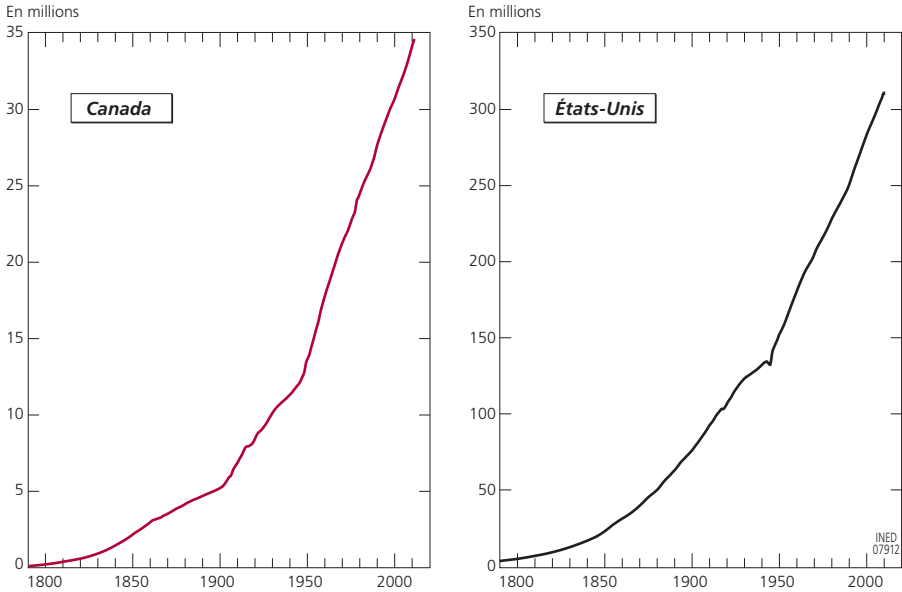
Sources : Pour les années 1761 à 1901, Gemery (2000), tableau 9.1 ; pour les années 1911 à 2011, Statistique Canada (1983) et tableau CANSIM 051-0001.

Le premier recensement canadien de population (1851) marque une interruption des flux d'immigration les plus denses (l'ensemble des terres arables disponibles du pays ont été distribuées), et la période suivante se caractérise par une intensification de l'émigration vers les États-Unis. La fécondité commence également à se réduire (d'un tiers en une quarantaine d'années) et elle devient relativement faible à la fin du XIX^e siècle, à l'exception des populations francophones au sein desquelles elle demeure très soutenue (McInnis, 2000a). En 1901, le pays compte 5,3 millions d'habitants, dont 57 % d'origine britannique et 30 % d'origine française⁽⁵⁾ (figure 2).

(4) Cette émigration n'a été que très faiblement compensée par un mouvement en sens inverse, qui a vu environ 100 000 loyalistes à la couronne britannique fuir les États-Unis vers le Canada, principalement autour de 1780 (Walker, 2008).

(5) Ministère de la Justice, Canada, http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rep/2002/dr02_8-rp02_8/p2.html, consulté le 19 juin 2012.

Figure 2. Population du Canada et des États-Unis de 1790 à 2010



Sources : Canada – 1790-1866 : Gemery (2000), tableau 9.1; 1867-1977 : Statistique Canada (1983), tableau A1; 1978-2010 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-0001. États-Unis – 1790-1970 : United States Census Bureau (1975), Series A 6-8, Annual Population Estimates for the United States: 1790 to 1970 (in thousands); 1971-2010 : United States Census Bureau, National Population Estimates, <http://www.census.gov/popest/data/historical/index.html>, consulté le 2 mars 2012.

Le tournant du xx^e siècle marque toutefois un retournement des tendances migratoires avec une nouvelle vague massive d'immigrants venant d'Irlande et de Grande-Bretagne, profitant de l'ouverture du pays vers l'ouest. Le nombre annuel de nouveaux migrants au Canada atteint le chiffre record de 50 000 à 100 000 jusqu'au début des années 1930, et pendant toute cette période le taux migratoire représente environ un tiers du taux d'accroissement démographique total (McInnis, 2000b). La crise des années trente porte un coup d'arrêt à l'immigration alors même que la fécondité s'est considérablement réduite et la population ne croît plus qu'à un rythme inférieur à 10 ‰ par an au lieu des 20 ‰ à 30 ‰ par an atteint au début du siècle. C'est la fin de la plus forte croissance démographique. Tandis que le pays a gagné près de 35 % de nouveaux habitants entre 1901 et 1911, puis 22 % et 18 % au cours des deux décennies suivantes, le gain se réduit à 10 % au cours des années 1930 (McInnis, 2000b). Une nouvelle vague d'immigration en provenance d'Europe après la seconde guerre mondiale et le baby-boom de l'après-guerre permettent toutefois à la croissance démographique de rebondir vigoureusement et à la population de passer de 12 à 22 millions entre 1945 et 1971, pour atteindre près de 28 millions en 1991, et enfin plus de 34 millions en 2011 (tableau 2 et figure 2).

Une colonisation plus rapide aux États-Unis

Malgré un taux d'accroissement annuel moyen estimé à environ 72 ‰ au XVII^e siècle, la population des États-Unis dans son ensemble atteignait à peine 200 000 autour de 1700 (tableau 3). L'essentiel de la croissance était dû à une immigration soutenue, dont le taux net a été largement supérieur au taux d'accroissement naturel pendant tout le siècle (Gemery, 2000). La population a été multipliée par presque vingt au cours du siècle suivant, s'établissant à 3 929 600 au premier recensement en 1790 (United States Census Bureau, 1975). Cette croissance très rapide a été nourrie par une forte fécondité, l'indice synthétique atteignant 8 à 10 enfants par femme selon les régions dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et par la poursuite d'importants mouvements migratoires (Gemery, 2000).

Ces facteurs positifs ont continué à jouer sur l'évolution démographique au XIX^e siècle, portant la population à plus de 76 millions en 1900 (tableau 3), correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 27 ‰ pendant toute cette période. Le rôle de l'immigration est toutefois devenu plus

Tableau 3. Population blanche des États-Unis de 1610 à 1790, population totale aux recensements de 1790 à 2010 et taux d'accroissement annuel moyen

Population blanche en milieu de période			Population totale au recensement		
	Effectif (milliers)	Taux d'accroissement annuel moyen (%)		Effectif (milliers)	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1610-1620	0,3		1790	3 929	
1620-1630	1,0	12,04	1800	5 297	2,99
1630-1640	4,6	15,26	1810	7 224	3,10
1640-1650	23,2	16,18	1820	9 618	2,86
1650-1660	38,7	5,12	1830	12 901	2,94
1660-1670	62,4	4,78	1840	17 120	2,83
1670-1680	100,5	4,77	1850	23 261	3,07
1680-1690	143,2	3,54	1860	31 513	3,04
1690-1700	196,3	3,15	1870	39 905	2,36
1700-1710	239,8	2,00	1880	50 262	2,31
1710-1720	296,0	2,11	1890	63 056	2,27
1720-1730	412,0	3,31	1900	76 094	1,88
1730-1740	551,9	2,92	1910	92 407	1,94
1740-1750	755,6	3,14	1920	106 461	1,42
1750-1760	934,3	2,12	1930	123 077	1,45
1760-1770	1 267,8	3,05	1940	131 954	0,70
1770-1780	1 674,3	2,78	1950	151 868	1,41
1780-1790	2 158,7	2,54	1960	179 979	1,70
			1970	203 984	1,25
			1980	227 225	1,08
			1990	249 623	0,94
			2000	282 172	1,23
			2010	309 629	0,93

Sources : Pour les années 1610-1620 à 1780-1790, Gemery (2000), tableau 5.1 ; pour les années 1790 à 2010, voir figure 2.

faible qu'au cours des siècles précédents : elle ne représente plus qu'environ un tiers de la croissance démographique totale jusqu'en 1920 et beaucoup moins par la suite, notamment entre 1924 et 1965 du fait d'une législation limitant fortement l'arrivée de nouveaux migrants (Anderton *et al.*, 1997 ; Easterlin, 2000 ; Haines, 2000). Une reprise des mouvements migratoires après cette date faisant suite à un baby-boom très marqué ont toutefois permis à la croissance démographique de demeurer très positive, faisant passer la population d'un peu plus de 150 millions en 1950 à 204 millions en 1970, 250 millions en 1990 et 310 millions en 2010 (figure 2).

Une immigration plus diversifiée

Avant le xx^e siècle, l'origine géographique des Américains est plus diversifiée que celle des Canadiens. Avec les premiers colons arrivent aussi les premiers esclaves noirs. Le nombre d'Africains déportés sur le territoire actuel des États-Unis entre 1620 et 1810 est estimé entre 430 000 et 650 000 (Walsh, 2000). Leur répartition géographique est très inégale car elle est fortement liée à la régionalisation des systèmes de production : jusqu'au début du xx^e siècle, la population noire vit à 90 % dans les États du Sud des États-Unis où elle représente entre un tiers et la moitié du total (contre seulement 3 % à 8 % dans les autres régions du pays). La mortalité est forte et la fécondité relativement faible, si bien que l'accroissement naturel de cette population est limité ; la croissance démographique résulte essentiellement au xvii^e siècle et, dans une moindre mesure au xviii^e, de l'arrivée continue de nouveaux esclaves. Au premier recensement (1790), la population noire était estimée à 757 363 personnes, qui représentaient presque 20 % de la population totale du pays.

L'amélioration des conditions de vie de la population noire à partir de la fin du xviii^e siècle, avec une augmentation des probabilités de survie combinée à une fécondité élevée (6 à 7 enfants par femme tout au long du xix^e siècle ; Farley, 1965), conduit à un accroissement démographique rapide, dont le taux annuel s'établit entre 25 ‰ et 32 ‰ pendant toute la première moitié du xix^e siècle. Cette population atteint le premier million en 1800, plus de 3,5 millions en 1850 et presque 9 millions en 1900 (Steckel, 2000). À cette date, elle ne représente toutefois plus que 12 % de la population totale.

Les Amérindiens et les Américains d'origine européenne ou africaine représentent plus de 95 % de la population des États-Unis jusqu'en 1950, malgré l'absence de restriction sur le nombre et l'origine des immigrants jusqu'à la fin du xix^e siècle. La première loi limitant l'arrivée de nouveaux migrants date de 1882 et concerne exclusivement les Chinois (*Chinese Exclusion Act*). La législation se renforce au cours des deux premières décennies du xx^e siècle, avec notamment l'établissement du système des quotas en 1921. La loi limite désormais le nombre d'immigrants à 3 % de la population de chaque nationalité présente sur le territoire des États-Unis au recensement de 1910. Elle se renforce en 1924 en réduisant cette proportion à 2 %, favorisant de ce fait largement les

immigrants en provenance d'Europe du Nord et de l'Ouest (Haines, 2000). L'immigration demeurera très strictement encadrée jusqu'en 1965, année qui marque le début d'une nouvelle ère migratoire et la forte diversification des flux d'entrée avec, notamment, l'accroissement très rapide des mouvements en provenance d'Asie et d'Amérique latine.

III. Répartition spatiale et diversité de la population

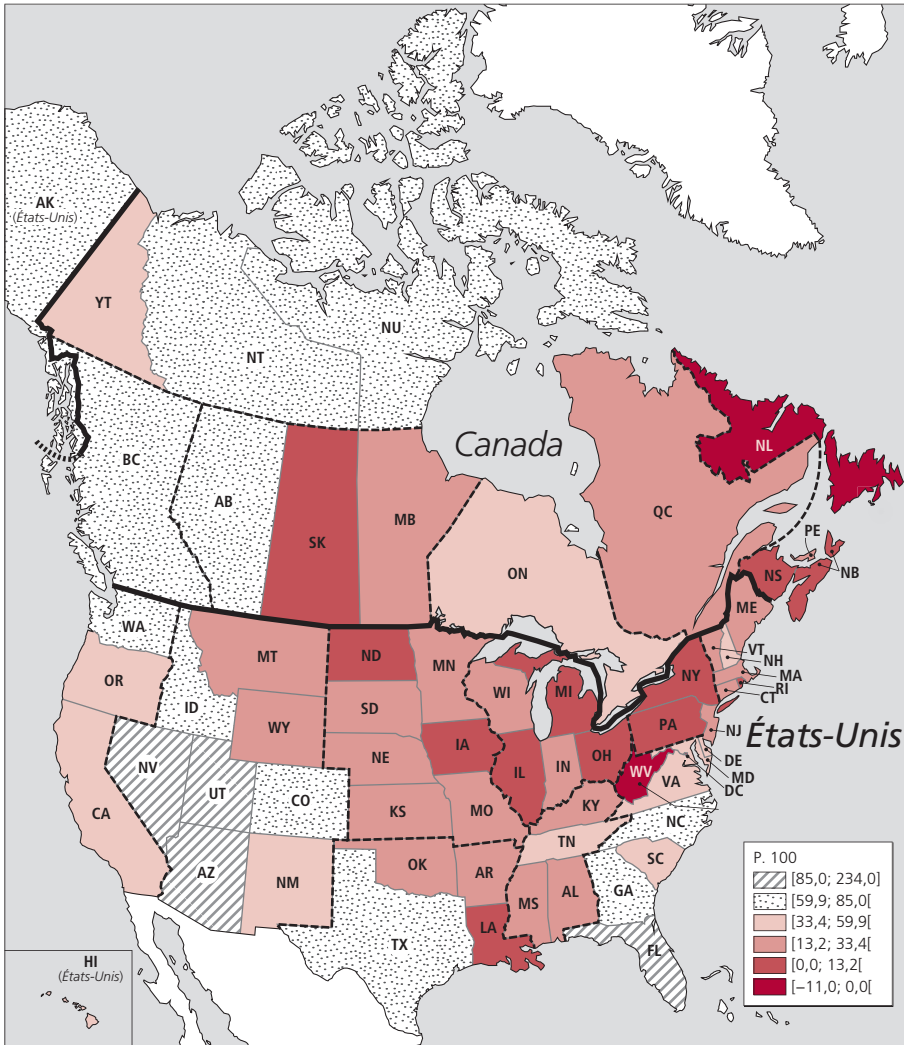
Le Canada et les États-Unis ont une superficie de 10 millions et de 9,6 millions de kilomètres carrés. Ce sont les deux pays les plus étendus de la planète après la Russie. Leurs surfaces combinées représentent 13 % de l'ensemble des terres émergées pour une population qui en constitue à peine 5 %. La densité est en moyenne de 3,4 habitants au kilomètre carré au Canada et de 32,5 habitants au kilomètre carré aux États-Unis, mais ces populations sont très inégalement réparties sur chacun des deux territoires.

Une distribution géographique très inégale

Au Canada, une étroite mais très dense bande de peuplement longe la frontière avec les États-Unis, interrompue seulement par une cordillère de montagnes à l'ouest. Près de 80 % de la population du pays vit à moins de 150 km de la frontière sud. La population se concentre en particulier le long du fleuve Saint-Laurent et autour des lacs Érié et Ontario vers l'est, dans les villes de Vancouver et Victoria en Colombie-Britannique et le long d'un axe Calgary-Edmonton en Alberta, les territoires canadiens situés au nord du pays étant essentiellement inhabités. Cette configuration résulte de facteurs à la fois historiques et géographiques, à savoir l'arrivée des colons européens sur le territoire par les ports situés à l'est du pays ou à partir des États-Unis, et un mouvement progressif d'occupation des terres en direction de l'ouest tout en évitant les régions du nord au climat et au relief difficiles. La concentration démographique favorise les zones urbaines, notamment les plus grandes villes, aux dépens des zones rurales où vit aujourd'hui moins d'un Canadien sur cinq. Quatre agglomérations urbaines rassemblent plus d'un tiers de la population totale du pays autour de Toronto (5,6 millions d'habitants en 2011), Montréal (3,8 millions), Vancouver (2,3 millions) et Ottawa (1,2 million).

La croissance démographique et les mouvements de migration tant internes qu'internationaux au cours des trente dernières années ont surtout bénéficié aux provinces situées le long de la frontière sud, et tout particulièrement à l'Ontario et la Colombie-Britannique, une évolution qui se situe dans la continuité des mouvements antérieurs. Avec un accroissement de 51 % de sa population entre 1980 et 2010, la première de ces deux provinces regroupe aujourd'hui près de 40 % de la population du pays sur un territoire qui représente moins de 10 % de la superficie totale (tableau annexe A.1 et figure 3). L'accroissement a été encore plus conséquent en Colombie-Britannique (+ 65 % au cours de la

Figure 3. Accroissement relatif (%) de la population des provinces et territoires canadiens et des États américains entre 1980 et 2010*



Notes : Sur cette carte et les suivantes, les intervalles des classes ont été déterminés à l'aide de la méthode de classification proposée par Fisher (1958) et mise en œuvre dans le logiciel R. Cette méthode consiste à identifier les points d'inflexion permettant un regroupement des données qui minimise les différences entre valeurs au sein de chaque classe tout en maximisant la variation entre classes.

* Période allant du 1^{er} juillet 1980 au 30 juin 2010.

Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-0001. États-Unis – 1980 : United States Census Bureau, tableau « Resident Population of States » publié en août 1995 ; 2010 : United States Census Bureau, tableau ST-EST00INT-ALLDATA publié en septembre 2011.

même période) mais pour un effectif de population initialement beaucoup moins important. La population de cette province ne représente aujourd'hui que 13 % de la population totale. Au contraire, les provinces situées à l'est, à

savoir celles de la région Atlantique et du Québec, ont vu leur poids démographique se réduire au cours des trois dernières décennies, de 9 % à 7 % pour la première et de 27 % à 23 % pour le Québec.

Contrairement au Canada, les modifications de la répartition géographique de la population au cours de la période 1980-2010 aux États-Unis marquent une rupture par rapport aux périodes antérieures. Le centre de gravité démographique du pays s'est déplacé au fil des siècles du sud vers l'est, puis vers le centre (Middle West), et à partir du XIX^e siècle vers l'ouest. La population du pays est historiquement concentrée dans le tiers est du pays ainsi que le long de la côte de l'océan Pacifique, tandis que les Montagnes Rocheuses et l'Alaska sont relativement inhabités. Un quart de la population du pays (27 %) réside dans seulement trois États : la Californie (le plus peuplé depuis 1970 et qui comptait 37 millions d'habitants au dernier recensement), le Texas (25 millions d'habitants) et l'État de New York (19 millions). À l'exception de l'Ohio (109 hab/km²), les dix premiers États en termes de densité de population sont tous situés le long de l'Atlantique (du New Jersey avec 460 hab/km², à la Pennsylvanie avec 110 hab/km², et après exclusion de la cité État du District de Columbia, avec 3 900 hab/km²). L'État le moins peuplé, l'Alaska, compte seulement 0,5 hab/km², et pas plus de 3 ou 4 dans la plupart de ceux situés dans les Rocheuses.

La période récente se caractérise par une croissance démographique qui favorise à nouveau les États du Sud (ceux du Sud-Est en particulier) tout en demeurant généreuse dans ceux situés à l'ouest des grandes plaines du centre (tableau annexe A.1 et figure 3). Les États du Sud, dont la Floride, le Texas et l'Arizona, séduisent surtout les personnes âgées par leur climat favorable, tandis que ceux de l'Ouest (la Californie en particulier) et des Montagnes attirent plutôt une population d'âge actif grâce au dynamisme de leur économie.

Enfin, comme au Canada et d'autres pays développés, la population des États-Unis est très majoritairement urbaine. Moins d'un Américain sur cinq vit désormais en zone rurale tandis qu'un sur deux habite une ville de plus d'un million d'habitants, plus dans sa périphérie qu'au centre du fait d'un phénomène de rurbanisation qui s'est développé au cours des trente dernières années.

Une mosaïque d'origines culturelles

L'Amérique du Nord se distingue par une extrême diversité d'origines culturelles et ethniques et par de fortes disparités économiques et sociales. Le phénomène est particulièrement marqué aux États-Unis.

Les recensements américains ont dès le départ distingué les « Noirs » des « Blancs », initialement du fait d'un statut légal différent pour les deux groupes (Humes *et al.*, 2011). D'autres catégories furent ensuite progressivement introduites si bien qu'il est possible de distinguer quatre grands groupes de population pour chaque recensement mené entre 1900 et 1950, à savoir les Blancs,

les Noirs, les Asiatiques ou originaires des îles du Pacifique et les Amérindiens. Depuis 1950, le nombre de rubriques s'est encore développé et celles-ci distinguent certains groupes de population sur ce que nous définirions plutôt comme le pays d'origine ou la nationalité, notamment pour les personnes originaires d'Asie auxquelles sont proposées des catégories telles que « Japonais », « Vietnamien », « Chinois » ou « Coréen ». En 1980, l'ensemble de la population (plutôt qu'un échantillon à 5 % comme au recensement précédent) a également été interrogé sur son origine « Hispanique » éventuelle, considérée comme une « ethnie », indépendamment de la question concernant la « race ». Pour toutes ces questions, le principe d'identification est celui de l'autodéclaration selon des critères laissés au libre arbitre des personnes interrogées, qu'il s'agisse de l'héritage culturel, de la nationalité, du lignage, de leur propre pays de naissance ou de celui de leurs parents ou ancêtres plus lointains. En conséquence, les changements démographiques observés entre les différents groupes relèvent tant des transformations de la terminologie que de l'évolution des préférences en matière d'identification ethno- raciale ou de la modification des comportements. Depuis le recensement de 2000, plusieurs réponses sont possibles à la question sur la « race ». Le Bureau du recensement considère comme appartenant à une minorité tous les Américains autres que les Blancs non hispaniques (c'est-à-dire les Noirs, les Hispaniques, les Asiatiques et les Amérindiens).

Le tableau 4 indique comment se répartissait la population américaine entre les grandes catégories raciales⁽⁶⁾ et selon l'origine hispanique aux recensements de 1980 et de 2010. La très vaste majorité de la population, soit 98 % en 2000 et 97 % en 2010, se déclare d'une seule race. Le groupe le plus représenté est celui des Blancs. Viennent ensuite les Noirs, qui vivent en majorité dans le sud du pays, puis les autres races, les Asiatiques et enfin les Amérindiens, ces deux dernières catégories résidant essentiellement dans les États bordant l'océan Pacifique. Cette répartition a évolué depuis 1980 au détriment des Blancs et au profit des Asiatiques et des autres races. La différence entre les deux dates est toutefois moins importante qu'il n'y paraît dans la mesure où la plupart des personnes déclarant deux races ou plus (et donc exclues de la catégorie des Blancs dans le tableau 4 en 2010) se reconnaissent aussi comme Blancs. En effet, les trois quarts de ces personnes appartenaient en 2010 à une catégorie correspondant à l'une des quatre combinaisons suivantes : Blanc et Noir (20 %), Blanc et Autre race (19 %), Blanc et Asiatique (18 %), Blanc et Amérindien (16 %).

Par ailleurs, une qualification ethnique vient se superposer à ces qualifications raciales. Le recensement distingue en effet les trois groupes suivants :

(6) Les notions de « race » et d'« ethnie » présentées ici correspondent à la traduction littérale des concepts américains et ne reflètent pas la position des auteurs quant à leur utilisation. Les catégories raciales du tableau 4 sont traduites des termes suivants : *White, Black, American Indian and Alaska Native, Asian and Pacific Islander, Some other race alone, Two or more races*; et pour les catégories ethniques : *Hispanic or Latino, Not Hispanic or Latino, White alone*.

Tableau 4. Répartition de la population des États-Unis selon la race et l'ethnie en 1980 et 2010, accroissement de 1980 à 2010

Race et ethnie	Population (milliers)		Répartition (%)		Accroissement entre 1980 et 2010		Répartition de l'accroissement entre 1980 et 2010 (%)
	1980	2010	1980	2010	Milliers	%	
Ensemble	226 546	308 746	100,0	100,0	82 200	36,3	100,0
Blanc	188 372	223 553	83,2	72,4	35 182	18,7	42,8
Noir	26 495	38 929	11,7	12,6	12 434	46,9	15,1
Amérindien	1 420	2 932	0,6	1,0	1 512	106,4	1,8
Asiatique	3 500	15 214	1,6	4,9	11 714	334,6	14,3
Autre race unique	6 758	19 107	3,0	6,2	12 349	182,7	15,0
Plusieurs races	–	9 009	–	2,9	9 009	–	11,0
Hispanique	14 609	50 478	6,5	16,4	35 869	245,5	43,6
Non-hispanique	211 937	258 268	93,6	83,7	46 331	21,9	56,4
<i>dont Blanc</i>	180 256	196 818	79,6	63,8	16 561	9,2	20,2

Note : Les tirets indiquent que la catégorie n'existait pas dans les statistiques de l'année correspondante.
Source : Calculs des auteures à partir des données de recensement, disponibles sur le site Internet <<http://www.census.gov/popest/data/index.html>>, consulté le 29 février 2012.

Hispanique (16 % de la population totale en 2010), Blanc non hispanique (64 %), Autre race non hispanique (20 %). La population hispanique a connu une croissance considérable au cours des trente dernières années, passant de 14,6 à 50,5 millions avec une augmentation assez régulière d'environ 50 % au cours de chaque période intercensitaire. Si la plupart des Hispaniques résident dans les États du Sud-Ouest des États-Unis pour des raisons de proximité évidente avec la frontière vers l'Amérique latine, on observe sur la période récente un mouvement de migration vers des États situés dans le Nord-Est du pays. De toutes les catégories possibles combinant la race et l'ethnie, le groupe dont l'effectif a le plus augmenté au cours des trente dernières années est celui des Blancs hispaniques, tandis que le groupe des Blancs non hispaniques est celui qui a le moins augmenté au cours de la même période. Entre 1980 et 2010, la population appartenant à ce dernier groupe a augmenté de 9 %, soit 15 fois moins que tous les autres groupes réunis.

Au Canada, la situation est différente et les notions utilisées traduisent une autre manière de définir les populations minoritaires. Tout d'abord, du fait du contexte historique et politique, l'enjeu que représentent les différences linguistiques (anglais vs français) est essentiel dans les classifications statistiques officielles. Au recensement de 2006, 21 % de la population déclaraient parler le français « le plus souvent à la maison » contre 67 % l'anglais et 12 % une autre langue (tableau 5). Les statistiques montrent un déclin de la langue française depuis 1981 et une évolution favorable des langues « non officielles », tandis que l'usage de l'anglais est demeuré relativement stable. L'érosion du

Tableau 5. Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, dans les régions, provinces et territoires du Canada, en 1981 et 2006

Région, province ou territoire	Langue parlée le plus souvent à la maison (%)					
	Français		Anglais		Autre langue	
	1981	2006	1981	2006	1981	2006
Canada	24,6	21,4	68,0	66,7	7,4	11,9
Atlantique	11,1	10,4	88,1	88,2	0,7	1,4
Île-du-Prince-Édouard	3,1	2,1	96,5	97,1	0,4	0,9
Nouveau-Brunswick	31,4	29,7	67,9	69,0	0,7	1,2
Nouvelle-Écosse	2,9	2,0	96,0	96,2	1,1	1,9
Terre-Neuve-et-Labrador	0,3	0,1	99,2	98,8	0,4	1,0
Québec	82,5	81,8	12,7	10,6	4,9	7,6
Ontario	3,9	2,5	85,7	81,4	10,4	16,1
Prairies	1,7	0,9	90,3	90,1	8,0	9,1
Alberta	1,3	0,7	91,4	89,5	7,2	9,8
Manitoba	3,1	1,8	85,7	88,0	11,3	10,2
Saskatchewan	1,1	0,5	92,5	94,4	6,4	5,2
Colombie-Britannique	0,6	0,4	91,4	83,0	8,1	16,6
Territoires	1,3	1,3	74,0	78,2	24,8	20,5
Nunavut	} 1,4	0,8	} 63,0	44,7	} 35,7	54,5
Territoires du Nord-Ouest		1,1		89,9		9,0
Yukon		1,0		95,7		94,8

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1981 et de 2006.

français a été particulièrement marquée dans les provinces autres que le Québec, si bien qu'en dehors de ce dernier bastion où 82 % des personnes recensées déclarent parler français à la maison et de la population du Nouveau-Brunswick (30 %), seuls 2,5 % des Canadiens des autres provinces le pratiquent de cette façon⁽⁷⁾.

La notion d'origine remplaçant de fait celle de race et d'ethnie au Canada, il est impossible de comparer les deux pays sur ces questions. Par exemple, la catégorie des Blancs n'existe pas au Canada où la question des origines se définit implicitement par la nationalité (actuelle ou antérieure) et le pays de naissance des personnes interrogées et de leurs parents ou ancêtres. À la notion d'origine ethnique utilisée dans le recensement correspondent des catégories qui relèvent d'un rattachement à des pays ou à des territoires spécifiques (Originaire des îles britanniques, Canadien, Anglais, Français, Écossais,

(7) Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/table/A6-eng.cfm>, consulté le 19 juin 2012.

Irlandais, Allemand, ou encore Italien, Chinois, Indien de l'Inde, Russe, Origines arabes). Les statistiques canadiennes se distinguent toutefois par le recours à un concept qui leur est propre, celui de « minorités visibles » qui affiche clairement le souci de définir les individus en fonction de leur apparence physique (bien qu'autodéclarée comme aux États-Unis). Selon Statistique Canada,

« Les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Il s'agit de personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, de Philippins, de Latino-Américains, d'Asiatiques du Sud-Est, d'Arabes, d'Asiatiques occidentaux, de Japonais, de Coréens et d'autres minorités visibles et de minorités visibles multiples. » (Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm>, définition téléchargée le 1^{er} mars 2012).

La part des individus se déclarant appartenir à une minorité visible a progressivement augmenté au cours du temps. Ils étaient à peine plus d'un million en 1981, soit 4,7 % de la population totale, et plus 5 millions en 2006, soit 16,2 %. Ce groupe déclare être originaire pour plus de 65 % d'un pays d'Asie de l'Est, du Sud ou du Sud-Est (tableau 6). Les Noirs représentent 15 % des individus appartenant à une minorité visible. Ils sont surtout présents en Ontario (où vivent 60 % d'entre eux), comme d'ailleurs la majorité des autres individus appartenant à une minorité visible, et au Québec (24 %), tandis que les Asiatiques vivent plutôt en Colombie-Britannique (pour 26 % d'entre eux) et dans l'Ontario (53 %). L'Ontario doit d'ailleurs à son dynamisme économique d'être la seule province du pays peuplée à plus de 50 % par des minorités visibles. Les autres provinces les plus « diversifiées » sont la Colombie-Britannique (20 % de populations minoritaires) et le Québec (13 %).

Des disparités sociales importantes

Le Canada et les États-Unis sont des pays riches dont le revenu moyen par habitant diffère peu puisqu'il s'y élève à 43 270 \$ et 47 390 \$⁽⁸⁾ en 2010. Ils se situent en haut de la hiérarchie internationale des revenus, après les pays scandinaves et quelques autres petits pays européens d'Europe de l'Ouest et du Nord (Luxembourg, Suisse et Pays-Bas).

Les deux pays se caractérisent également par de fortes inégalités de revenus, particulièrement prononcées aux États-Unis. Le revenu disponible moyen des ménages y était estimé par l'OCDE⁽⁹⁾ à 31 111 \$ aux États-Unis et 25 363 \$ au Canada en 2007. Le coefficient de Gini, l'indicateur le plus fréquemment utilisé pour mesurer les inégalités de revenus au sein des pays, est particulièrement élevé aux États-Unis (0,38). Parmi l'ensemble des pays de l'OCDE, seuls le

(8) En dollars constants de 2010. *Source* : Base de données de la Banque mondiale, consultée le 2 mars 2012.

(9) Base de données http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/society-at-a-glance_19991290, consultée le 2 mars 2012.

Tableau 6. Les minorités visibles au Canada en 2006 selon leur origine

Origine ethnique	Effectif (milliers)	%
Ensemble de la population	31 241	100,0
Population des minorités visibles	5 068	16,2
<i>dont</i> : Originaire d'Asie du Sud	1 263	24,9
Chinois	1 217	24,0
Noir	784	15,5
Philippin	411	8,1
Originaire d'Amérique latine	304	6,0
Originaire d'un pays Arabe	266	5,2
Originaire d'Asie du Sud-Est	240	4,7
Originaire d'Asie occidentale	157	3,1
Coréen	142	2,8
Minorité visible multiple	133	2,6
Japonais	81	1,6
Autre minorité visible	71	1,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo52a-fra.htm>, consulté le 1^{er} mars 2012.

Chili, le Mexique et la Turquie présentent une structure des revenus plus déséquilibrée. Tandis que le revenu moyen des 10 % d'Américains les plus riches était de 93 000 \$ en 2008, celui des 10 % les plus pauvres était de 5 800 \$. Les inégalités de richesse sont encore plus marquées, les 10 % les plus riches détenant 71 % du patrimoine national (et les 1 % les plus riches, 25 % à 33 % selon la manière de le mesurer).

Avec un coefficient de Gini de 0,32, le Canada se situe plus près de la moyenne (0,31) des pays de l'OCDE mais, contrairement à la plupart d'entre eux et notamment aux pays européens, la situation s'y est considérablement dégradée au cours des dix dernières années et la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté s'est progressivement accrue. Aux États-Unis, la dégradation a commencé dès le début des années 1970 et se poursuit actuellement. Le taux de pauvreté de la population s'élève désormais à 15,4 % au Canada et 18,7 % aux États-Unis⁽¹⁰⁾. Comme dans la plupart des pays du monde, la pauvreté concerne, outre les minorités ethniques, tout particulièrement les plus jeunes et les plus âgés. La proportion d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté (tel que défini par l'OCDE) est de 15 % au Canada⁽¹¹⁾ et 20 % aux États-Unis⁽¹²⁾, celle des personnes âgées de 65 ans ou plus s'élève à 6 % et 23 %.

(10) Luxembourg Income Study, <http://www.lisdatacenter.org/data-access/>, consulté le 2 mars 2012.

(11) Country Note: Canada, OCDE, 2008, *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*.

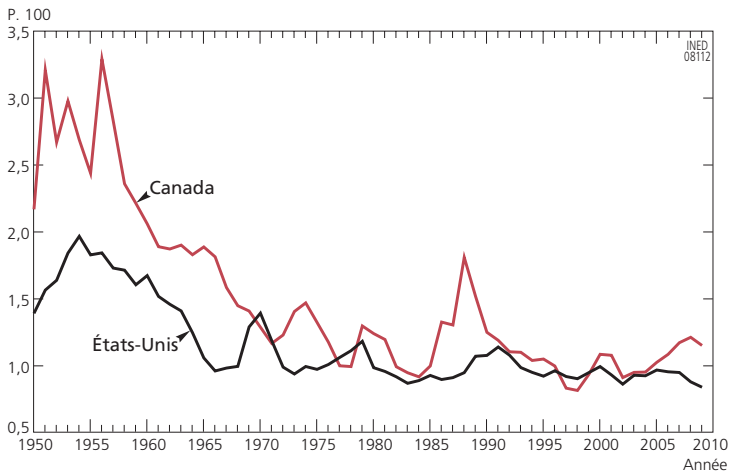
(12) Country Note: United States, OCDE, 2008, *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*.

IV. Croissance démographique

Accroissement relativement rapide de la population des États-Unis et du Canada

En 2010, les populations américaine et canadienne comptent 309 et 34 millions d'habitants, soit plus du double qu'en 1950 (152 millions pour les États-Unis et 14 millions pour le Canada). Le rythme auquel ces populations se sont accrues a cependant fortement diminué durant cette période (tableaux 2 et 3, figure 4). Au cours des années 1950, les deux pays bénéficient d'une croissance démographique particulièrement forte grâce au baby-boom de l'après-guerre très marqué et à l'arrivée massive de nouveaux immigrants. Le taux d'accroissement total se situe alors généralement au-delà de 3 % par an au Canada et 1,5 % aux États-Unis. Vers le début des années 1960, la population canadienne franchit le cap des 18 millions d'habitants et celle des États-Unis en compte dix fois plus. Mais le rythme d'accroissement commence à chuter drastiquement, au Canada davantage qu'aux États-Unis, alors que le baby-boom s'achève et que le baby-bust lui succède (terme américain qui caractérise le retournement brutal de la fécondité). Depuis 1980, les taux d'accroissement annuels dans chacun des pays ne sont plus que de 1 % environ, celui du Canada dépassant légèrement celui des États-Unis la plupart du temps. Pour la période 2007-2010, le taux de croissance annuel moyen était de 1,2 % au Canada contre 0,9 % chez son voisin. Ces taux sont néanmoins plus élevés que ceux enregistrés en France (0,5 %) et dans la plupart des autres pays européens (Adveev *et al.*, 2011).

Figure 4. Taux d'accroissement annuel de la population au Canada et aux États-Unis, de 1950 à 2009



Sources : États-Unis – 1950-1979 : calculs des auteures à partir des données du United States Census Bureau (2011), tableau n° HS-1. Pour les années 1980 à 2009 aux États-Unis et pour l'ensemble de la période au Canada – mêmes sources que le tableau annexe A.1.

L'accroissement migratoire est désormais prédominant au Canada

Les composantes naturelle et migratoire ont évolué différemment au Canada et aux États-Unis au cours des trois dernières décennies. Jusqu'au début des années 1990, la croissance de la population canadienne était, sauf quelques rares années, majoritairement due au solde positif des naissances sur les décès plutôt qu'à l'apport des migrations internationales. Depuis le milieu des années 1990 cependant, la tendance s'est inversée et la croissance de la population canadienne est désormais principalement due à son accroissement migratoire. Entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009, près des deux tiers de l'accroissement total de la population du Canada provenait de la composante migratoire, l'excédent naturel contribuant pour seulement un tiers à la croissance démographique du pays (tableaux annexes A.2 et A.3). En revanche, la population des États-Unis continue de s'accroître sous l'effet dominant de l'excédent naturel, qui comptait pour plus des deux tiers de l'accroissement total en 2008-2009.

Il est ainsi peu surprenant de constater qu'au cours des trente dernières années, le taux d'accroissement naturel a pratiquement été réduit de moitié au Canada, passant de 0,8 % soit 8,0 ‰ en 1981-1982 à 4,1 ‰ en 2008-2009. Son évolution n'a cependant pas été uniforme au cours de cette période (tableau annexe A.2). L'excédent naturel a d'abord diminué lentement durant les années 1980, puis beaucoup plus rapidement au cours des années 1990 avant de légèrement augmenter pendant les années 2000. À un niveau géographique plus fin, les provinces des Prairies, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest affichent une évolution similaire en matière d'accroissement naturel. Ailleurs au Canada, soit l'excédent naturel a continué à diminuer après 2000-2001 (provinces de l'Atlantique hormis l'Île-du-Prince-Édouard, Yukon), soit il s'est stabilisé (Colombie-Britannique, Ontario, Nunavut). Depuis 2006-2007, la province de Terre-Neuve-et-Labrador se distingue des autres provinces et territoires canadiens par un solde naturel négatif qui pourrait toutefois bientôt s'étendre à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Aux États-Unis, le taux d'accroissement naturel en 2008-2009 était aussi inférieur à celui observé en 1981-1982 (5,8 ‰ contre 7,4 ‰), mais l'ampleur de la réduction au cours de cette période est nettement plus modérée qu'au Canada (tableau annexe A.2). Les séries temporelles détaillées montrent que l'excédent naturel a surtout diminué entre 1990-1991 et 2000-2001, tant au niveau des États qu'à l'échelle nationale. Malgré les fluctuations enregistrées depuis, le taux d'accroissement naturel en 2008-2009 était identique à celui de 2000-2001, sauf pour les États du Centre Nord-Ouest où l'on note une légère augmentation (5,5 ‰ contre 4,5 ‰).

Contrairement au taux d'accroissement naturel, le taux d'accroissement migratoire pour l'ensemble du Canada est aujourd'hui bien plus élevé qu'au début des années 1980 (8,0 ‰ en 2008-2009 contre 4,7 ‰ en 1981-1982). La tendance générale à la hausse durant cette période a été ponctuée de quelques

pics correspondant aux années au cours desquelles des effectifs exceptionnellement importants de réfugiés ont été accueillis (tableau annexe A.3). Aux États-Unis, l'apport migratoire s'est à peine amplifié entre 1981-1982 et 2008-2009, passant de 2,2 ‰ à 2,8 ‰. Au début des années 2000, il a culminé à 4,5 ‰, mais depuis, la tendance est plutôt à la baisse. Ces valeurs restent malgré tout relativement faibles par rapport à celles observées au Canada.

À l'échelle des provinces et des territoires canadiens ainsi que des États américains, l'accroissement migratoire résulte non seulement du solde des immigrants et émigrants internationaux, mais aussi et surtout du solde des mouvements migratoires internes. En 2008-2009, seuls les territoires ont pâti de ces échanges migratoires au Canada (tableau annexe A.3). Les provinces de l'Atlantique se trouvaient jusque récemment dans cette situation, mais grâce à un accueil accru d'immigrants internationaux, elles bénéficient désormais d'un solde migratoire total positif. Les grandes régions américaines sont également plus nombreuses aujourd'hui à sortir gagnantes de l'ensemble de leurs échanges migratoires internationaux et internes qu'il y a trente ans. Le Centre Sud-Ouest (le Texas en particulier) et les Montagnes (Colorado, Wyoming et Arizona) continuent d'enregistrer les gains migratoires les plus importants des États-Unis.

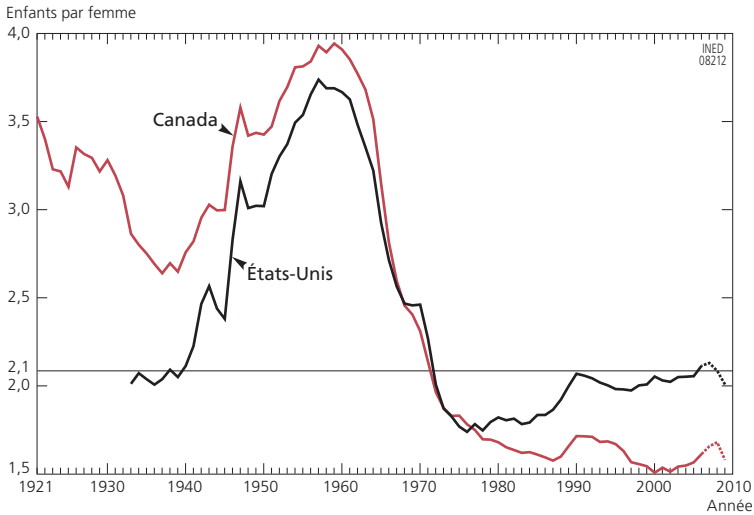
Après avoir examiné successivement les deux composantes de l'accroissement naturel (fécondité et mortalité), nous reviendrons plus en détail sur la question des migrations internationales, avant d'aborder en dernière partie l'avenir démographique que dessine l'évolution de ces trois phénomènes de base.

V. Fécondité

Une fécondité américaine élevée

En 2007, dernière année pour laquelle les données définitives sont disponibles, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établissait à 2,1 enfants par femme aux États-Unis et 1,7 au Canada. L'écart considérable entre les deux pays est relativement récent (figure 5). Jusqu'aux années 1970, l'ICF était plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Pendant le baby-boom, plus précoce dans ces deux pays que dans la plupart des autres pays développés, la fécondité a atteint un maximum de 3,7 aux États-Unis (en 1957) et 3,9 au Canada (en 1959) alors que rares ont été les pays européens ayant dépassé 3 enfants par femme. Au cours de la période suivante, qui correspond à la baisse vertigineuse de la fécondité du milieu des années 1960 à la fin des années 1970, l'indicateur était très comparable dans les deux pays. La divergence menant à la situation actuelle peut être datée de 1978. À partir de cette date, l'ICF a continué à diminuer au Canada pour atteindre un minimum de 1,5 en 2000 avant de remonter à 1,7 en 2007, alors qu'il a augmenté progressivement aux États-Unis jusqu'aux 2,1 enfants de 2007. Tandis qu'au Canada la fécondité du moment est inférieure

Figure 5. Indicateur conjoncturel de fécondité au Canada et aux États-Unis, de 1921/1933 à 2009



Sources : Jusqu'en 2007 – Human Fertility Database (2012); pour les données provisoires de 2008 et 2009 – Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/fertility-fecondite03-fra.htm>) et Hamilton *et al.* (2010a et 2010b).

à 2 enfants par femme depuis 1972, elle est revenue au-dessus de ce niveau aux États-Unis pendant la période 1990-1994 et, à nouveau, à partir de 1998. Selon des données d'état civil encore provisoires, les deux pays auraient toutefois connu depuis 2007 une baisse de l'ICF, avec un niveau estimé à 2,0 aux États-Unis et 1,6 au Canada en 2009.

La fécondité américaine apparaît actuellement particulièrement élevée par comparaison aux niveaux européens⁽¹³⁾ (tableau 7). En 1980, l'ICF des États-Unis était à peine plus élevé qu'en Europe du Nord et de l'Ouest et plus faible qu'en Europe du Centre, du Sud et de l'Est, mais entre 1980 et 2000, alors que le nombre d'enfants par femme y enregistrait une augmentation régulière, il s'effondrait partout en Europe (sauf dans le Nord où il était déjà très faible). Aujourd'hui, la fécondité est plus élevée aux États-Unis que dans toutes les régions d'Europe et particulièrement plus que dans celles (Europe du Centre, du Sud et de l'Est) où la fécondité était traditionnellement forte. En revanche, la fécondité canadienne a évolué de manière comparable à celle des régions européennes et elle continue à se situer dans la moyenne de celles-ci, c'est-à-dire entre les niveaux observés en Europe du Nord et de l'Ouest d'une part, et en Europe du Centre, du Sud et de l'Est d'autre part.

(13) Pour plus d'informations sur les niveaux et tendances de la fécondité dans les pays européens, le lecteur peut se reporter à la précédente chronique de conjoncture de *Population* qui leur est consacrée (Adveev *et al.*, 2011). La définition des régions européennes adoptée ici suit celle d'Adveev *et al.* par souci de cohérence.

Tableau 7. Indicateur conjoncturel de fécondité au Canada, aux États-Unis et en Europe, de 1980 à 2009

Pays/Région ^(a)	Indicateur conjoncturel de fécondité (enfants par femme)						Évolution 1980-2009 (%)
	1980	1990	2000	2007	2008	2009	
Canada	1,75	1,86	1,49	1,66	1,68	1,58	- 9,5
États-Unis	1,84	2,08	2,06	2,12	2,08	2,01	9,3
Europe du Nord	1,66	1,92	1,70	1,87	1,91	1,91	15,4
Europe de l'Ouest	1,77	1,65	1,61	1,70	1,73	1,72	- 2,7
Europe du Sud	2,00	1,51	1,32	1,38	1,43	1,41	- 29,3
Europe du Centre	2,21	1,92	1,31	1,33	1,39	1,41	- 36,0
Europe de l'Est	1,90	1,89	1,18	1,39	1,48	1,52	- 20,0

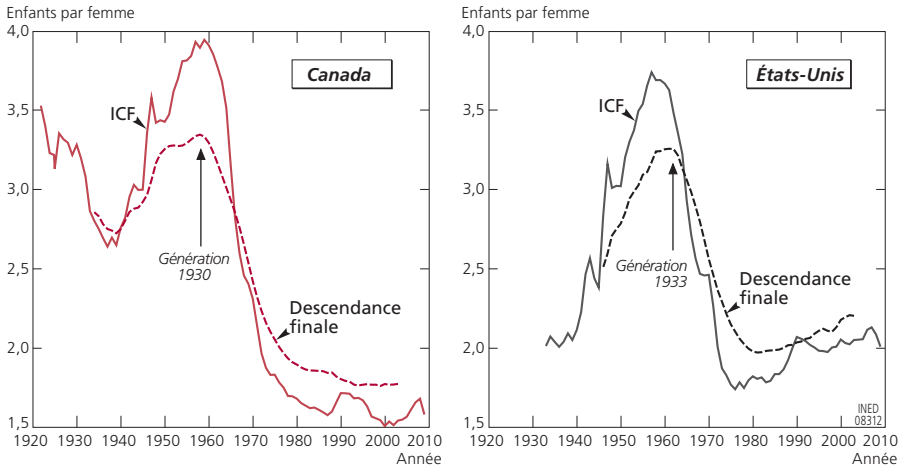
^(a) Par souci de cohérence, les régions européennes suivent ici la définition adoptée par Adveev *et al.* (2011).
Sources : Canada et États-Unis – mêmes sources que le tableau annexe A.4. Europe – Base de données des pays développés (Ined, 2012).

Un calendrier de plus en plus tardif de la fécondité

Depuis le milieu des années 1970, comme dans les pays européens, l'âge moyen à la maternité (calculé à partir des taux de fécondité du moment) n'a cessé de croître en Amérique du Nord. Le minimum a été atteint en 1974 aux États-Unis (25,7 ans) et en 1975 au Canada (26,7 ans). En 2007, il s'élève à 27,9 ans et 29,7 ans dans chacun des deux pays. Le retard de l'âge moyen à la maternité est essentiellement dû à un retard de l'âge à la première naissance, de 22,8 à 25,6 ans aux États-Unis et de 24,2 à 28,1 ans au Canada, entre 1975 et 2007. Ce changement de calendrier explique le décalage entre l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) et la descendance finale (figure 6).

Les deux indicateurs ont évolué en parallèle mais avec des fluctuations beaucoup plus marquées pour l'ICF que pour la descendance finale. À son maximum, la descendance finale atteignait 3,4 enfants par femme dans la génération née en 1930 au Canada et 3,3 dans celle née en 1933 aux États-Unis. À son minimum, elle atteignait 1,9 enfant par femme dans la génération 1956 au Canada et 2,0 dans celle née en 1953 aux États-Unis. La chute de l'indicateur conjoncturel au cours des années 1960 et 1970 résulte en partie du changement de calendrier de la fécondité mentionné ci-dessus, caractérisé par un vieillissement progressif des mères (Morgan, 1996). Le décalage entre les deux courbes qui perdure suggère que le redressement de la fécondité observé aux États-Unis pourrait s'expliquer par un ralentissement de la tendance, voire une stabilisation récente de ce calendrier à un âge moyen à la maternité plus élevé que précédemment. Au Canada, au contraire, le vieillissement du calendrier s'est poursuivi jusqu'à maintenant, ce qui explique en partie la divergence observée actuellement entre les deux pays (Bélanger et Ouellet, 2002).

Figure 6. Indicateur conjoncturel de fécondité et descendance finale (décalée de 28 ans) au Canada et aux États-Unis entre 1921/1933 et 2009



Note : Les données étant incomplètes à partir de la génération de 1958, nous avons estimé la descendance finale des générations de 1958 à 1975 en appliquant, pour les âges encore non atteints dans chaque génération, les taux de fécondité par année d'âge des femmes appartenant à la génération la plus récente pour laquelle ces taux sont connus. Par exemple, la descendance finale pour la génération de 1975 a été calculée par le cumul des taux par année d'âge observés entre 12 et 32 ans (l'âge atteint par cette génération en 2007) auxquels nous avons ajouté le taux à 33 ans dans la génération 1974, à 34 ans dans la génération 1973, etc. Cette hypothèse peut paraître audacieuse mais l'essentiel de la fécondité se jouant avant l'âge de 32 ans (âge auquel les femmes de la génération de 1967, qui ont atteint 40 ans en 2007, avait déjà réalisé 80 % de leur descendance finale), la marge d'incertitude est relativement faible.

Sources : Jusqu'en 2007 – Human Fertility Database (2012); pour les données provisoires de 2008 et 2009 – Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/fertility-fecondite03-fra.htm>) et Hamilton *et al.* (2010a et 2010b).

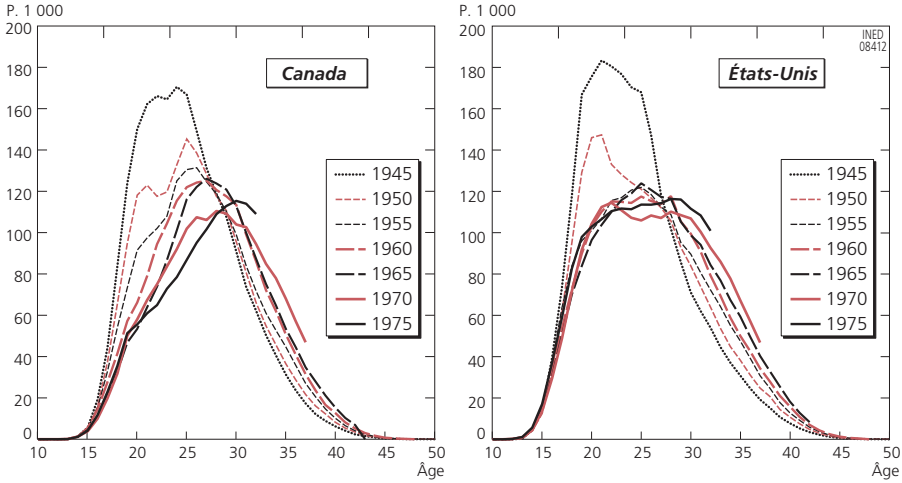
Un accroissement de la fécondité au-dessus de 30 ans

Aux États-Unis, il semble que l'accroissement de la fécondité du moment à partir de la fin des années 1970 soit dû entièrement à l'accroissement des taux au-delà de 30 ans (figure 7). Avant cet âge, la fécondité a plutôt diminué entre les générations de l'immédiat après-guerre (1945 et 1950), un phénomène également observé au Canada où la tendance s'est poursuivie d'une génération à l'autre jusqu'à la plus récente, et qui est cohérente avec le retard de l'âge à la première naissance discuté ci-dessus (figure 7). Mais tandis que la baisse de la fécondité avant 30 ans a été en partie compensée par l'augmentation des taux au-delà de cet âge aux États-Unis, cela n'a pas été le cas au Canada où la fécondité au-dessus de 30 ans a certes remonté mais dans une bien moindre mesure.

La fécondité avant 30 ans est ce qui distingue aujourd'hui le plus nettement le régime reproductif américain du régime canadien. Une comparaison des taux de fécondité par groupe d'âges et par période entre les deux pays illustre particulièrement bien ce phénomène (figure 8). Jusqu'à la fin des années 1970, seule la fécondité des adolescentes aux États-Unis surpassait largement non seulement celle de leurs voisines canadiennes (de 70 %) mais également celle

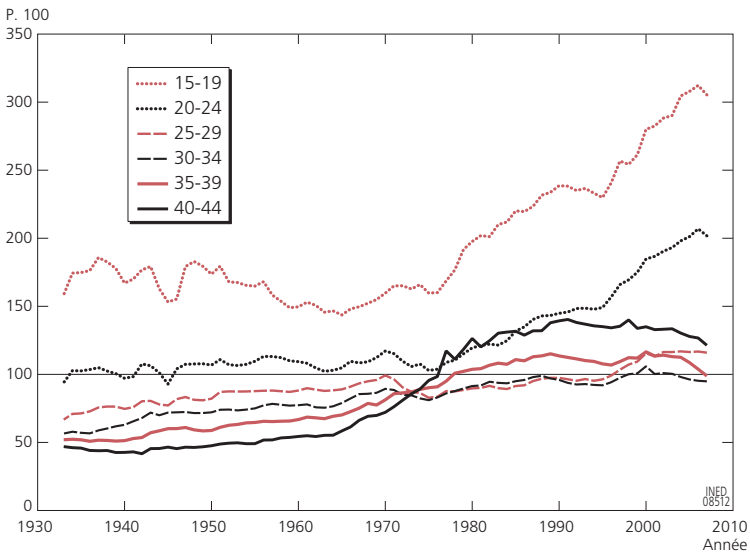
de l'ensemble des pays industriels, à l'exception de la Bulgarie (Barbieri, 2012). La fécondité à 20-24 ans y était en revanche globalement comparable à celle du Canada et celle des 30 ans et plus y était très inférieure. Depuis cette période, l'avantage canadien à partir de 30 ans s'est progressivement estompé et

Figure 7. Taux de fécondité par âge des générations, au Canada et aux États-Unis



Source : Human Fertility Database (2012).

Figure 8. Rapport des taux de fécondité par groupe d'âges et par année, États-Unis/Canada, 1933-2007



Source : Human Fertility Database (2012).

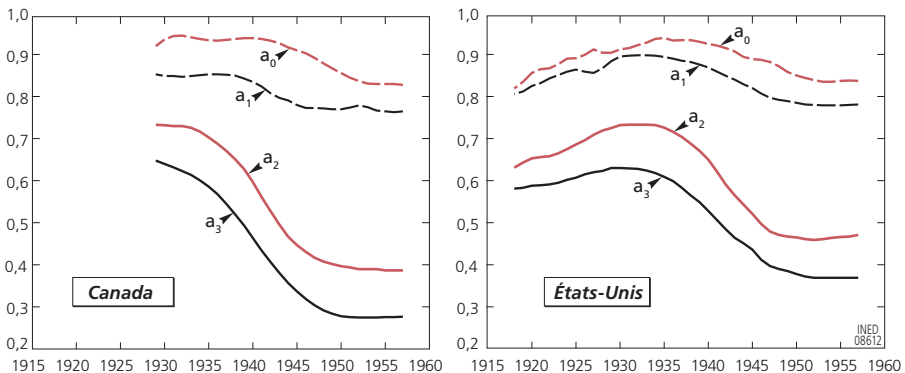
l'accroissement plus rapide observé à tous les âges a permis à la fécondité des Américaines de rattraper, puis de dépasser celle des Canadiennes, à l'exception du groupe d'âges 30-34 ans, pour lequel le taux est très comparable dans les deux pays depuis une vingtaine d'années.

Vers une prédominance des familles à deux enfants

La tendance récente était à la baisse pour toutes les probabilités d'agrandissement dans les deux pays jusqu'aux générations de femmes nées à partir de 1950 environ (figure 9). La proportion de femmes restées sans enfant (complément de la probabilité a_0) est passée de 5 % à 14 % au Canada et de 9 % à 15 % aux États-Unis entre les générations nées en 1930 et en 1950. Parmi les femmes ayant eu un enfant, la proportion de celles qui en ont eu deux a baissé de 86 % à 78 % et de 90 % à 79 %, dans chacun des pays. Mais c'est surtout la probabilité d'avoir trois enfants ou plus qui s'est effondrée, expliquant la baisse continue de la descendance finale observée entre ces deux générations de femmes et la concentration croissante en faveur des familles à deux enfants. Tandis que les trois quarts des femmes ayant eu deux enfants en ont eu au moins un troisième dans la génération 1930, ce n'est plus le cas que de 40 % d'entre elles au Canada et 47 % aux États-Unis dans celle de 1950. De même, la probabilité d'un quatrième enfant parmi ces dernières est tombée de 65 % environ à 29 % au Canada et 38 % aux États-Unis. Parmi l'ensemble des femmes, la proportion de celles qui ont eu au moins trois enfants est passée de 60 % dans les deux pays pour la génération 1930 à seulement 27 % au Canada et 31 % aux États-Unis dans la génération 1950.

À partir de la génération née en 1950, la stabilisation relative de la descendance finale des deux pays est due à une stabilisation de toutes les probabilités d'agrandissement, voire une très légère remontée de la probabilité a_2 aux États-Unis. Cette stabilisation s'observe toutefois à un niveau plus élevé aux États-Unis pour les probabilités d'agrandissement au-delà de deux enfants.

Figure 9. Probabilités d'agrandissement dans les générations au Canada et aux États-Unis



Source : Human Fertility Database (2012).

Alors que, du fait des niveaux assez proches des probabilités a_0 et a_1 dans les deux pays, les proportions de femmes sans enfant et de femmes ayant un seul enfant y sont très comparables, la proportion de femmes poursuivant leur descendance au-delà de 2 enfants est aujourd'hui nettement plus élevée aux États-Unis : 47 % après un deuxième enfant et 37 % après un troisième dans la génération 1957, contre respectivement 40 % et 29 % au Canada. Les familles de deux enfants y sont donc moins répandues qu'au Canada et celles de 3 enfants ou plus y sont plus fréquentes, ce qui explique le niveau plus élevé de la descendance finale.

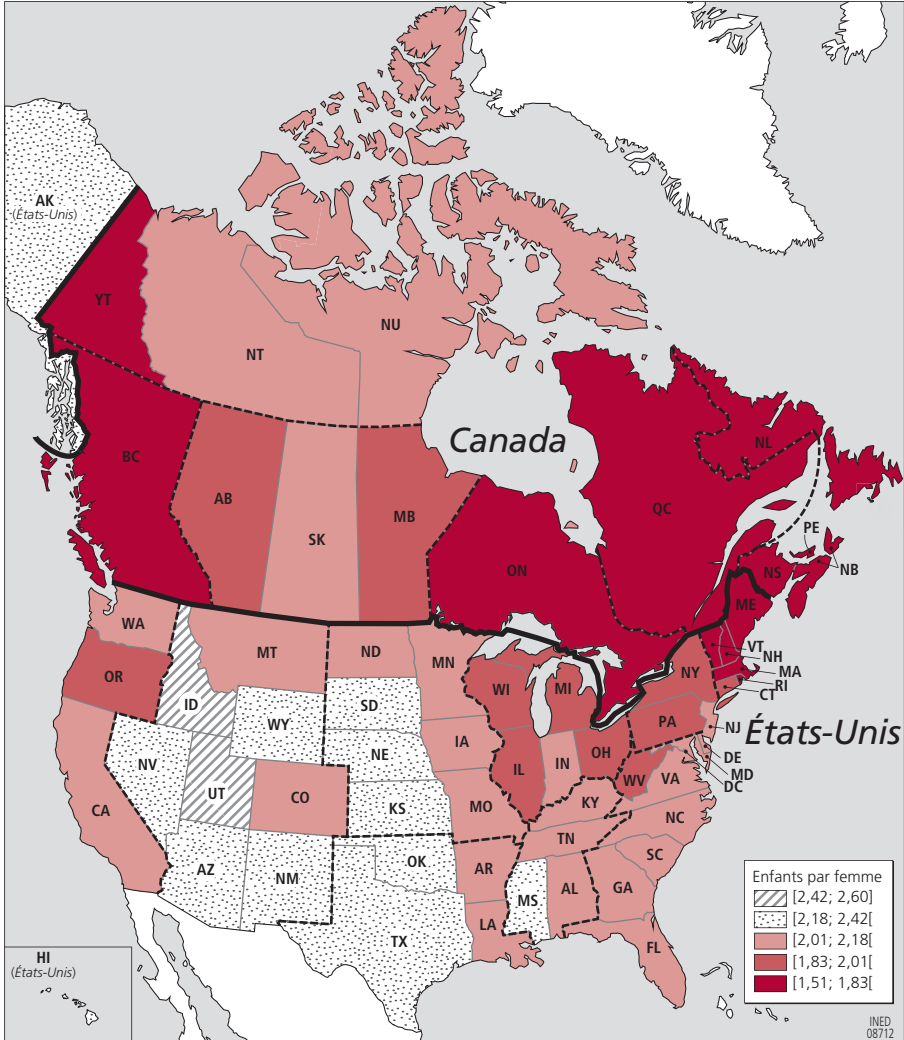
D'importantes disparités géographiques et culturelles

Les disparités géographiques de la fécondité en Amérique du Nord sont considérables. Elles sont aussi marquées au Canada, avec un indice conjoncturel de fécondité qui varie en 2008 de 1,5 enfant par femme en Colombie-Britannique à 2,2 dans les territoires, qu'aux États-Unis, où l'indicateur s'étend de 1,7 dans le Vermont à 2,6 dans l'Utah (le territoire des Mormons). En 2008, environ la moitié des États américains (28 sur 51) affichaient un indice conjoncturel de fécondité supérieur au seuil de remplacement des générations alors que ce n'était le cas dans aucune des provinces canadiennes (hors territoires) (figure 10 et tableau annexe A.4). Les régions présentant la plus faible fécondité, c'est-à-dire un indice conjoncturel inférieur à 1,8, se situent dans l'extrême Nord-Est des États-Unis (Vermont, New Hampshire, Rhode Island, Maine et Massachusetts) et au Sud-Est du Canada (Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Ontario, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Québec) ainsi que sur la côte Ouest de ce pays (Yukon et Colombie-Britannique).

Les disparités géographiques de la fécondité sont en partie liées aux disparités observées entre les groupes ethniques. Aux États-Unis, les personnes se déclarant d'ethnie hispanique ont un niveau de fécondité beaucoup plus élevé que les autres (figure 11). Fluctuant autour de 2,8-2,9 enfants par femme depuis 1989⁽¹⁴⁾, il avait atteint 3,0 en 2006 pour redescendre à 2,7 selon les données provisoires disponibles pour 2009. La fécondité s'est également établie à un niveau élevé du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000 chez les personnes se déclarant « Noires » ou, à partir de 1989, « Noires non hispaniques ». En 1990, lorsque l'indice conjoncturel atteignait son niveau le plus élevé depuis 1980 aux États-Unis, il s'établissait à 2,5 pour cette catégorie et « seulement » 1,9 pour les « Blancs non hispaniques ». Une convergence de tous les groupes ethniques à l'exception des « Hispaniques » est néanmoins observée au cours des vingt dernières années, si bien qu'en 2009, l'indice conjoncturel pour les « Noirs non hispaniques » n'était plus que de 10 % supérieur à celui des « Blancs non hispaniques » (respectivement 2,0 et 1,8). Concernant les deux groupes de niveau intermédiaire, tandis que la fécondité

(14) Les catégories «Hispaniques», «Blancs non hispaniques» et «Noirs non hispaniques» n'ont été introduites dans les statistiques officielles qu'à partir de 1989.

Figure 10. Indice conjonctuel de fécondité en 2008 dans les provinces et territoires canadiens et dans les États américains

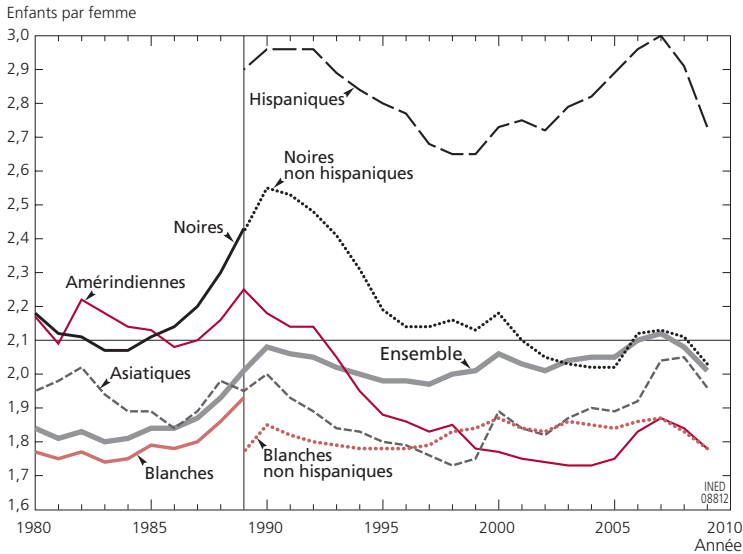


Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 102-4505; États-Unis – National Center for Health Statistics, <http://www.cdc.gov/nchs/vitalstats.htm>, données téléchargées le 1^{er} novembre 2011.

des « Amérindiens » a diminué de 2,2 en 1989 à 1,8 en 2009, celle des « Asiatiques » a augmenté pendant la période la plus récente, passant de 1,7 à la fin des années 1990 à 2,0 en 2009.

L'office statistique du Canada ne publie pas systématiquement les indicateurs de fécondité selon l'origine ethnique de la population. La littérature fournit cependant des indications utiles sur leurs disparités internes. On sait par exemple que la fécondité des Amérindiennes, traditionnellement la plus élevée, tend à se rapprocher du niveau général. Au milieu des années 1970,

Figure 11. Indice conjoncturel de fécondité selon la race et l'ethnie aux États-Unis, 1980-2009



Note : La ligne verticale indique un changement de classification dans les données présentées avec une distinction nouvelle entre l'origine « hispanique » et « non hispanique » des personnes à partir de 1989. Du fait de la très faible proportion d'hispaniques au sein de la population se déclarant de « race noire » (4 % au recensement de 1990), aucune rupture n'est apparente entre les courbes de fécondité correspondant aux femmes « Noires » et aux femmes « Noires non hispaniques » sur ce graphique, contrairement à celles correspondant aux femmes « Blanches » et aux femmes « Blanches non hispaniques » (ces dernières représentant 90 % de l'ensemble des femmes « Blanches » au recensement de 1990).

Source : Martin *et al.* (2011) : tableaux 4 et 8.

l'indice conjoncturel atteignait presque 4,5 enfants par femme chez les Amérindiennes contre 1,9 en population générale. En 1996-2001, l'indicateur avait un peu diminué pour atteindre 1,6 dans l'ensemble du pays mais chuté à 2,8 chez les Amérindiennes. Parmi ces dernières, le niveau maximum était observé à cette date chez les Inuit (3,2), un groupe établi dans les régions arctiques du Groenland canadien (Trovato, 2009). Même les « minorités visibles » immigrées ou natives du Canada, dont la fécondité est la plus forte, n'atteignent pas ce niveau. Parmi ces minorités, l'indicateur conjoncturel variait de 1,3 enfant par femme environ chez les Coréennes au cours de la même période (1995-1996 à 2000-2001) à 2,3 chez les personnes déclarant être originaires d'un pays du Moyen-Orient. L'indicateur atteignait alors 1,8 pour l'ensemble de ce groupe (Caron-Malenfant et Bélanger, 2006). Il convient toutefois de souligner que le classement des naissances par « race » ou selon l'origine ethnique, tant au Canada qu'aux États-Unis, est fonction de la déclaration des parents et que l'évolution décrite ici peut aussi bien résulter d'un glissement dans l'auto-identification que d'un changement réel des comportements reproducteurs. Pour les Hispaniques et les Asiatiques, l'évolution est également tributaire de facteurs compositionnels, comme le montrent certains

travaux sur les migrants d'Amérique latine et leurs descendants (Parrado et Morgan, 2008), car l'origine géographique et sociale des personnes appartenant à ces groupes peut varier au cours du temps.

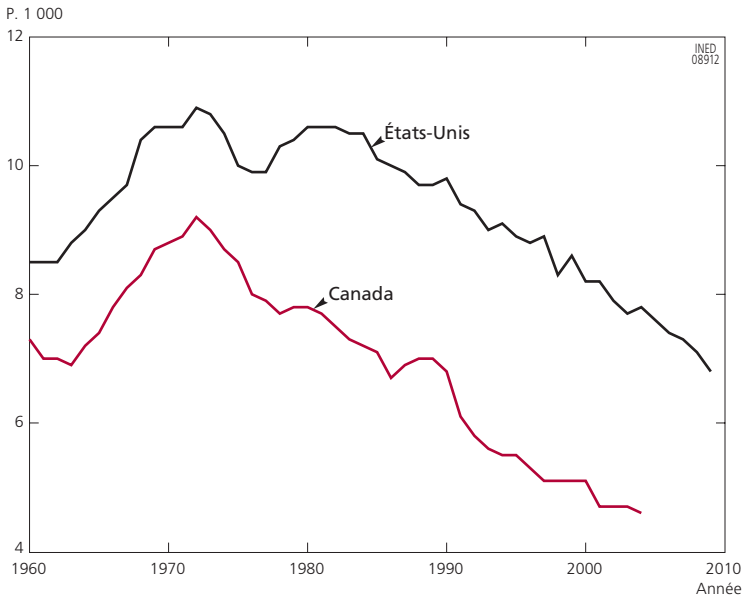
VI. Nuptialité, divortialité

Une nuptialité plus intense aux États-Unis qu'au Canada

Les différences entre les États-Unis et le Canada observées dans les régimes de fécondité sont en partie associées aux différences en matière de nuptialité. L'intensité de la fécondité est supérieure aux États-Unis et les indicateurs de nuptialité y sont plus élevés qu'au Canada.

Le niveau plus élevé de la nuptialité aux États-Unis s'explique à la fois par une propension ancienne plus forte au mariage et une baisse plus tardive et un peu plus lente que son voisin. Le dernier pic de nuptialité s'est produit dans les deux pays en 1972 (figure 12). Le taux brut de nuptialité atteignait alors 10,9 ‰ aux États-Unis et 9,2 ‰ au Canada, soit une différence relative de 16 %. Une baisse continue s'est amorcée au Canada dès l'année suivante, tandis qu'aux États-Unis l'indicateur a fluctué autour de 10 ‰ jusqu'au milieu des

Figure 12. Taux brut de nuptialité au Canada et aux États-Unis, de 1960 à 2009



Note : Le taux brut de nuptialité correspond au nombre annuel de mariages pour 1 000 habitants.

Sources : Canada – 1960-1970 : Statistique Canada (1983); 1971-2002 : Statistique Canada (2005); 2003-2004 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 101-1004. États-Unis – 1960-1995 : Haines (2006); 1996-2009 : National Vital Statistics Report, Center for Disease Control.

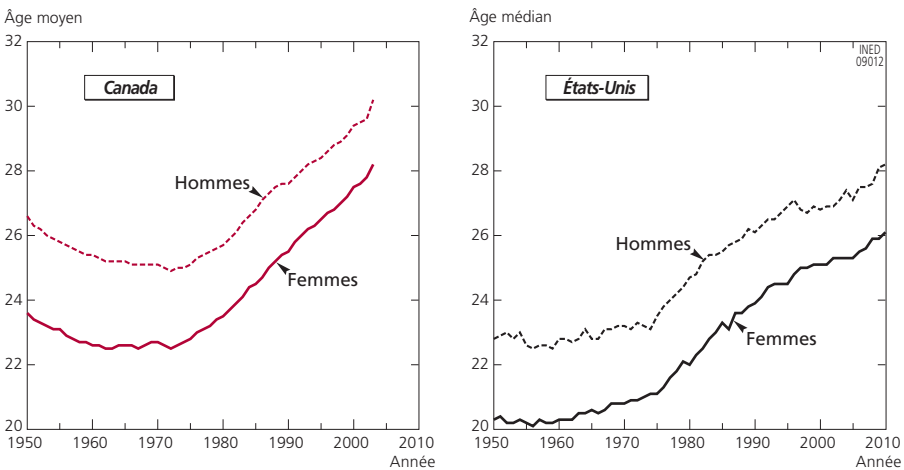
années 1980. En 2005, le taux était de 7,6 % aux États-Unis et 4,6 % au Canada, la différence relative entre les deux pays atteint 40 %.

Le taux brut de nuptialité est un indicateur imparfait pour mesurer la propension au premier mariage au sein d'une population, parce qu'il est influencé par les effets de la structure par âge et qu'il ne distingue pas les premiers mariages des remariages. L'indice synthétique de primo-nuptialité (ou somme des premiers mariages réduits) serait plus utile, mais les données nécessaires à son calcul ne sont pas disponibles pour les États-Unis. Au Canada, diverses publications indiquent une baisse de la propension au premier mariage entre 1980 et 1990, avec un indice de primo-nuptialité à 50 ans reculant de 0,71 à 0,65 chez les femmes et de 0,71 à 0,62 chez les hommes. On observe une accélération de la baisse au cours des années suivantes : l'indice des femmes atteint 0,47 en 2008 et celui des hommes 0,44 (Wadhwa et Strachan, 1992; Institut de la statistique du Québec, 2011). Hors effets de calendrier, cette évolution suggère que désormais plus de la moitié de la population de 50 ans n'est pas passée par le mariage. Elle est cependant associée à un retard progressif de l'âge au premier mariage.

Un retard continu de l'âge au premier mariage

Le retard de l'âge au premier mariage observé au cours des trente dernières années en Amérique du Nord s'inscrit dans une tendance à long terme qui date d'avant 1960 aux États-Unis, mais seulement du début des années 1970 au Canada. La comparaison entre les deux pays est toutefois impossible dans la mesure où le seul indicateur disponible sur le long terme aux États-Unis est

Figure 13. Âge moyen/médian au premier mariage selon le sexe, Canada et États-Unis, de 1950 à 2011



Sources : Canada – Ressources humaines et développement des compétences Canada, sur le site internet <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=75> consulté le 14 janvier 2012. États-Unis – 1950-1999 : Fitch et Haines (2006); 2000-2011 : United States Census Bureau, Current Population Survey, sur le site internet www.census.gov/population/socdemo/hh-fam/ms2.xls, données téléchargées le 12 janvier 2012.

l'âge médian au premier mariage, tandis qu'au Canada nous ne disposons que de l'âge moyen⁽¹⁵⁾. Une comparaison des tendances est toutefois possible, les indicateurs évoluant dans le même sens (figure 13).

L'évolution a été très régulière pour chacun des deux sexes depuis le milieu des années 1970. L'âge médian des hommes au premier mariage est de 27,1 ans aux États-Unis et l'âge moyen de 30,2 ans au Canada en 2003, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles dans le second pays. Pour les femmes, ces indicateurs s'établissent à 25,3 et 28,2 ans. Depuis 1975, le retard de l'âge au premier mariage est plus prononcé pour les femmes que pour les hommes, et plus marqué au Canada qu'aux États-Unis (figure 13). La différence entre les âges moyens des hommes et des femmes s'est réduite pendant cette période au Canada, passant de 2,4 à 2 ans tandis qu'aux États-Unis, l'écart entre les âges médians diminuait de 2,3 à 1,8 an.

Un mariage plus fréquent et plus précoce aux États-Unis

L'intensité plus forte du mariage aux États-Unis combinée à un retard plus prononcé de l'entrée en union légale au Canada au cours des quarante dernières années se traduit par des écarts particulièrement importants entre les deux pays en matière de statut matrimonial à tous les âges. Le tableau 8 fournit des informations sur le statut matrimonial des femmes au cours de leur période reproductive. Les données disponibles montrent une augmentation marquée de la proportion de célibataires dans les deux pays entre 1980 et 2007/2010. L'évolution est particulièrement frappante pour les 20-24 ans et les 25-29 ans. Elles montrent aussi une forte similitude de la situation des deux pays.

Tableau 8. Proportion (%) de femmes célibataires à chaque âge au Canada et aux États-Unis, en 1980 et 2007/2010

Groupe d'âges	Canada		États-Unis	
	1980	2007	1980	2010
15-19 ans	93,1	97,3	–	–
18-19 ans	–	–	82,8	95,3
20-24 ans	50,5	75,7	50,2	79,3
25-29 ans	19,4	45,5	20,8	47,8
30-34 ans	10,4	26,6	9,5	27,1
35-39 ans	7,2	18,1	6,2	17,7
40-44 ans	6,1	14,6	4,8	13,8
45-54 ans	5,9	12,5	4,7	11,0

Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-0010. États-Unis – United States Census Bureau, *Current Population Survey*, sur le site internet <http://www.census.gov/population/www/socdemo/hh-fam/>, tableau A1 téléchargé le 4 décembre 2011.

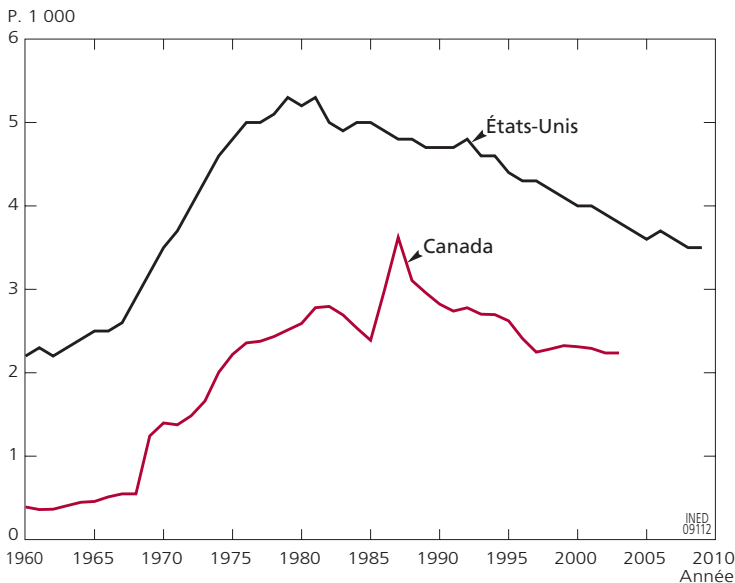
(15) La différence était de 1,5 an entre les deux indicateurs au Canada au cours des années 2000-2004, les seules pour lesquelles ils sont disponibles simultanément (l'âge moyen étant supérieur à l'âge médian).

Soulignons qu'il s'agit ici de la situation déclarée qu'il faut distinguer de la situation légale, les femmes en situation de cohabitation ne se déclarant pas nécessairement célibataires même si leur union n'est pas officialisée.

Une propension au divorce également plus élevée aux États-Unis

Le taux brut de divortialité s'est élevé progressivement des années 1960 à 1980. Le pic observé au Canada après 1985 est lié à une nouvelle législation adoptée cette année-là facilitant la procédure de divorce par consentement mutuel (figure 14). Le taux a ainsi plafonné à 3,6 ‰ au Canada tandis qu'il avait déjà atteint un maximum de 5,3 ‰ aux États-Unis en 1979-1981 avant de décliner plus lentement qu'il n'avait augmenté. Au Canada, ce taux semble s'être stabilisé à 2,3 ‰, tandis qu'il continue à diminuer aux États-Unis pour s'établir à 3,5 ‰ en 2009. L'écart entre les deux pays s'est toutefois maintenu pendant toute cette période. Il se reflète dans la proportion plus élevée de femmes divorcées à chaque âge, proportion plus élevée aux États-Unis de 30 % à 40 % selon le groupe d'âges. Comme il ne peut y avoir divorce que s'il y a eu mariage au préalable, et que le taux de divortialité rapporte le nombre de divorces à la population (et non au nombre de mariages), le niveau plus élevé de ce taux aux États-Unis n'est pas surprenant et ne signifie pas nécessairement que les mariages sont plus stables au Canada, ni que la fréquence des divorces

Figure 14. Taux brut de divortialité au Canada et aux États-Unis de 1960 à 2009



Note : Le taux brut de divortialité correspond au nombre annuel de divorces pour 1 000 habitants.

Sources : Canada – 1960-1970 : Statistique Canada (1983); 1971-2002 : Statistique Canada (2005); 2003-2004 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 101-1004. États-Unis – 1960-1995 : Haines (2006); 1996-2009 : National Vital Statistics Report, Center for Disease Control.

parmi les couples mariés a diminué dans les deux pays, puisque les mariages ont eux-mêmes diminué. Quelques informations statistiques clairsemées suggèrent que les mariages célébrés aux États-Unis sont plus instables qu'au Canada. Dans la cohorte de mariages la plus récente pour laquelle le recul temporel est suffisant (celle de 1975-1979), près de la moitié des unions (46 %)⁽¹⁶⁾ ont été rompues avant le 25^e anniversaire de mariage aux États-Unis contre juste un tiers (35 %)⁽¹⁷⁾ au Canada. Cet écart pourrait traduire un effet de sélection en faveur des unions les plus solides au Canada où le mariage devient de plus en plus rare, alors qu'aux États-Unis la plus grande partie de la population continue à choisir cette forme d'union.

Un accroissement continu de la cohabitation

Les données publiées à partir des recensements les plus récents du Canada et des États-Unis ne distinguent pas les couples mariés légalement des couples cohabitants, si bien qu'il est difficile de trouver des informations quantitatives sur la fréquence des unions libres. Les données disponibles suggèrent néanmoins que cette fréquence est plus élevée au Canada qu'aux États-Unis. Par exemple, le recensement canadien de 2001 (qui faisait encore la différence entre les unions formelles et informelles) montrait que 23 % des jeunes de 25-29 ans et 19 % des 30-34 ans vivaient en couple non marié pour seulement 15 % et 9 % aux États-Unis en 2002 dans ces mêmes groupes d'âges⁽¹⁸⁾. Il faut noter par ailleurs qu'au Canada, la province de Québec se distingue nettement des autres par une propension particulièrement forte à l'union libre. Au recensement de 2006, la proportion de couples cohabitants y atteignait 35 % contre 13 % dans l'ensemble des autres provinces et territoires (Trovato, 2009, chapitre 5).

Ces chiffres représentent une progression de la cohabitation à la fin des années 1990 au Canada, où la proportion de femmes vivant en couple non marié parmi l'ensemble des femmes en couple âgées de 25 à 29 ans (groupe d'âges dans lequel cette proportion est la plus élevée) est passée de 28 % à 33 % entre les recensements de 1996 et de 2001 (Trovato, 2009, chapitre 5). Aux États-Unis, les données des *National Surveys of Family Growth* de 1995 et de 2002 donnent une proportion de femmes déclarant vivre en union libre parmi l'ensemble des femmes de ce groupe d'âges (et non pas, comme au Canada, parmi l'ensemble des femmes en couple) en augmentation de 9 % à 13 % à 25-29 ans⁽¹⁹⁾. La dernière enquête (2006-2010) montre toutefois que le phénomène continue à progresser, et il peut être mis en parallèle avec l'accroissement du nombre de naissances hors mariage (Copen *et al.*, 2012). Le pourcentage de naissances hors mariage parmi l'ensemble des naissances est ainsi passé de

(16) Tableau 131 du *Statistical Abstract of the United States 2012*, United States Census Bureau.

(17) Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2004000/part1/t/ta6-5-fra.htm>, consulté le 29 juin 2012.

(18) Canada : Statistique Canada (2008) ; États-Unis : Goodwin *et al.* (2010).

(19) Bramlett et Mosher (2002) pour l'enquête de 1995 ; Goodwin *et al.* (2010) pour l'enquête de 2002.

18 % à 41 % aux États-Unis entre 1980 et 2008-2009 et de 13 % à 40 % au Canada au cours de la même période (tableau annexe A.5).

VII. Contraception et interruptions volontaires de grossesse

En dépit des spéculations et analyses de plusieurs auteurs, il est difficile de trouver des données statistiques démontrant que l'écart actuellement observé entre le niveau de fécondité des États-Unis et du Canada s'explique par des différences dans l'utilisation de la contraception et le recours à l'avortement (Bélangier et Ouellet, 2002 ; Sardon, 2006 ; McDonald, 2010).

Une forte prévalence de la contraception

Comme en Europe, l'utilisation de la contraception est très répandue en Amérique du Nord. Selon les données des Nations unies (2011), parmi l'ensemble des femmes en union et en âge de procréer, 74 % déclarent utiliser une méthode contraceptive au Canada et 79 % aux États-Unis, contre 73 % en Europe (tableau 9)⁽²⁰⁾. Lorsque les trois quarts des femmes en union utilisent une méthode contraceptive au sein d'une population, la couverture contraceptive est considérée comme maximale dans la mesure où environ un quart des femmes ne sont pas soumises au risque de grossesse (car enceintes ou stériles) ou souhaitent concevoir.

Lorsqu'on examine l'éventail des méthodes utilisées, on constate toutefois un recours aux méthodes modernes plus fréquent en Amérique du Nord, avec 72-73 % d'utilisatrices contre 46 % en Europe du Sud, 54 % en Europe de l'Est, 69 % en Europe de l'Ouest mais 77 % en Europe du Nord. Avec 9 % d'utilisatrices au Canada et moins de 6 % aux États-Unis, le recours aux méthodes traditionnelles y est plus faible qu'en Europe du Sud (où la proportion atteint 18 %) et de l'Est (21 %), mais plus élevé qu'en Europe de l'Ouest et du Nord (3 % dans les deux régions).

Comme en Europe, l'utilisation de la contraception varie fortement en fonction de l'âge et du statut matrimonial. Selon une enquête représentative réalisée en 2006-2008 aux États-Unis, la proportion d'utilisatrices de la contraception (toutes méthodes confondues) variait de 28 % chez les 15-19 ans à plus de 70 % chez les 30 ans et plus (Mosher et Jones, 2010). Ces proportions sont pratiquement identiques à celles observées dans une enquête réalisée

(20) Les données présentées par les Nations unies résultent d'enquêtes nationales dont les modalités sont très variables, notamment en termes de représentativité et de formulation des questions. Si pour les États-Unis les chiffres présentés sont représentatifs de la population nationale et s'appuient sur une enquête réalisée auprès de 38 000 femmes, pour le Canada, les données proviennent d'une enquête téléphonique dont la représentativité est inconnue. Par ailleurs, les Canadiennes pouvaient fournir plusieurs réponses à la question sur l'utilisation de la contraception tandis que les Américaines étaient interrogées sur la principale méthode utilisée (une réponse possible). La comparabilité des données présentées dans le tableau 9 est donc difficile à établir et leur interprétation compliquée, d'autant plus que les périodes de référence varient d'un pays à l'autre.

Tableau 9. Pourcentage d'utilisatrices de la contraception parmi les femmes en union âgées de 15 à 49 ans selon la méthode utilisée

	Amérique du Nord			Europe				
	Canada ^(a)	États-Unis	Ensemble	Europe de l'Est	Europe du Nord	Europe du Sud	Europe de l'Ouest	Ensemble
	2002	2006/2008	2009	2009	2009	2009	2009	2009
Effectifs enquêtés	4 460	38 147	42 569	45 333	12 693	21 451	22 915	102 392
Toutes méthodes contraceptives	81,0	78,6	78,1	74,9	80,1	63,8	71,9	72,6
Toutes méthodes modernes	72,0	73,0	72,9	54,3	77,2	46,3	68,6	58,7
Stérilisation féminine	11,0	23,6	22,3	0,9	6,1	4,6	4,6	3,1
Stérilisation masculine	22,0	12,7	13,7	0,2	12,3	2,4	1,7	2,5
Pilule	21,0	16,3	16,8	11,6	22,0	16,1	45,5	21,4
Injectable	1,0	1,4	1,4	0,3	1,2	0,1	0,0	0,3
Implant	0,0	0,7	0,6	0,0	0,7	0,0	0,0	0,1
Stérilet	1,0	5,3	4,8	16,3	11,9	5,7	11,4	12,4
Préservatif masculin	15,0	11,7	12,0	22,2	20,9	17,0	4,8	17,1
Autre méthode moderne	1,0	1,3	1,3	2,8	2,1	0,2	0,6	1,6
Toutes méthodes traditionnelles	9,0	5,6	5,2	20,7	2,9	17,6	3,2	13,9
Abstinence périodique	3,0	1,2	1,1	9,1	1,2	2,5	2,1	5,2
Retrait	6,0	4,5	4,2	10,4	1,5	14,4	0,8	8,0
Autre méthode traditionnelle	0,0	0,0	0,0	1,2	0,1	0,7	0,3	0,7

(a) Plusieurs réponses possibles.
Sources : Nations unies (2011), sauf pour le Canada en 2002 (Fisher, Boroditsky et Morris, 2004) et pour les États-Unis en 2006/2008 (Mosher, 2010).

selon la même méthodologie en 1982 (Mosher et Jones, 2010). L'enquête de 2006-2008 indique par ailleurs que la proportion d'utilisatrices s'établissait à 40 % pour les femmes célibataires (de 15 à 44 ans), 61 % pour les femmes séparées ou divorcées, 71 % pour les femmes cohabitantes et 79 % pour les femmes mariées. Nous ne disposons malheureusement pas de données comparables pour le Canada.

Un recours privilégié à la stérilisation

Les pays d'Amérique du Nord se distinguent par un recours beaucoup plus fréquent qu'en Europe à la stérilisation (tableau 9). Si l'on combine les pourcentages de femmes et d'hommes stérilisés, plus d'un tiers des couples seraient ainsi protégés de manière permanente au Canada (33 %) et aux États-Unis (36 %) contre moins de 20 % dans les pays européens. Tandis que les méthodes

de stérilisation féminine prévalent aux États-Unis, avec un quart des femmes en union concernées (contre seulement une sur dix au Canada), ce sont les méthodes masculines qui dominent au Canada avec 22 % des hommes concernés (contre 13 % aux États-Unis).

Pour les autres méthodes modernes de contraception, le pourcentage de femmes déclarant utiliser la pilule (21 % au Canada et 16 % aux États-Unis) est comparable à ceux observés en Europe, à l'exception de l'Europe de l'Ouest qui se distingue par une utilisation massive (45 %). En revanche, le préservatif masculin y semble moins répandu (15 % des déclarations au Canada et 12 % aux États-Unis). L'utilisation du stérilet y est également notablement plus faible qu'en Europe, avec seulement 1 % et 5 % d'utilisatrices au Canada et aux États-Unis. Quant aux méthodes traditionnelles, c'est le retrait qui prédomine dans toutes les régions observées, avec 6 % d'utilisatrices au Canada et moins de 5 % aux États-Unis.

Si l'on ajoute l'avortement (auquel 30 % des femmes interrogées aux États-Unis dans l'enquête de 2002 déclarent avoir eu recours au moins une fois dans leur vie – Mosher *et al.*, 2004) au stérilet et à la stérilisation, la prévalence des méthodes médicales de limitation des naissances en Amérique du Nord devient particulièrement frappante par comparaison à l'Europe.

Cadre juridique de l'avortement

Jusqu'en 1969 au Canada et 1970 aux États-Unis, les interruptions volontaires de grossesse (IVG) sont illégales quelles que soient les circonstances.

En 1969, les IVG sont autorisées au Canada en cas de viol ou d'inceste et lorsque la santé mentale ou physique de la mère est menacée. Ces circonstances doivent être déterminées par un comité de trois médecins hospitaliers dans les établissements habilités. Selon les régions et les établissements, la loi est interprétée de manière plus ou moins libérale. Cette diversité de traitement devient un vif enjeu politique à partir des années 1970. Le mouvement en faveur de l'avortement défend le droit à une interruption de grossesse pour toutes les femmes y compris pour des raisons non médicales, tandis que ses opposants exigent un encadrement plus strict de la loi. Le conflit devient juridique et, finalement, la loi de 1969 est abrogée en 1988 par la Cour suprême du Canada. L'échec des deux parties à trouver un accord sur une nouvelle législation se traduit par un étonnant vide juridique en matière d'avortement (probablement unique au monde) depuis cette date, l'IVG étant de fait autorisée en toutes circonstances et pendant toute la durée de la grossesse. En pratique, l'intervention est toutefois limitée par l'offre de soins et d'informations, si bien que dans certaines régions, notamment en zones rurales et dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, l'accès y est très restreint, voire inexistant comme dans cette dernière province (Rodgers et Downie, 2006).

Aux États-Unis, le mouvement de libéralisation de l'avortement a rencontré ses premiers succès en 1970 avec l'autorisation de l'intervention dans certaines

circonstances dans onze États et l'abolition des lois anti-IVG dans quatre États. En 1973, la Cour suprême des États-Unis autorise l'avortement y compris pour des raisons non médicales dans l'ensemble du pays, mais limite l'intervention au premier trimestre de grossesse, laissant toutefois libres les États de l'autoriser au-delà de cette durée dans les circonstances qu'il leur revient de définir. Une dizaine d'États ne posent pas de limite quant à la durée de la grossesse et autorisent l'avortement en toutes circonstances tandis que 40 États autorisent l'avortement au-delà de 20 ou 24 semaines d'aménorrhée uniquement lorsque la santé de la mère est menacée (Guttmacher Institute, 2012). La question d'une autorisation parentale pour les mineures est également laissée au libre-arbitre des États, 37 d'entre eux (nombre en augmentation) requérant actuellement une telle autorisation. L'IVG médicamenteuse est devenue légale depuis septembre 2000 sous réserve de prescription par un membre du corps médical.

L'interruption volontaire de grossesse aux États-Unis continue toutefois, plus que dans la plupart des autres pays industriels, à faire l'objet d'attaques répétées des mouvements politiques conservateurs et religieux et constitue un enjeu électoral presque systématique. Ce contexte culturel défavorable a engendré des difficultés d'accès à l'IVG qui n'ont cessé de se multiplier depuis 1990 avec, notamment, un renforcement de l'autorisation parentale obligatoire pour les mineures, une dégradation de la prise en charge des coûts de l'intervention, ainsi que la disparition progressive des établissements ou services pratiquant l'interruption volontaire de grossesse dans un nombre toujours croissant de comtés (soit 87 % de l'ensemble des comtés américains en 2008, représentant 35 % des femmes en âge de procréer – Jones et Kooistra, 2011). Ces contraintes croissantes en matière d'accès à l'avortement ont en partie déterminé l'évolution du nombre d'interventions et elles ont eu des effets démontrés sur la fécondité en général et sur la fécondité non désirée en particulier (Morgan et Parnell, 2002).

Un nombre d'interventions en diminution dans les deux pays

La déclaration statistique des interruptions volontaires de grossesse n'est obligatoire dans aucun des deux pays. Les données disponibles sont donc incomplètes⁽²¹⁾. Certains États américains, dont le plus peuplé (Californie), ne transmettent qu'épisodiquement les informations au Bureau national de la statistique chargé de les recueillir (National Center for Health Statistics). Au Canada, plusieurs établissements ne font remonter à l'Office national de statistiques que des informations partielles, notamment sur les caractéristiques des femmes ayant recours à l'avortement. Les données disponibles, bien que notoirement sous-estimées, permettent toutefois de suivre l'évolution générale des indicateurs d'interruptions volontaires de grossesse, montrant

(21) États-Unis – National Center for Health Statistics (*Annual Abortion Surveillance Reports*, http://www.cdc.gov/reproductivehealth/Data_Stats/Abortion.htm), base de données de l'Institut Guttmacher (<http://www.guttmacher.org/datacenter/index.jsp>); Canada – Statistique Canada jusqu'en 1994 (base de données CANSIM) et Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) depuis 1994.

leur augmentation rapide au cours des années 1970, leurs fluctuations à un niveau élevé au cours des années 1980, puis leur diminution pendant la période suivante.

Aux États-Unis, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse a atteint un maximum de 1 590 750 en 1988. Il a ensuite diminué régulièrement pour s'établir depuis 2005 autour de 1 200 000 (1 212 350 en 2008 selon la base de données de l'Institut Guttmacher)⁽²²⁾. Au Canada, l'évolution a été moins régulière, un premier pic ayant été atteint en 1982 avec 75 071 interventions, puis, après une période de relative stabilité autour de 70 000-75 000, une nouvelle progression est observée à partir de 1988, et un deuxième pic atteint en 1997 avec 117 709 interventions. Le nombre d'IVG a ensuite progressivement reculé à partir de 2005 pour atteindre 93 755 en 2009 (ICIS, 2010).

Une convergence rapide des taux, notamment chez les jeunes

Le nombre d'IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans a suivi une évolution parallèle. Le taux atteint son niveau le plus élevé aux États-Unis en 1980-1981 (29 ‰) et au Canada en 1996-1997 (16 ‰). Il s'établit en 2006 à 15 ‰ aux États-Unis et à 13 ‰ au Canada (tableau 10). Ces indicateurs incluent les interruptions médicamenteuses dans la mesure où celles-ci sont effectivement déclarées. Pour les raisons évoquées précédemment, une certaine prudence est de mise dans l'examen des tendances à long terme comme dans la comparaison entre les deux pays. Il semble toutefois que l'écart important en matière de recours à l'avortement qui était observé en 1980, avec un taux deux fois et demie plus élevé aux États-Unis qu'au Canada, se soit rapidement réduit au cours des décennies suivantes, si bien qu'en 2006 (dernière année pour laquelle

Tableau 10. Taux d'IVG et nombre d'IVG pour 100 naissances au Canada et aux États-Unis par groupe d'âges en 1980 et 2006

Groupe d'âges	Taux d'IVG pour 1000 femmes				Nombre d'IVG pour 100 naissances			
	Canada		États-Unis		Canada		États-Unis	
	1980	2006	1980	2006	1980	2006	1980	2006
Moins de 15 ans	2,9	1,2	8,4	1,2	203,7	230,2	139,7	75,4
15 à 19 ans	17,5	14,2	42,9	14,8	63,7	105,4	71,4	35,1
20 à 24 ans	19,1	25,8	51,4	29,9	19,8	50,2	39,5	28,0
25 à 29 ans	12,8	18,7	30,8	22,2	10,3	18,6	23,7	18,8
30 à 34 ans	8,4	12,6	17,1	13,6	12,5	12,2	23,7	14,0
35 à 39 ans	4,9	8,2	9,3	7,8	25,6	18,0	41,0	17,0
40 ans et plus	2,3	2,9	3,5	2,6	69,2	37,9	80,7	27,6
Ensemble	11,8	13,0	29,3	14,9	19,4	25,7	37,5	21,9

Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 106-9034. États-Unis – en 1980 : Henshaw et O'Reilly (1983); en 2006 : Pazol et al. (2008).

(22) Cette base de données combine les déclarations auprès du Centre national de statistique sur la santé et les résultats d'une enquête permanente auprès de l'ensemble des établissements pratiquant l'intervention. Elle est considérée comme la source de données actuellement la plus complète et la plus fiable à l'échelle du pays (www.guttmacher.org, consulté le 30 janvier 2012).

les données sont comparables) la fréquence de l'IVG parmi les femmes en âge de procréer est proche dans les deux pays.

En 1980, l'écart était particulièrement marqué chez les jeunes femmes et diminuait avec l'âge (tableau 10). Le taux était presque trois fois plus élevé aux États-Unis avant 15 ans, deux fois et demie entre 15 et 30 ans, deux fois entre 30 et 40 ans et une fois et demie après 40 ans. Quelque vingt-cinq ans plus tard, les taux sont devenus pratiquement identiques à chaque âge, un peu plus élevés aux États-Unis (de 20 %) pour les femmes âgées de 20 à 29 ans. Le comblement de l'écart entre les deux pays traduit la divergence observée dans la progression de leurs taux d'IVG. Si l'on exclut les moins de 20 ans, pour lesquelles le taux a reculé dans les deux pays, la fréquence de l'avortement a fortement augmenté au Canada, surtout entre 30 et 40 ans, tandis qu'il a reculé de manière très marquée aux États-Unis entre 20 et 30 ans.

La proportion de naissances non désirées reste stable à un niveau élevé

La baisse remarquable du taux d'IVG aux États-Unis ne semble toutefois pas traduire un recours plus systématique à la contraception ou à d'autres stratégies d'évitement, dans la mesure où la proportion de grossesses non désirées⁽²³⁾ est stable à un niveau très élevé, voire en augmentation depuis vingt-cinq ans. Cette proportion est passée de 46 % en 1982 à 49 % en 1994, et elle est demeurée à ce niveau depuis lors (Henshaw, 1998; Finer et Henshaw, 2006; Finer et Zolna, 2011). Elle est particulièrement élevée chez les femmes âgées de moins de 20 ans pour lesquelles elle atteint 80 % de l'ensemble des grossesses.

Nous ne disposons pas de statistiques sur la proportion de naissances non désirées au Canada, mais le ratio des IVG pour 100 naissances (tableau 10) indique également un problème de planification des naissances chez les plus jeunes. Ce nombre est passé de 19 % en 1980 à 26 % en 2006 tous âges confondus, évolution qui s'explique essentiellement par l'augmentation observée chez les moins de 30 ans, avec presque un doublement à 15-19 ans et 25-29 ans.

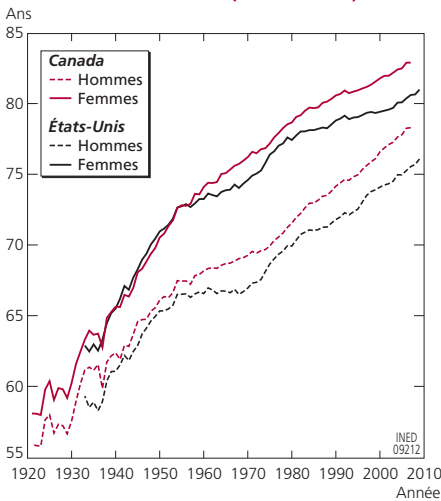
VIII. Espérance de vie, mortalité infantile et structure de la mortalité

Une espérance de vie à la naissance élevée au Canada

Depuis le début du siècle dernier, les populations américaine et canadienne ont enregistré des progrès remarquables en matière d'espérance de vie à la naissance (figure 15). Les gains réalisés au cours des trente dernières années demeurent substantiels (5,0 et 7,7 ans pour les femmes et les hommes au Canada

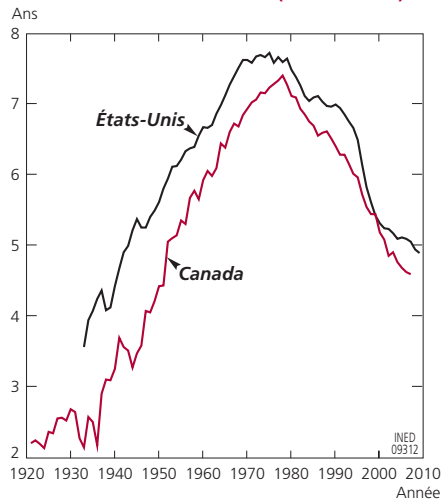
(23) Définies au sens large, c'est-à-dire incluant non seulement les avortements volontaires et les grossesses menées à terme chez les femmes qui n'auraient plus souhaité d'autres enfants, mais aussi les grossesses mal planifiées (survenant plus tôt que prévu).

Figure 15. Espérance de vie à la naissance selon le sexe (1920-2009)



Source : Human Mortality Database (2012).

Figure 16. Écart d'espérance de vie à la naissance entre femmes et hommes (1920-2009)



Source : Calculs des auteures à partir des données de la Human Mortality Database (2012).

entre 1977 et 2007 ; 3,4 et 6,1 ans aux États-Unis entre 1979 et 2009), surtout considérant qu'ils résultent en majeure partie de réductions de la mortalité aux grands âges plutôt que chez les plus jeunes.

En 2007, l'espérance de vie à la naissance des femmes atteignait 80,7 ans aux États-Unis et 83,0 ans au Canada. Celle des hommes s'établissait à 75,6 et 78,4 ans. L'écart important entre les deux pays est un phénomène qui trouve son origine au milieu des années 1950, lorsque le rythme d'accroissement s'est affaibli pour chaque sexe aux États-Unis comparativement au Canada (si l'on omet des épisodes temporaires de rattrapage au début des années 1970). Depuis 1980, l'avantage des Canadiennes et Canadiens sur leurs homologues américains s'est accentué, de sorte que l'écart entre les deux pays s'élève désormais à 2,3 ans pour les femmes et 2,8 ans pour les hommes (figure 15).

Les Canadiens sont aussi dans une position favorable vis-à-vis des Européens en termes d'espérance de vie à la naissance (tableau 11)⁽²⁴⁾. Depuis près de trois décennies, les femmes et les hommes au Canada affichent des espérances de vie supérieures à celles observées dans les cinq grandes régions européennes. Alors que l'avantage du Canada par rapport à l'Europe de l'Est et du Centre est frappant, compte tenu de la crise sanitaire profonde subie par ces pays (Meslé et Vallin, 2002), les niveaux d'espérance de vie à la naissance au Canada et dans les autres régions européennes sont beaucoup plus proches. Chez les hommes, l'écart avec l'Europe du Nord s'est tout de même creusé entre 1980

(24) Pour plus d'informations sur les niveaux et tendances de la mortalité dans les pays européens, voir la chronique de *Population* qui leur est consacrée (Adveev *et al.*, 2011).

Tableau 11. Espérance de vie à la naissance (années) selon le sexe au Canada, aux États-Unis et en Europe en 1980, 1990, 2000 et 2007

Pays/Région ^(a)	1980		1990		2000		2007 ^(b)	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Canada	71,6	78,7	74,2	80,6	76,6	81,8	78,4	83,0
États-Unis	70,0	77,5	71,9	78,9	74,2	79,5	75,6	80,7
Europe du Nord	71,6	78,4	73,1	79,4	75,8	81,1	77,5	82,4
Europe de l'Ouest	70,3	77,1	72,6	79,3	75,3	81,3	77,4	82,8
Europe du Sud	70,6	76,8	72,9	79,4	75,0	81,2	77,1	82,8
Europe du Centre	66,5	73,7	66,5	74,5	69,0	76,7	70,6	78,4
Europe de l'Est	62,6	73,3	64,3	74,5	60,4	72,9	62,0	74,2

(a) Par souci de cohérence, les régions européennes suivent ici la définition adoptée par Adveev *et al.* (2011).
 (b) 2007 est la dernière année pour laquelle nous avons des données conjointes pour le Canada et les États-Unis.
 Sources : Canada et États-Unis – Human Mortality Database (2012); Europe – Base de données des pays développés (Ined, 2012).

et 2007, alors que chez les femmes, l'écart avec l'Europe de l'Ouest et du Sud s'est amenuisé. En revanche, aux États-Unis, même si les espérances de vie à la naissance sont supérieures entre 1980 et 2007 pour chaque sexe à celles observées en Europe de l'Est et du Centre, elles s'avèrent en général inférieures à celles de l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud.

La réduction récente de l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les sexes se poursuit

La nette progression de l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes aux États-Unis et au Canada durant le xx^e siècle s'est accompagnée d'un creusement de l'inégalité entre les sexes (figure 16). Jusqu'aux années 1970, l'écart d'espérance de vie entre les sexes a augmenté de façon substantielle en Amérique du Nord puisque les femmes ont bénéficié de gains plus importants que les hommes. À son niveau le plus élevé, l'écart dépassait tout juste 7,7 ans aux États-Unis (1975) et 7,4 ans au Canada (1978). Cependant, depuis trois décennies, l'espérance de vie s'accroît plus rapidement chez les hommes et l'avantage féminin diminue progressivement⁽²⁵⁾. La différence d'espérance de vie entre les sexes n'était plus que de 4,9 ans aux États-Unis en 2009 et 4,6 ans au Canada en 2007.

L'augmentation de l'écart d'espérance de vie entre les sexes en Amérique du Nord durant les années 1950 à 1970 s'explique essentiellement par une évolution moins favorable pour les hommes des mortalités cardiovasculaire (maladies du cœur en particulier) et cancéreuse (principalement les cancers bronchopulmonaires) (Waldron, 1993; Meslé, 2004). L'explosion du tabagisme masculin dans les deux pays y a singulièrement contribué (Peto *et al.*, 2005;

(25) Bien que la plupart des pays industrialisés aient enregistré un tel retournement, les pays anglo-saxons ont été les premiers à le connaître (Meslé, 2004).

Bongaarts, 2006 ; Preston *et al.*, 2011)⁽²⁶⁾. Le comblement de l'écart observé depuis la fin des années 1970 est dû en grande partie à la réduction des inégalités pour les maladies cardiovasculaires, souvent associée au fait que les femmes ont progressivement adopté des comportements sociaux (travail, tabagisme, alcoolisme) davantage similaires à ceux des hommes (Waldron, 1993 ; Trovato et Lalu, 1995 ; Pampel, 2002 ; Meslé, 2004 ; Trovato et Heyen, 2006). Bien que l'ampleur de la mortalité due à ces maladies cardiovasculaires ait fortement diminué pour les deux sexes, les hommes, partant d'un niveau plus élevé que les femmes, ont pu profiter de gains supérieurs. La différence de mortalité entre les sexes attribuable aux cancers bronchopulmonaires s'est aussi amenuisée au cours des vingt-cinq dernières années, la mortalité due à cette cause continuant à augmenter chez les femmes (quoique plus lentement depuis le début des années 1990) et à diminuer très rapidement chez les hommes du fait de comportements tabagiques différenciés au cours de la période.

Une mortalité infantile désormais très faible

La mortalité des enfants de moins d'un an a connu une chute spectaculaire en Amérique du Nord au cours du xx^e siècle (figure 17). Entre 1940 et 1980, le taux de mortalité infantile a été divisé par plus de cinq au Canada, passant de 57,6 ‰ à 10,4 ‰. Aux États-Unis, il était près de quatre fois plus faible en 1980 qu'en 1940 (12,6 ‰ contre 47,0 ‰). Dans les deux pays, il s'est réduit de moitié depuis 1980 pour atteindre 4,9 ‰ au Canada en 2009 et 6,4 ‰ aux États-Unis. L'avantage dont bénéficie le Canada par rapport à son voisin depuis le milieu des années 1960 persiste donc, le taux de mortalité infantile se réduisant environ au même rythme dans les deux pays depuis trente ans (tableau 12)⁽²⁷⁾.

Au cours du temps et comme ailleurs, les décès infantiles sont de plus en plus concentrés dans les premiers jours suivant la naissance (figure 17). La part des décès de la période néonatale (au cours des quatre premières semaines) parmi l'ensemble des décès d'enfants de moins d'un an a nettement augmenté entre 1940 et 2008 au Canada (de 52 % à 76 %), et celle des décès de la période néonatale précoce (première semaine) encore davantage (de 38 % à 60 %). Aux États-Unis, la part des décès de la période néonatale parmi l'ensemble des décès infantiles atteignait 61 % en 1940 et 65 % en 2009. Ce dernier niveau est très proche de celui observé au début des années 1980, comme d'ailleurs la part des décès de la première semaine qui s'établissait à 53 % en 2009, chiffre quasiment semblable à celui de 1980. Les comportements américains défavorables à la santé des enfants (couchage sur le ventre pour ce qui a trait à la mort subite du nourrisson par exemple) et les blessures non intentionnelles, du moins au

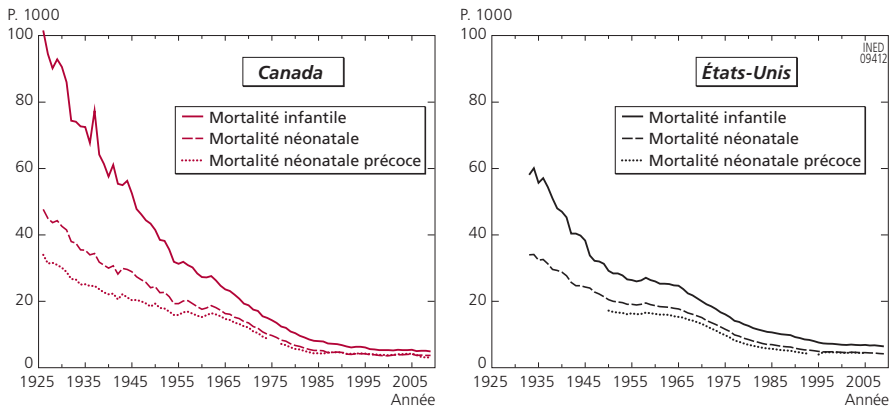
(26) En utilisant une approche par génération (année de naissance) plutôt que par période (année de calendrier), Preston et Wang (2006) ont démontré l'étroite relation existant entre l'évolution de l'écart d'espérance de vie entre les sexes et celle des différences de consommation de tabac.

(27) Pour des informations plus détaillées sur les niveaux et tendances de la mortalité infantile dans les provinces et territoires canadiens et dans les États américains depuis 1980, le lecteur peut se reporter au tableau annexe A.7.

sein des sous-populations les plus défavorisées sur le plan socioéconomique, ont freiné la baisse de la mortalité post-néonatale (du second mois au premier anniversaire) et pourraient être à l'origine des différences de niveaux observées entre les deux pays (Ananth *et al.*, 2009).

Bien que les niveaux actuels de mortalité infantile en Amérique du Nord soient très faibles relativement à ceux du milieu du siècle dernier, les comparaisons avec l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud suggèrent que des gains sont encore possibles (tableau 12). En 2009, le taux de mortalité infantile en

Figure 17. Évolution des taux de mortalité infantile, néonatale et néonatale précoce depuis les années 1920 (pour 1 000 naissances vivantes), sexes réunis, au Canada et aux États-Unis



Sources : Canada – pour la mortalité infantile et néonatale, 1926-1990 : Wadhwa et Strachan (1993a), tableaux 2b et 6 ; 1991-2009 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 102-0507 ; pour la mortalité néonatale précoce, calculs des auteures à partir de Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 102-0508 et de la Base de données sur la longévité canadienne (2012). États-Unis – pour la mortalité infantile et néonatale, 1933-1974 : National Center for Health Statistics (2002), tableau 2-2 ; 1975-2009 : Xu *et al.* (2010), tableau 30 ; pour la mortalité néonatale précoce, calculs des auteures à partir de MacDorman et Kirmeyer (2009), tableau B, du National Center for Health Statistics (2002), tableaux 3-2 et 4-1, et de la Human Mortality Database (2012).

Tableau 12. Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes), sexes réunis, au Canada, aux États-Unis et en Europe, en 1980, 1990, 2000 et 2009

Pays/Région ^(a)	1980	1990	2000	2009	Évolution (%)	
					1980-2009	1990-2009
Canada	10,4	6,8	5,3	4,9	- 52,9	- 27,9
États-Unis	12,6	9,2	6,9	6,4	- 49,2	- 30,4
Europe du Nord	7,6	6,4	4,0	2,8	- 63,8	- 57,1
Europe de l'Ouest	11,5	7,4	4,8	3,9	- 66,0	- 47,2
Europe du Sud	18,0	10,4	5,4	4,0	- 77,6	- 61,2
Europe du Centre	24,3	18,7	10,7	6,6	- 73,0	- 64,9
Europe de l'Est	20,5	16,0	14,1	8,2	- 59,9	- 48,6

(a) Par souci de cohérence, les régions européennes suivent ici la définition adoptée par Adveev *et al.* (2011). **Sources :** Canada et États-Unis – mêmes sources qu'au tableau annexe A.7 ; pour l'Europe – Base de données des pays développés (Ined, 2012).

Europe du Nord était inférieur de 43 % et 56 % à celui observé au Canada et aux États-Unis. En Europe de l'Ouest et du Sud, les taux étaient inférieurs d'environ 20 % et de près de 40 %. La faiblesse relative des progrès enregistrés en Amérique du Nord comparativement à ceux de l'Europe ne laisse pas présager un comblement à court terme des écarts⁽²⁸⁾.

Diminution plus lente de la mortalité adulte aux États-Unis

Depuis 1980, les progrès observés aux âges adultes sont plutôt faibles aux États-Unis comparés à ceux dont bénéficient leurs voisins canadiens, en particulier chez les femmes (tableau 13)⁽²⁹⁾. La probabilité de décéder des femmes entre 15 et 65 ans au Canada, qui s'établissait à 85 ‰ en 2007, a diminué de 35 % depuis 1980. Aux États-Unis, la baisse n'a été que de 22 %, alors même que la mortalité à ces âges était initialement plus élevée pour les Américaines que les Canadiennes. La tendance est identique chez les hommes, pour lesquels le risque de décéder entre 15 et 65 ans a diminué de 44 % au Canada et de 30 % aux États-Unis au cours de la même période. En conséquence, le creusement de l'écart relatif entre les deux pays est impressionnant : 15 % en 1980 et 28 % en 2007 pour les femmes, 13 % et 30 % pour les hommes.

Dans une perspective plus large, la baisse lente enregistrée aux États-Unis s'est traduite par une détérioration de la position du pays au sein du classement mondial de la mortalité adulte (entre 15 et 59 ans) (Rajaratnam *et al.*, 2010; Wilmoth *et al.*, 2011). Ce pays est passé entre 1990 et 2010 du 34^e au 49^e rang pour les femmes, et du 41^e au 45^e rang pour les hommes. En revanche, le Canada

Tableau 13. Probabilité de décéder entre 15 et 65 ans selon le sexe au Canada et aux États-Unis, 1980-2007

Année	Sexe	Probabilité de décéder (%)		Écart relatif (%) États-Unis – Canada États-Unis
		Canada	États-Unis	
1980	Hommes	244	280	13,0
	Femmes	130	152	15,0
1990	Homme	195	247	20,9
	Femmes	107	138	22,5
2000	Hommes	155	207	25,0
	Femmes	94	127	25,6
2007 ^(a)	Hommes	137	195	29,5
	Femmes	85	118	27,9

(a) 2007 est la dernière année pour laquelle nous avons des données conjointes pour les deux pays.

Sources : Canada – Base de données sur la longévité canadienne (2012). États-Unis – Human Mortality Database (2012).

(28) MacDorman et Mathews (2008) ont d'ailleurs documenté la dégradation de la position des États-Unis au classement mondial du taux de mortalité infantile au cours des dernières décennies : le pays est passé du 12^e rang en 1960 au 23^e en 1990, puis au 29^e rang en 2004.

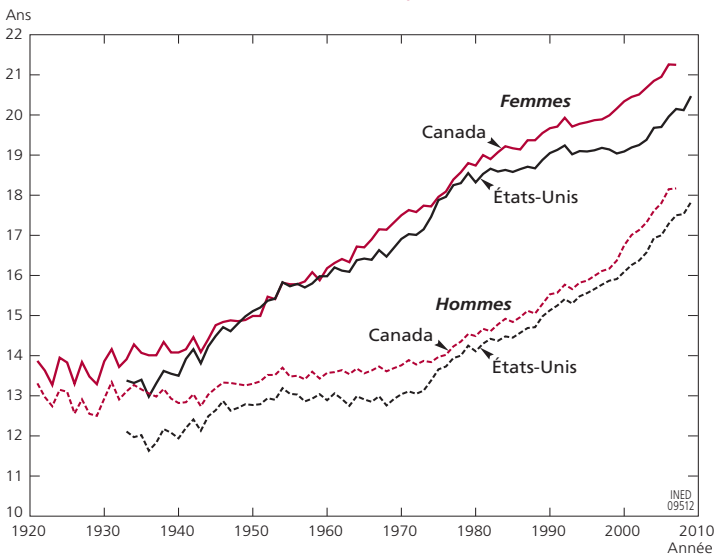
(29) Pour plus d'informations sur les niveaux et tendances de la mortalité adulte dans les provinces et territoires canadiens et dans les États américains, le lecteur peut se reporter au tableau annexe A.8.

devance largement les États-Unis, même s'il est loin de figurer en tête du classement international (15^e rang en 1990 et 19^e en 2010 pour les femmes; 13^e rang en 1990 et 10^e en 2010 pour les hommes).

Reprise de la forte progression de l'espérance de vie à 65 ans des femmes

Le rythme d'accroissement de l'espérance de vie à 65 ans en Amérique du Nord a fortement varié selon le sexe, le pays et la période (figure 18 et tableau annexe A.9). Les femmes ont été les premières à bénéficier de ces progrès aux âges élevés, et dès les années 1940 et 1950, les Américaines et les Canadiennes ont profité d'une croissance soutenue de leur espérance de vie à 65 ans. Au tournant des années 1960, le rythme d'accroissement s'est intensifié au Canada et a diminué aux États-Unis. Vers le milieu des années 1970, les Américaines ont toutefois rejoint les Canadiennes grâce à une accélération des progrès de l'espérance de vie à partir de 1968, peu après la mise en place du système national d'assurance-santé *Medicare*⁽³⁰⁾, dont l'existence n'explique qu'une partie

Figure 18. Espérance de vie à 65 ans selon le sexe au Canada et aux États-Unis, entre 1921 et 2009



Source: Human Mortality Database (2012).

(30) Le programme *Medicare*, créé en 1965 (Titre XIX du *Social Security Act*) et mis en œuvre l'année suivante, est un système d'assurance-santé géré par le gouvernement des États-Unis et destiné aux personnes âgées d'au moins 65 ans ou répondant à d'autres critères (par exemple, personnes invalides ou souffrant d'insuffisance rénale terminale) (Centers for Medicare & Medicaid Services, 2011; Social Security Administration, 2011). Une partie des coûts de soins de santé sont pris en charge par le programme, mais celui-ci ne couvre pas l'ensemble des frais médicaux, ni les coûts liés aux soins de longue durée. Le programme *Medicaid*, créé au même moment que *Medicare*, offre une couverture médicale aux individus et familles à faible revenu ou ressources limitées. Contrairement à *Medicare*, *Medicaid* est géré au niveau de chaque État.

de cette accélération (Card *et al.*, 2004; Vallin et Meslé, 2006; Ho et Preston, 2010). À partir du début des années 1980, une nette décélération s'est amorcée dans les deux pays, et comme elle s'est avérée plus marquée et plus longue aux États-Unis qu'au Canada, les Canadiennes ont progressivement devancé leurs voisines. Depuis la fin des années 1990 toutefois, les femmes profitent dans les deux pays d'une reprise de la croissance de l'espérance de vie. Les Américaines ayant survécu à leur 65^e anniversaire pouvaient espérer vivre jusqu'à 85,5 ans en 2009, et les Canadiennes jusqu'à 86,3 ans en 2007.

Les femmes en Amérique du Nord n'ont pas été les seules à connaître un ralentissement des progrès de la mortalité aux grands âges durant les années 1980 et 1990. Aux Pays-Bas et au Danemark entre autres, le rythme d'accroissement de l'espérance de vie féminine à 65 ans s'est fortement ralenti comme aux États-Unis, tandis qu'il demeurait très soutenu en France et au Japon, permettant à ces deux pays de prendre la tête du classement international (Meslé et Vallin, 2006; Staetsky, 2009). Cette divergence momentanée des trajectoires d'espérance de vie aux âges élevés serait en grande partie attribuable à l'impact différentiel de la mortalité liée au tabagisme féminin (Staetsky, 2009).

Bien que les hommes aient profité de réductions notables de la mortalité aux grands âges beaucoup plus tardivement que les femmes, le rythme auquel leur espérance de vie à 65 ans s'accroît depuis le début des années 1980 est plus élevé que chez ces dernières (figure 18). L'écart entre les deux sexes s'amenuise progressivement. En 1980, l'espérance de vie masculine à 65 ans s'établissait à 14,1 ans aux États-Unis et 14,5 ans au Canada, soit 4,2 ans et 4,3 ans en deçà de l'espérance de vie féminine. Aujourd'hui, les hommes de 65 ans peuvent espérer vivre jusqu'à 82,8 ans aux États-Unis (2009) et 83,2 ans au Canada (2007), c'est-à-dire 2,6 et 3,1 années de moins que les femmes. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des deux prochaines décennies en Amérique du Nord, du fait notamment de l'évolution différentielle des comportements tabagiques passés des hommes et des femmes. La baisse du tabagisme s'étant révélée plus forte chez les hommes que chez les femmes, la diminution de l'écart projeté entre les deux sexes s'avère plus rapide lorsque les projections tiennent compte du tabagisme que lorsqu'elles n'en tiennent pas compte (Wang et Preston, 2009).

Le poids de la baisse de la mortalité aux grands âges s'accroît

En Amérique du Nord comme dans la plupart des pays industrialisés, les progrès de l'espérance de vie à la naissance résultent désormais en majeure partie des gains de mortalité aux grands âges. Un simple exercice de décomposition, mesurant la contribution des différents groupes d'âges aux gains d'espérance de vie à la naissance pour chaque sexe, permet d'apprécier le rôle croissant de la baisse de la mortalité aux âges élevés aux États-Unis et au Canada au cours des deux dernières décennies (tableau 14). Alors qu'entre 1987 et 1997, environ 40 % des gains réalisés par les femmes américaines et

Tableau 14. Contribution des groupes d'âges aux gains d'espérance de vie à la naissance (années) au Canada et aux États-Unis

Groupe d'âges	Hommes		Femmes	
	1987 à 1997	1997 à 2007	1987 à 1997	1997 à 2007
Canada				
0-14 ans	0,29	0,09	0,16	0,07
15-24 ans	0,15	0,10	0,04	0,03
25-44 ans	0,16	0,21	0,07	0,10
45-64 ans	0,80	0,57	0,39	0,31
65-79 ans	0,71	1,15	0,36	0,64
80 ans et plus	0,06	0,55	0,09	0,59
Total	2,17	2,67	1,12	1,72
États-Unis				
0-14 ans	0,35	0,10	0,25	0,07
15-24 ans	0,10	0,05	0,03	0,03
25-44 ans	0,29	0,13	0,04	0,03
45-64 ans	0,71	0,42	0,31	0,30
65-79 ans	0,68	0,96	0,29	0,54
80 ans et plus	0,11	0,38	0,11	0,29
Total	2,24	2,04	1,03	1,26
<i>Note</i> : 2007 est la dernière année pour laquelle nous avons des données conjointes pour les deux pays.				
<i>Source</i> : Calculs des auteures à partir des données de la Human Mortality Database (2012).				

canadiennes résultaient de la diminution de la mortalité à 65 ans et plus, cette contribution s'est élevée à 66 % aux États-Unis et 72 % au Canada au cours de la période décennale la plus récente, une part croissante étant due à la baisse de la mortalité après 80 ans (près de la moitié au Canada et un peu plus du tiers aux États-Unis). Chez les hommes, aux États-Unis comme au Canada, environ 65 % des années de vie gagnées résultaient des progrès à 65 ans et plus entre 1997 et 2007 (la baisse après 80 ans y étant due pour près du tiers), contre 35 % pendant la décennie précédente.

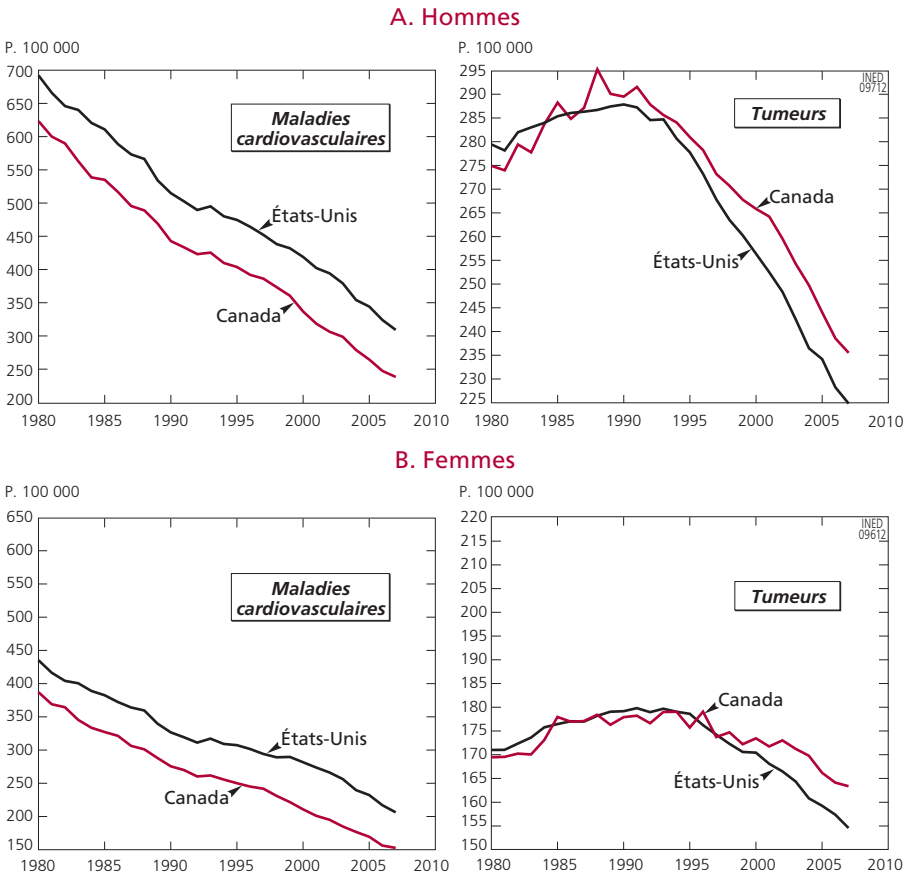
IX. Causes de décès

Depuis 1980, les maladies cardiovasculaires et les tumeurs représentent au minimum 60 % du taux comparatif de mortalité toutes causes, tant pour les hommes que les femmes aux États-Unis et au Canada (tableau annexe A.11). La chute spectaculaire de la mortalité par maladies cardiovasculaires (– 55 % chez les hommes et – 53 % chez les femmes aux États-Unis, – 62 % chez les hommes et – 61 % chez les femmes au Canada) a cependant eu pour effet de réduire substantiellement sa part dans la mortalité générale. Alors qu'un peu plus de la moitié du taux comparatif toutes causes était due aux maladies cardiovasculaires

en 1980, cette proportion n'atteint qu'environ le tiers en 2007. La mortalité par tumeur est également plus faible aujourd'hui qu'en 1980 (– 20 % chez les hommes et – 10 % chez les femmes aux États-Unis, – 14 % et – 4 % au Canada), mais son évolution s'est avérée très différente de celle de la mortalité par maladies cardiovasculaires (figures 19.A et 19.B). Dans les deux pays, le taux comparatif de mortalité par cancer a d'abord augmenté jusqu'au début des années 1990 pour les hommes et vers 1995 pour les femmes. La diminution a ensuite été plus régulière et plus rapide aux États-Unis qu'au Canada, peut-être en raison d'un dépistage plus large et d'un traitement plus efficace du cancer du sein et du col de l'utérus chez les femmes, du cancer de la prostate et colorectal chez les hommes (O'Neill et O'Neill, 2007 ; Preston et Ho, 2011).

En 2007, les « autres maladies » représentaient le troisième grand groupe de causes de décès, soit 20 % du taux comparatif de mortalité toutes causes

Figure 19. Évolution des principales causes de décès selon le sexe au Canada et aux États-Unis, de 1980 à 2007 (taux comparatif)



Sources : Canada – calculs des auteures à partir de données de Statistique Canada. États-Unis – calculs des auteures à partir de données du National Center for Health Statistics.

chez les hommes et 24 % chez les femmes dans les deux pays. Ces autres maladies sont particulièrement fréquentes parmi les moins de 15 ans (entre 67 % et 74 % du taux comparatif toutes causes pour chaque sexe dans les deux pays) et, dans une moindre mesure, parmi les 80 ans ou plus (entre 22 % et 29 % pour chaque sexe dans les deux pays, tableau 15). Avant l'âge de 15 ans, il s'agit essentiellement de décès concentrés près de la naissance, qui résultent de malformations congénitales ou de traumatismes liés à l'accouchement.

Au cours des trente dernières années, les morts violentes ont concerné essentiellement les 15-24 ans (environ 80 % du taux comparatif de mortalité à ces âges pour l'ensemble des causes chez les hommes et 65 % chez les femmes en 2007) et les 25-44 ans (52 % chez les hommes et 32 % chez les femmes). Elles ont fortement diminué en Amérique du Nord, quoique l'on observe une légère augmentation de ce type de décès depuis environ dix ans aux États-Unis⁽³¹⁾. Les homicides représentent près du quart des décès masculins au sein de la catégorie des morts violentes aux États-Unis chez les 15-24 ans en 2007 et 13 % des décès féminins. Leur poids demeure nettement moins conséquent au Canada (environ deux fois et demie plus faible). De façon similaire chez les 25-44 ans, le poids des homicides dans les morts violentes aux États-Unis est trois fois plus élevé qu'au Canada pour les hommes et représente près du double de celui des femmes. Néanmoins, l'évolution du taux de mortalité par homicide est relativement stable voire en diminution à ces âges depuis 2000 aux États-Unis.

Enfin, la baisse récente (au tournant du XXI^e siècle) du taux comparatif des maladies de l'appareil respiratoire se poursuit pour chaque sexe dans les deux pays. Toutefois, comme ces maladies touchent davantage les personnes âgées représentant une part croissante de la population, leur poids dans la mortalité totale se maintient à 9 % ou 10 % en 2007.

X. Disparités géographiques et sociales de la mortalité

Des disparités géographiques considérables aux États-Unis

Des écarts de mortalité importants entre les États américains et entre les provinces et territoires canadiens se dissimulent derrière les tendances nationales décrites jusqu'à présent. C'est ce qu'illustre la carte des espérances de vie à la naissance des États américains et des provinces et territoires canadiens, très similaire pour les deux sexes (figure 20). Aux États-Unis, le District de Columbia, tous les États du Sud (sauf la Floride) et certains États du Middle West (situés le plus au sud, ainsi que le Michigan), se caractérisent par des valeurs relativement faibles d'espérance de vie. En revanche, plusieurs États des régions du Centre Nord-Ouest, des Montagnes, du Pacifique et de la Nouvelle-Angleterre bénéficient d'espérances de vie relativement élevées. Au Canada, ce sont les

(31) L'accroissement de la mortalité par empoisonnement accidentel depuis la fin des années 1990 (Miech *et al.*, 2011) y a visiblement contribué.

Tableau 15. Taux comparatif de mortalité par grand groupe d'âges en 2007 (pour 10000) et répartition par cause de décès (%) au Canada et aux États-Unis

Cause de décès	Groupe d'âges												Tous âges	
	0-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65-79 ans		80 ans ou plus		Can.	É.-U.
	Can.	É.-U.	Can.	É.-U.	Can.	É.-U.	Can.	É.-U.	Can.	É.-U.	Can.	É.-U.		
Hommes														
Taux comparatifs toutes causes (P. 10000)	5,0	6,7	7,0	11,5	11,4	19,1	52,4	75,8	279,4	314,8	1121,3	1156,5	78,5	91,4
Maladies infectieuses et parasitaires	2,2	2,3	0,9	1,0	3,9	5,6	2,6	4,5	1,6	2,3	2,0	2,0	2,1	2,9
Tumeurs	6,0	4,1	6,2	4,1	14,9	9,8	39,0	29,2	40,3	33,6	23,8	20,4	31,7	25,2
Maladies cardiovasculaires	2,0	3,2	2,8	3,6	13,5	16,5	26,4	30,6	29,1	32,9	35,2	40,4	29,5	32,8
Maladies de l'appareil respiratoire	2,7	3,6	1,6	1,3	2,2	2,2	4,0	5,4	8,5	10,9	12,9	12,4	8,8	9,2
Autres maladies	73,4	67,3	8,7	6,6	13,3	13,9	16,2	17,8	17,4	16,7	23,0	21,8	19,6	19,2
Morts violentes	13,8	19,6	79,7	83,4	52,3	52,1	11,8	12,6	3,1	3,5	3,2	2,9	8,2	10,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes														
Taux comparatifs toutes causes (P. 10000)	4,3	5,4	2,8	4,2	6,0	10,3	33,0	45,6	174,0	211,9	822,5	875,5	52,7	62,4
Maladies infectieuses et parasitaires	1,8	2,3	1,2	2,4	3,2	6,0	1,8	3,9	2,0	2,7	1,9	2,1	1,9	2,7
Tumeurs	7,1	4,9	10,2	8,3	35,5	23,0	55,4	39,7	42,5	33,5	17,6	14,1	29,3	23,1
Maladies cardiovasculaires	2,5	3,5	4,1	6,1	10,5	15,3	14,9	22,5	24,8	29,7	38,3	43,5	30,5	35,0
Maladies de l'appareil respiratoire	2,0	3,3	2,7	2,4	2,7	3,5	4,8	6,9	9,2	11,9	10,0	10,3	8,8	9,8
Autres maladies	74,2	69,2	16,9	15,8	16,7	19,7	16,3	18,6	19,1	20,0	29,1	27,7	24,9	24,6
Morts violentes	12,4	16,8	64,9	65,0	31,4	32,5	6,9	8,4	2,5	2,3	3,2	2,2	4,6	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes : Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans le tableau annexe A.10 (rubrique de la CIM-10). Les décès de cause mal définie ou non déclarée ont été répartis proportionnellement entre les six groupes de causes bien définies.

Sources : Canada – calculs des auteurs de Statistique Canada. États-Unis – calculs des auteurs à partir des données du National Center for Health Statistics.

territoires situés au nord du pays, et la province de Terre-Neuve-et-Labrador à l'extrême est qui affichent les durées de vie moyennes les plus faibles. Les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta à l'ouest ainsi que l'Ontario et le Québec (pour les femmes seulement dans cette dernière province) au centre du pays présentent les espérances de vie canadiennes les plus élevées.

En 1999-2001, l'espérance de vie à la naissance aux États-Unis s'étendait de 68,0 ans dans le District de Columbia à 76,9 ans à Hawaï chez les hommes, soit un écart de 8,9 ans (tableau annexe A.6). Les femmes résidant dans ces deux États affichaient aussi les espérances de vie les plus extrêmes, 76,5 et 82,6 ans, pour un écart égal à 6,1 ans⁽³²⁾. Les disparités géographiques au sein des provinces canadiennes sont nettement plus faibles. En Colombie-Britannique, où l'espérance de vie était la plus élevée en 2007, les hommes et les femmes pouvaient espérer vivre 2,8 et 2,7 ans de plus qu'à Terre-Neuve-et-Labrador où ces valeurs étaient les plus faibles (76,2 contre 79,0 ans pour les hommes et 80,8 contre 83,5 ans pour les femmes).

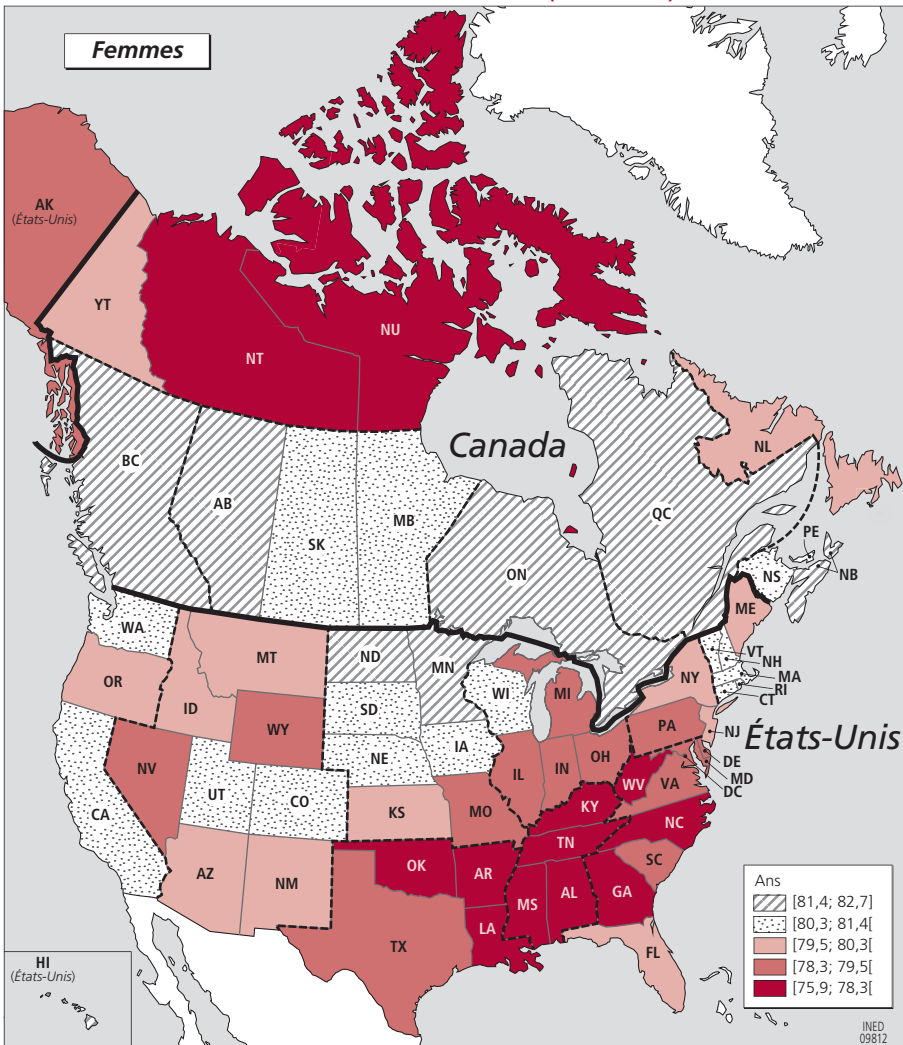
En comparant les niveaux d'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes selon l'État entre 1979-1981 et 1999-2001, on constate d'abord que les disparités géographiques se sont récemment accrues aux États-Unis pour chaque sexe (tableau annexe A.6). L'écart type (pondéré) des espérances de vie masculines, résumant l'ampleur de la variabilité au sein de l'ensemble des valeurs observées, est passé de 1,2 à 1,4 an et celui des espérances de vie féminines de 0,9 à 1,1 an. Cette aggravation des disparités est préoccupante, d'autant plus qu'elle succède à deux décennies (années 1960 et 1970) durant lesquelles les disparités s'amenuisaient au contraire (Ezzati *et al.*, 2008)⁽³³⁾. On note aussi peu de changements dans la distribution spatiale des durées de vie moyennes depuis 1979-1981. En effet, mis à part les États de l'Atlantique Centre (principalement New York et New Jersey) qui ont progressé favorablement dans le classement national, la hiérarchie des régions est essentiellement demeurée la même. Les États d'Hawaï et du District de Columbia, situés aux deux extrêmes de la distribution géographique de l'espérance de vie, continuent de se démarquer, bien que l'écart se soit un peu réduit entre ces deux États depuis 1979-1981.

Au Canada, l'évolution récente des disparités géographiques de la mortalité diffère selon le sexe (tableau annexe A.6). Pour les hommes, l'écart type (pondéré) des espérances de vie à la naissance pour les provinces s'est d'abord accru entre 1980 et 2000 (0,7 contre 0,9 an), alors que celui des femmes a diminué (0,6 contre 0,5 an). En 2007, les deux sexes ont toutefois retrouvé leur niveau

(32) À l'échelle des comtés américains, soit l'unité géographique la plus fine pour laquelle des données sur la mortalité sont systématiquement disponibles aux États-Unis, l'écart d'espérance de vie à la naissance est encore plus marqué. En 1999, il atteignait 18,2 ans pour les hommes et 12,7 ans pour les femmes (Ezzati *et al.*, 2008).

(33) Selon les auteurs, ce renversement de tendance s'explique par une poursuite de la baisse de la mortalité dans les régions les plus avantagées du pays d'une part, et une stagnation, voire une augmentation, de la mortalité dans les plus défavorisées d'autre part.

Figure 20A. Espérance de vie à la naissance des femmes dans les provinces (2000) et territoires canadiens (2000-2004) et dans les États américains (1999-2001)



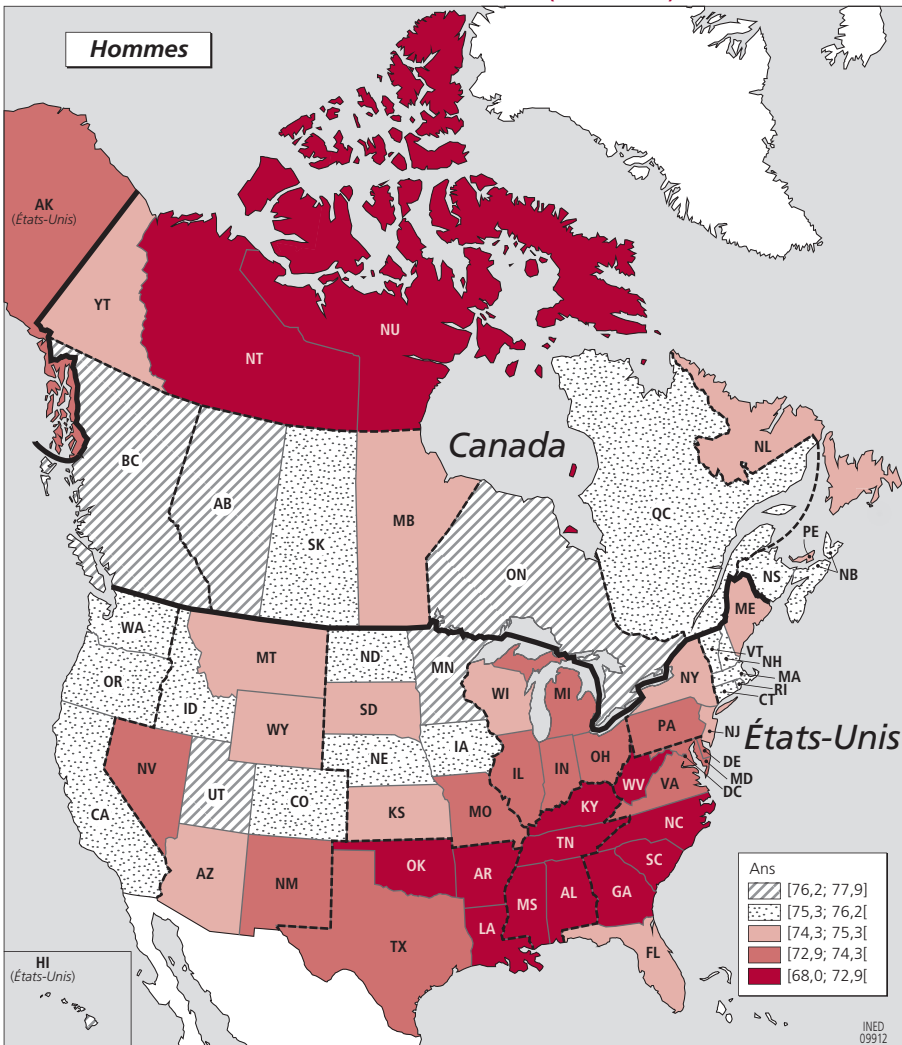
Note : Par souci de cohérence, nous avons représenté les valeurs de l'espérance de vie pour la dernière année pour laquelle nous en disposons dans les deux pays, bien que les données les plus récentes soient celles de 2007 au Canada.

Sources : Canada – Base de données sur la longévité canadienne (2012). États-Unis – données préparées par Wilmoth *et al.* (2011).

de 1980. Comparativement à la chute soutenue de l'écart d'espérance de vie entre les provinces du début du xx^e siècle jusqu'à la fin des années 1970⁽³⁴⁾ (Adams, 1990 ; Manuel et Hockin, 2000), ces changements sont plutôt faibles.

(34) Au début des années 1920, l'écart absolu entre les provinces canadiennes affichant les espérances de vie maximale et minimale s'établissait à 10 ans environ pour chaque sexe. Vers la fin des années 1970, il n'était plus que d'environ 2 ans (Base de données sur la longévité canadienne, 2012).

Figure 20B. Espérance de vie à la naissance des hommes dans les provinces (2000) et territoires canadiens (2000-2004) et dans les États américains (1999-2001)



Note : Par souci de cohérence, nous avons représenté les valeurs de l'espérance de vie pour la dernière année pour laquelle nous en disposons dans les deux pays, bien que les données les plus récentes soient celles de 2007 au Canada.

Sources : Canada – Base de données sur la longévité canadienne (2012). États-Unis – données préparées par Wilmoth et al. (2011).

Le début des années 1980 marque cependant la fin d'une longue période de forte convergence de l'espérance de vie au sein des provinces canadiennes, en particulier pour les hommes. Plusieurs modifications ont pu être observées dans le classement provincial depuis 1980. La Colombie-Britannique occupe désormais le premier rang pour les hommes comme pour les femmes et dispose d'une avance considérable sur le reste du pays. Le Québec se trouve dans une

position nettement plus favorable face aux autres provinces en 2007 qu'en 1980⁽³⁵⁾. La situation de Terre-Neuve-et-Labrador s'est à l'inverse détériorée durant ces deux décennies, non seulement par rapport aux provinces canadiennes en général mais également aux autres provinces de l'Atlantique. Enfin, concernant les territoires canadiens, le Yukon, contrairement aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, a rattrapé en partie son retard sur le reste du Canada en 2000-2004 par rapport à 1980-1984.

Une mortalité beaucoup plus élevée pour les Américains de race noire

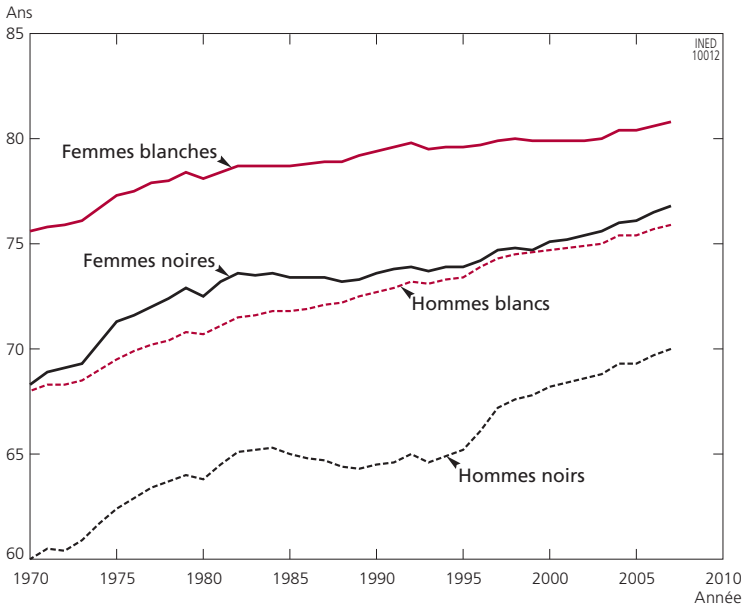
En remontant aussi loin dans le passé que les données (fiabes) le permettent aux États-Unis, on observe des différences substantielles de mortalité entre les Américains de race noire et de race blanche, toujours à l'avantage de ces derniers. L'évolution de l'écart absolu d'espérance de vie à la naissance depuis le début du xx^e siècle se divise toutefois en trois périodes bien distinctes. Entre 1900 et 1982, l'écart s'est d'abord nettement réduit, passant de 14,6 à 5,7 ans tous sexes réunis (Arias, 2011). En revanche, les dix années suivantes ont été marquées par une recrudescence des disparités, due en grande partie à une augmentation de la mortalité liée au VIH/sida et aux homicides chez les hommes noirs (Harper *et al.*, 2007; figure 21). En 1993, l'écart atteignait ainsi 7,1 ans pour les deux sexes (8,5 ans pour les hommes et 5,8 ans pour les femmes). Depuis cette date, la situation s'est améliorée, de sorte qu'en 2007, la durée de vie moyenne des hommes et des femmes se déclarant de race blanche étaient de 5,9 et de 4,0 ans supérieure à celle des hommes et des femmes se déclarant de race noire. Même s'il s'agit des écarts les plus faibles enregistrés depuis 1900 pour chaque sexe, ils demeurent considérables et ne sont que peu inférieurs (moins d'un an) à ceux qui prévalaient au début des années 1980.

Si l'on tient compte à la fois de la qualification raciale des individus et des diverses caractéristiques sociodémographiques de leur comté de résidence pour répartir la population américaine en groupes plus homogènes, les écarts d'espérance de vie à la naissance observés sont encore plus marqués (Murray *et al.*, 2006). En 2001, parmi les huit types de comtés distingués par les auteurs, l'écart entre les extrêmes s'établissait à 15,4 ans pour les hommes (Asiatiques contre Noirs résidant en milieu urbain à haut risque) et à 12,8 ans pour les femmes (Asiatiques contre Noires à faible revenu résidant au Sud des États-Unis).

Au Canada, toute comparaison impliquant la catégorie des « Blancs » est impossible, cette dernière, comme on l'a vu, n'existant pas dans ce pays (section III). On peut cependant comparer la mortalité des minorités visibles à celle des Canadiens qui n'appartiennent pas à ce groupe. Par exemple, entre 1991 et 2001, toutes les minorités visibles affichaient des taux comparatifs

(35) Avant 1980, le Québec occupait presque toujours le dernier rang du classement provincial de l'espérance de vie à la naissance (Base de données sur la longévité canadienne, 2012).

Figure 21. Espérance de vie à la naissance selon la race et le sexe aux États-Unis, de 1970 à 2007



Source : Arias (2011).

de mortalité inférieurs à celui des autres Canadiens (Wilkins *et al.*, 2008). Ce résultat, surprenant à première vue, serait lié à un phénomène de sélection positive des immigrants⁽³⁶⁾, les personnes nées au Canada membres d'une minorité visible ne bénéficiant généralement pas de cet avantage de mortalité. Une autre façon d'aborder les inégalités sociales de mortalité au Canada consiste à répartir la population en sous-groupes à l'aide d'un indice conçu sur la base des informations socioéconomiques recueillies à l'échelle micro-géographique (Pampalon *et al.*, 2009c)⁽³⁷⁾. Pour la période 1991-2001, 4,4 années d'espérance de vie à 25 ans⁽³⁸⁾ séparaient les hommes les plus et les moins

(36) Au Canada comme dans plusieurs autres pays développés, les immigrants semblent bénéficier d'un avantage de survie à presque tous les âges comparés aux natifs (Sharma *et al.*, 1990 ; Trovato, 1993 ; Chen *et al.*, 1996 ; Bourbeau, 2002). Outre le fait que le processus d'immigration soit sélectif par nature et qu'il tende à sélectionner les jeunes et les individus en bonne santé, tous les immigrants sont tenus de passer un examen médical avant d'être admis au Canada (il en est de même aux États-Unis). Les personnes présentant de graves problèmes de santé sont renvoyées dans leur pays. La sélectivité, en termes de santé, s'en trouve ainsi renforcée. Une autre hypothèse a trait à leurs habitudes tabagiques à long terme, généralement moins marquées que celles des natifs. Cette hypothèse s'est avérée probante aux États-Unis et pourrait l'être aussi au Canada (Blue et Felon, 2011).

(37) Pour construire ce qu'ils définissent comme « indice de défavorisation » (*index of deprivation*), les auteurs se sont inspirés des propositions de Townsend (1987) relatives au concept de *deprivation* et à l'indice correspondant qu'il a développé. Cet indicateur correspond aux indices de précarité utilisés en Europe.

(38) Les données pour l'espérance de vie à la naissance selon le quintile de désavantage ne sont pas disponibles pour le Canada.

avantagés économiquement (Pampalon *et al.*, 2009b). Pour les femmes, l'écart s'établissait à 2,9 années.

Aggravation des disparités socioéconomiques de la mortalité en Amérique du Nord

À l'instar des disparités géographiques de la mortalité, les inégalités sociales et matérielles de mortalité se sont récemment creusées en Amérique du Nord. Aux États-Unis, entre les années 1980-1982 et 1998-2000 par exemple, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les déciles extrêmes de la population américaine⁽³⁹⁾ est passé de 3,8 à 5,4 ans pour les hommes et de 1,3 à 3,3 ans pour les femmes (Singh et Siahpush, 2006). Le creusement des inégalités ne se limite pas aux groupes situés aux deux extrêmes de la distribution, l'écart d'espérance de vie à la naissance s'étant accru entre le décile le plus favorisé et chacun des sept déciles les plus défavorisés pour les deux sexes. Au Canada, le rapport des taux comparatifs de mortalité avant l'âge de 75 ans entre les quintiles extrêmes de désavantage matériel et social est passé de 2,0 à 2,6 entre 1989-1993 et 1999-2003 (sexes réunis), soit une augmentation de 30 % (Pampalon *et al.*, 2009a).

XI. Migrations internationales et politique migratoire

Des effectifs annuels considérables d'immigrants aux États-Unis

En 2010, 1 043 000 immigrants internationaux ont été admis aux États-Unis, soit 3,7 fois plus qu'au Canada, qui en a pour sa part accueilli 281 000. Ces chiffres traduisent un phénomène ancien : le nombre de migrants admis sur le territoire des États-Unis a été plus élevé qu'au Canada tout au long du XX^e siècle. Même durant la longue période de restrictions migratoires extrêmement sévères s'étendant de la fin de la première guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1960 aux États-Unis⁽⁴⁰⁾, le nombre d'immigrants est demeuré légèrement supérieur à celui du Canada. Depuis 1965, l'accroissement nettement plus rapide du nombre d'immigrants accueillis aux États-Unis n'a cessé de creuser l'écart avec son voisin (figure 22). Néanmoins, au cours des trente dernières années, le nombre annuel d'immigrants a presque doublé dans les deux pays. En 1980, les États-Unis admettaient 531 000 nouveaux venus et le Canada 143 000. Aux États-Unis, cette évolution a été ponctuée par une augmentation soudaine, à mettre au compte de la loi de 1986 (*Immigration*

(39) Un indice de « défavorisation » développé par Singh et Siahpush (2006) composé de onze indicateurs socioéconomiques (Pampalon *et al.* (2009c) en utilisent six), a servi à la répartition de la population américaine en déciles.

(40) Comme dit précédemment (section II), un régime de quotas par nationalité (*National Origins Formula*) était en vigueur entre 1924 et 1965 aux États-Unis. Il a eu pour effet de limiter le nombre annuel d'immigrants européens à 150 000, d'interdire l'entrée d'immigrants asiatiques et d'avantager très fortement les Européens de l'Ouest et du Nord (Daniel, 2003b). Ce régime a été aboli par la loi de 1965 (*Immigration and Nationality Act of 1965*, aussi connue sous le nom de *Hart-Celler Act*).

Figure 22. Effectif d'immigrants au Canada et aux États-Unis de 1940 à 2010

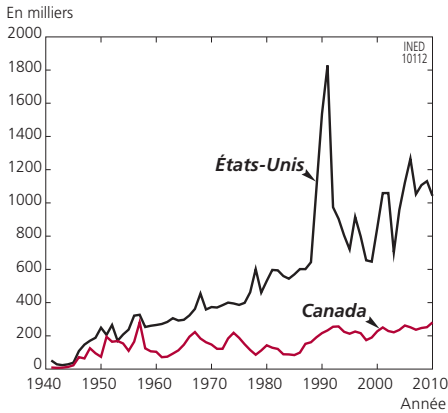
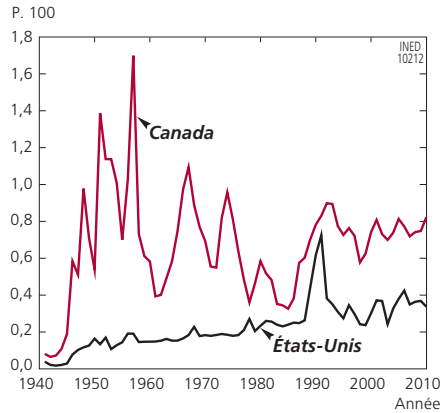


Figure 23. Taux d'immigration au Canada et aux États-Unis de 1940 à 2010



Sources (pour les deux figures) : Canada – 1940-1979 : Emploi et Immigration Canada (1982); 1980-1985 : Citoyenneté et Immigration Canada (2004); 1986-2010 : Citoyenneté et Immigration Canada (2011). États-Unis – 1941-1988 : Carter *et al.* (2006); 1989-2000 : United States Immigration and Naturalization Service (2002); 2001-2010 : United States Department of Homeland Security (2011).

Reform and Control Act), qui a permis la régularisation de quelque 3 millions d'immigrants illégaux au tournant des années 1990⁽⁴¹⁾. C'est ainsi qu'en 1991, le flux d'immigrants en situation légale a atteint 1 827 000 dans ce pays, soit l'effectif annuel le plus élevé de son histoire, dont près des deux tiers (1 123 000, soit 62 %) faisaient partie de ce programme de régularisation.

Bien que l'écart absolu entre les nombres de nouveaux arrivants aux États-Unis et au Canada ne cesse de croître, le taux d'immigration, c'est-à-dire l'effectif annuel d'immigrants rapporté à celui de la population du pays d'accueil, demeure plus élevé au Canada qu'aux États-Unis depuis 1945 (figure 23). En 2010, le taux canadien s'élevait à 0,8 %, soit plus du double du taux américain, qui s'établissait à 0,3 %. Si le nombre d'immigrants admis en 2010 représente tout de même un faible pourcentage de la population canadienne, rappelons cependant que le taux d'accroissement migratoire représente près des deux tiers du taux d'accroissement démographique total du Canada depuis le milieu des années 1990 (section IV). Aux États-Unis, cette part est inférieure au tiers, la croissance démographique totale ayant été à peu près identique à celle du Canada tout au long de cette période.

La population des immigrés constitue aujourd'hui une part non négligeable de la population totale dans les deux pays mais surtout au Canada, du fait des vagues d'immigration successives survenues durant tout le XX^e siècle. Les données du recensement canadien de 2006 indiquent que près d'une personne sur cinq (19,8 %) est née à l'étranger, ce qui correspond à environ 6,2 millions

(41) Pour plus d'informations à propos de cette loi, le lecteur peut se reporter à Daniel (2003b).

d'individus (Chui *et al.*, 2007). Il s'agit là du niveau le plus élevé enregistré au cours des 75 dernières années dans ce pays. Aux États-Unis, la proportion de personnes nées à l'étranger est plus faible : 12,5 % ou 38,0 millions de personnes⁽⁴²⁾ en 2006. Parmi les pays occidentaux qui accueillent un nombre conséquent d'immigrés, seule l'Australie se caractérise par une proportion de personnes nées à l'étranger un peu plus forte que le Canada (22,2 % en 2006)⁽⁴³⁾. À titre de comparaison, les populations d'Allemagne et de France comptaient 12,7 % et 11,2 % d'immigrants en 2006 (OCDE, 2012).

Le regroupement familial est le principal motif d'admission aux États-Unis, contrairement au Canada

Les grands principes sur lesquels repose la législation actuelle des États-Unis en matière d'immigration proviennent de la loi adoptée en 1965 (*Immigration and Nationality Act of 1965*). C'est à partir de ce moment que le régime des quotas par nationalité, qui prévalait depuis le début des années 1920, a été aboli et remplacé par un système de « plafonds » visant à limiter le nombre de visas pouvant être octroyés annuellement d'une part, et le nombre de nouveaux arrivants en provenance d'un même pays d'autre part (Daniel, 2003b). De plus, un système de « catégories préférentielles » a été instauré afin de canaliser les types d'immigration. Depuis 1995, lorsque la loi américaine dite *Immigration Act of 1990* a été mise en application, un plafond de 675 000 visas annuels a été imposé ; toutefois, les immigrants issus d'un même pays peuvent bénéficier d'un nombre maximum de visas s'élevant à 47 250 (7 %) du total annuel. Une préférence est officiellement accordée pour les raisons suivantes : le regroupement familial (*family-sponsored preferences*) qui concerne 71 % des entrées, le statut de travailleur ou d'« indépendant »⁽⁴⁴⁾ (*employment-based preferences*) pour 21 %, et la « diversité »⁽⁴⁵⁾ (*diversity/green card lottery*) pour 8 %. Les membres de la famille proche (conjointes et enfants mineurs de citoyens américains nés à l'étranger) ne sont cependant pas concernés par ces plafonds et catégories préférentielles, ni les réfugiés dont l'admission est régie depuis 1980 par une loi qui leur est propre (*Refugee Act of 1980*).

(42) Le nombre d'immigrés illégaux (constitués essentiellement des immigrés entrés clandestinement aux États-Unis, des immigrés entrés avec un visa valide qui a expiré et des immigrés ayant enfreint leurs conditions d'admission) a été estimé à 11,3 millions en 2006, soit près du tiers de la population immigrée américaine totale (Passel et Cohn, 2010). Pour le Canada, il n'existe pas d'estimation précise du nombre d'immigrés illégaux, mais il pourrait se situer autour de 0,5 million, correspondant ainsi à 8 % de la population née à l'étranger (Magalhaes *et al.*, 2010).

(43) Le Luxembourg et la Suisse accueillent beaucoup moins d'immigrés que le Canada en nombre absolu, mais ils affichent des proportions plus élevées de personnes nées à l'étranger (Pison, 2010).

(44) La plupart des immigrants admis dans cette catégorie sont parrainés par un employeur américain.

(45) Chaque année, 55 000 visas (dont 5 000 sont, depuis 1999, temporairement réservés à certains demandeurs d'asile concernés par la *Nicaraguan Adjustment and Central American Relief Act of 1997*) sont octroyés à des citoyens de pays présentant un faible taux d'immigration aux États-Unis par un système de loterie (sélection aléatoire des candidats à partir des demandes jugées recevables) (Wasem et Ester, 2004). Cette loterie a débuté en 1995, après une période de transition entre 1992 et 1994.

En 2010, deux tiers des nouveaux arrivants aux États-Unis ont été accueillis dans le cadre du regroupement familial (tableau 16). Cette proportion atteignait 69 % dix ans plus tôt et 73 % en 1986. La part relative des immigrants admis en tant que travailleurs parmi l'ensemble des immigrants (plutôt que parmi ceux admis en vertu des facteurs préférentiels) est plus faible pour chacune de ces trois années (de 9 % à 14 %). La part relative des immigrants pour raison humanitaire, sensible aux périodes de crises internationales, fluctue d'une année à l'autre (entre 7 % et 17 % depuis 1986). Les autres immigrants, notamment ceux admis par tirage au sort depuis 1992 (catégorie préférentielle favorisant la diversité), représentaient 6 % des nouveaux venus en 2010 et 11 % en 2000, mais moins de 1 % en 1986.

Tableau 16. Répartition (%) des immigrants selon le motif d'admission au Canada et aux États-Unis, en 1986, 2000 et 2010

Motif	Canada			États-Unis		
	1986	2000	2010	1986	2000	2010
Famille	42,7	26,6	21,5	72,5	69,1	66,3
Travail	36,1	59,9	66,6	9,4	12,7	14,2
Humanitaire	19,3	13,2	8,8	17,3	7,5	13,1
Autre	1,8	0,2	3,2	0,7	10,7	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes : Pour le Canada, le motif « famille » correspond à la catégorie du regroupement familial dans les statistiques officielles, le motif « emploi » à celle des immigrants économiques et le motif « humanitaire » à celle des réfugiés. Pour les États-Unis, le motif « famille » correspond aux catégories *Family-sponsored preferences* et *Immediate relatives of US citizens* dans les statistiques officielles, le motif « emploi » à *Employment-based preferences* et le motif « humanitaire » à *Refugees and asylees*.

Sources : Canada – Citoyenneté et Immigration Canada (2011). États-Unis – 1986 : United States Department of Homeland Security (2006a); 2000 : United States Department of Homeland Security (2006b); 2010 : United States Department of Homeland Security (2011).

Au Canada, depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en juin 2002, les immigrants sont désormais admis dans l'une des quatre catégories suivantes : regroupement familial, immigration économique, réfugiés et autres immigrants. Cette loi s'inscrit dans la continuité de la précédente, la *Loi sur l'immigration* de 1976 devenue effective en 1978, qui avait créé trois catégories d'admission : une catégorie pour raison familiale, une catégorie pour raison humanitaire et une catégorie résiduelle. Bien qu'il n'existe pas de quotas ni de plafonds d'immigration relatifs à la nationalité ou au pays d'origine, une fourchette cible pour chacune de ces catégories est établie annuellement en fonction des besoins à satisfaire dans chaque province et territoire, du marché du travail et de l'intégration des immigrants. De plus, les nouveaux venus issus de l'immigration économique, ainsi que les membres de la famille éloignée (excluant les conjoints et partenaires, les enfants à charge, les parents et les grands-parents), sont sélectionnés à partir d'un système de points en place depuis 1967, reposant sur des critères tels que la scolarité, la

connaissance du français ou de l'anglais, la capacité à intégrer le marché du travail et les liens familiaux au Canada (Daniel, 2003a; Milan, 2011).

Pour l'ensemble du Canada en 2010, la fourchette cible annoncée pour les différentes catégories d'admission favorisait largement les immigrants économiques (entre 63 % et 65 %), suivis de ceux admis en vertu du regroupement familial (environ 24 %), des réfugiés (entre 8 % et 10 %), et des autres immigrants (environ 3 %) (Milan, 2011)⁽⁴⁶⁾. La répartition des immigrants effectivement admis au Canada au cours de l'année 2010 s'est avérée conforme à ce que le gouvernement canadien avait prévu et elle reflète bien celle découlant des mouvements migratoires internationaux des dix dernières années (tableau 16). Elle contraste toutefois avec celle observée en 1986, année durant laquelle la part relative des immigrants pour regroupement familial dépassait celle des immigrants pour raison économique (43 % contre 36 %). Cette démarcation s'explique par les conditions économiques difficiles du début des années 1980, lorsque seuls les immigrants déjà pourvus d'un emploi au Canada pouvaient être admis pour raison économique.

Diversification de l'origine des immigrants

Tant aux États-Unis qu'au Canada, les immigrants arrivés avant les années 1960 provenaient majoritairement d'Europe, puis du Canada (pour les États-Unis) et des États-Unis (pour le Canada). Les changements apportés aux politiques migratoires dans les deux pays ont cependant eu pour effet de diversifier la composition des flux de façon substantielle.

L'exemple le plus remarquable est sans aucun doute celui de l'immigration asiatique (y compris les ressortissants du Moyen-Orient) qui a connu une augmentation fulgurante, en particulier au Canada. En effet, au cours des dix dernières années, les Asiatiques représentaient environ 60 % des immigrants accueillis sur le territoire canadien (tableau 17), pour seulement 6 % durant les années 1960 (Statistique Canada, 2008). Aux États-Unis, la part relative de cette immigration est passée de 7 % en 1960 à plus de 40 % entre 1978 et 1988 (notamment du fait de l'arrivée des *boat people* après la fin de la guerre du Vietnam) pour finalement atteindre environ 35 % au cours des dix dernières années (United States Immigration and Naturalization Service, 2002; Carter *et al.*, 2006; United States Department of Homeland Security, 2011).

Actuellement, l'importance relative des immigrants d'Asie et d'Amérique du Nord (incluant l'Amérique centrale) est à peu près équivalente aux États-Unis (tableau 17), notamment parce que les ressortissants mexicains qui choisissent de s'y établir sont encore très nombreux (United States Department of Homeland Security, 2011). Au Canada, l'apport de l'Amérique du Nord a fortement diminué depuis les années 1960 et celui du Mexique demeure pratiquement nul (à peine plus de 1 % du nombre annuel d'immigrants depuis

(46) Ces objectifs contrastent avec ceux poursuivis par la politique d'immigration aux États-Unis, qui accorde une priorité écrasante au rapprochement familial.

Tableau 17. Répartition (%) des immigrants au Canada et aux États-Unis selon leur origine, en 1986, 2001 et 2009

Région	Canada			États-Unis		
	1986	2001	2009	1986	2001	2009
Europe	24,8	17,6	16,0	10,4	15,6	9,3
Asie	46,7	64,5	58,4	44,6	33,7	36,5
Afrique	5,7	10,0	13,7	2,9	5,1	11,2
Océanie	0,9	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
Amérique du Nord	13,7	3,5	5,3	34,5	38,3	33,2
Amérique du Sud	7,2	3,5	5,5	7,0	6,5	9,1
Autre ou inconnu	0,9	0,2	0,4	0,0	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes: L'Asie inclut le Moyen-Orient. L'Amérique du Nord inclut l'Amérique centrale.
Sources: Canada – Milan (2011). États-Unis – 1986 : Carter *et al.* (2006); 2001 et 2009 : United States Department of Homeland Security (2011).

2000) (Milan, 2011). L'immigration européenne vers le Canada est aussi beaucoup plus faible aujourd'hui qu'il y a 40 ans, mais les ressortissants européens représentaient encore 16 % des nouveaux arrivants en 2009 (tableau 17). Le continent africain continue pour sa part à fournir de plus en plus d'immigrants au Canada et aux États-Unis, représentant désormais 14 % et 11 % de l'ensemble des arrivants.

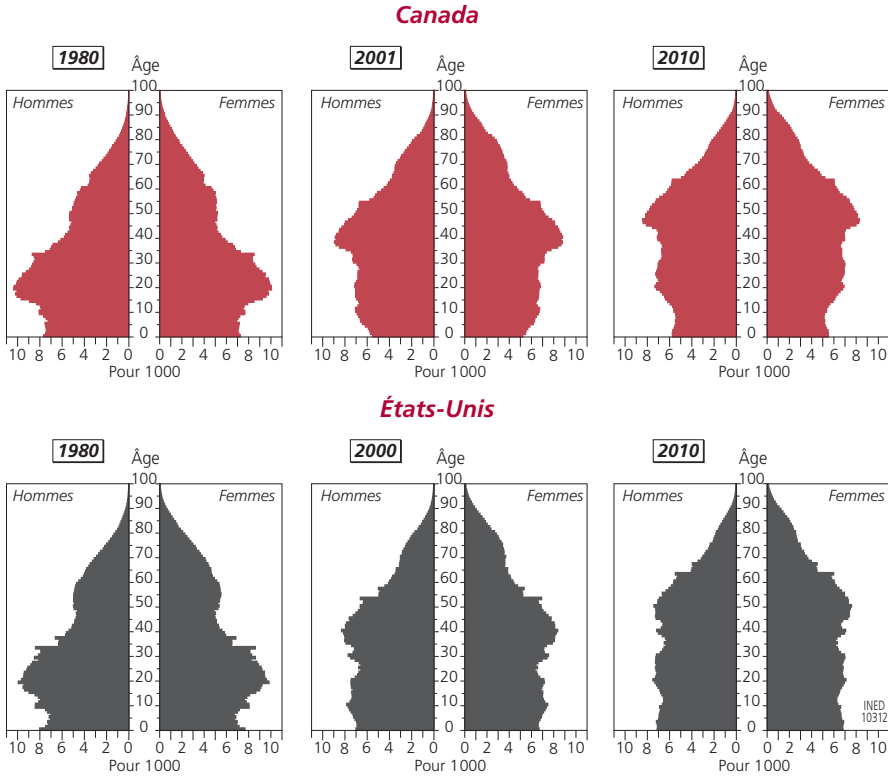
XII. Structure par âge et vieillissement démographique

Les populations américaine et canadienne vieillissent

Sous les effets conjoints des changements de la fécondité et de la mortalité discutés précédemment, la structure par âge des populations du Canada et des États-Unis a subi des transformations importantes depuis 1980. Le processus de vieillissement qu'ont connu ces populations au cours des trente dernières années se reflète clairement dans l'évolution de leur pyramide des âges, dont la forme est devenue de plus en plus rectangulaire au fil du temps (figure 24). Parmi les principales différences entre les deux pays, on note d'abord que la base de la pyramide s'est rétrécie davantage au Canada qu'aux États-Unis durant cette période, essentiellement en raison d'une fécondité canadienne plus faible (section V). De plus, le renflement qui se déplace progressivement vers le haut avec l'avancement en âge des baby-boomers est nettement plus prononcé au Canada qu'aux États-Unis, signalant un déséquilibre plus profond au Canada entre la taille des générations du baby-boom et celle des générations voisines.

En 2010, la population des moins de 15 ans s'élevait à 61,3 millions aux États-Unis, celle des 15 à 64 ans à 207,6 millions et celle des 65 ans et plus à

Figure 24. Pyramides des âges au Canada et aux États-Unis, en 1980, 2001/2000 et 2010

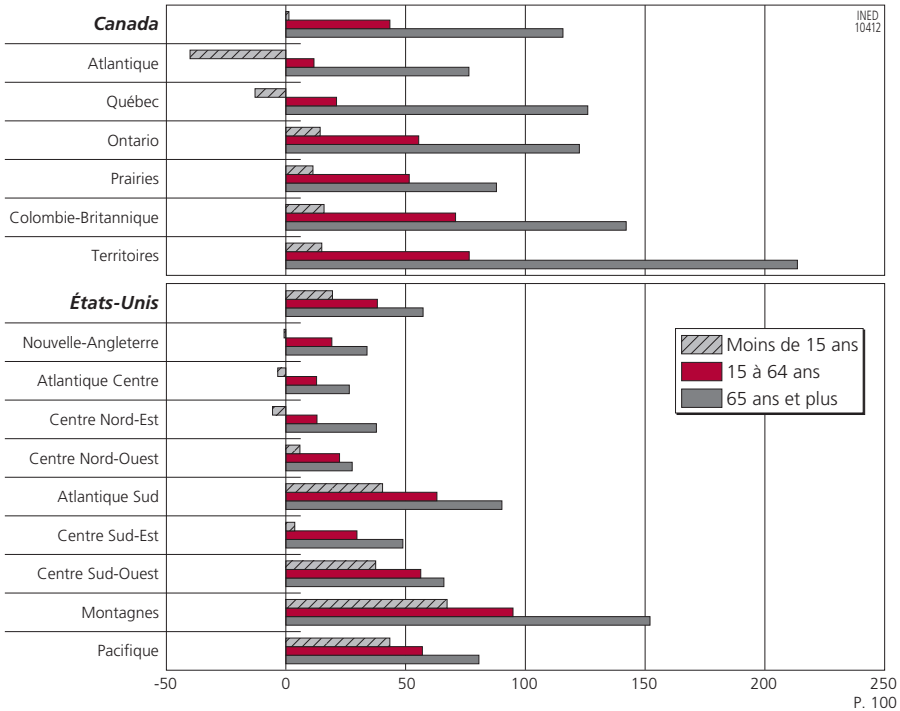


Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-0001. États-Unis – 1980 : United States Census Bureau, www.census.gov/popest/data/national/asrh/1980s/80s_nat_detail.html ; 2000 : www.census.gov/popest/data/national/asrh/2009/files/NC-EST2009-ALLDATA-R-File02.csv ; 2010 : www.census.gov/popest/data/national/asrh/2009/files/NC-EST2009-ALLDATA-R-File22.csv

40,4 millions. Depuis 1980, le groupe des seniors est celui dont l'effectif s'est le plus accru en valeur relative, illustrant bien la progression du vieillissement (figure 25). Les rythmes d'évolution des populations jeunes, adultes et âgées sont encore plus différenciés au Canada : alors que la population des moins de 15 ans a à peine augmenté⁽⁴⁷⁾, celle des 15 à 64 ans a crû de 43 % et celle des 65 ans et plus a plus que doublé. En 2010, ces populations se chiffraient à 5,6, à 23,9 et à 5,0 millions. Le nombre de personnes très âgées (80 ans ou plus) a aussi rapidement augmenté récemment en Amérique du Nord, indiquant que la population âgée elle-même vieillit. Aux États-Unis, on dénombrait 5,2 millions d'octogénaires en 1980 et 11,3 millions en 2010, tandis que ces

(47) La population des moins de 15 ans a d'ailleurs diminué en valeur absolue entre 1980 et 2010 dans plusieurs provinces canadiennes. Les diminutions enregistrées au Québec, en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique sont particulièrement importantes (tableaux annexes A.1 et A.12). Aux États-Unis, seuls six États se trouvent dans cette situation (Dakota du Nord, District de Columbia, Louisiane, Maine, Michigan et Virginie-Occidentale).

Figure 25. Taux de croissance des effectifs de la population par grand groupe d'âges entre 1980 et 2010 au Canada et aux États-Unis selon la région



Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-0001. États-Unis – 1980 : United States Census Bureau, tableau «Resident Population of States» publié en août 1995; 2010 : United States Census Bureau, tableau ST-EST00INT-ALLDATA publié en septembre 2011.

chiffres s'élevaient au Canada à 0,4 et 1,3 million. La part des octogénaires dans la population des 65 ans ou plus est ainsi passée de 20 % à 28 % aux États-Unis et de 19 % à 28 % au Canada.

L'âge médian et la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus font partie des indicateurs les plus répandus pour mesurer le vieillissement démographique. Il y a trente ans, l'âge médian de la population des États-Unis était légèrement supérieur à celui de la population canadienne (30,0 ans contre 29,1 ans en 1980), mais la situation s'est progressivement inversée : en 2010, l'indicateur atteint 37,2 ans et 39,7 ans (tableau annexe A.12). Alors que seuls 7 États américains sur 51 (quasiment tous ceux de la Nouvelle-Angleterre ainsi que la Virginie-Occidentale, la Floride et la Pennsylvanie) affichent aujourd'hui un âge médian supérieur à 40 ans, plus de la moitié des provinces canadiennes (toutes celles de l'Atlantique ainsi que le Québec et la Colombie-Britannique) sont dans cette situation. L'âge médian demeure cependant faible au sein des territoires canadiens, principalement en raison de la forte fécondité des populations autochtones et des conditions de mortalité défavorables comparées au reste du pays. Aux États-Unis, c'est l'État

de l'Utah qui se distingue de loin par l'âge médian le plus faible (29,2 ans). L'État du Maine se caractérise, en revanche, par l'âge médian le plus élevé (42,7 ans)⁽⁴⁸⁾, à peu près identique à celui de l'ensemble des provinces canadiennes de l'Atlantique (42,8 ans).

Entre 1980 et 2010, le pourcentage de personnes âgées de 65 ans ou plus est passé de 11 % à 13 % aux États-Unis, et de 9 % à 14 % au Canada. La hausse de la proportion des 65 ans ou plus est d'autant plus frappante lorsqu'on considère qu'en 1980, moins de la moitié des États américains (21 sur 51) et moins du tiers des provinces canadiennes (3 sur 10) comptaient une proportion égale ou supérieure à 11 %, alors qu'en 2010, seuls quatre États américains (la Géorgie, le Texas, l'Utah et l'Alaska) et une province canadienne (l'Alberta) ne sont pas encore dans cette situation.

Les différences géographiques en matière de vieillissement démographique restent toutefois considérables à l'intérieur des deux pays. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus au sein des États américains en 2010 s'étend de 8 % en Alaska à 17 % en Floride, dont les conditions climatiques en font un véritable pôle d'attraction pour les retraités. La carte du vieillissement américain révèle que tous les États du Centre Nord-Ouest (sauf le Minnesota et le Kansas) et quelques États voisins (le Montana, l'Arizona et l'Oklahoma) affichent des proportions relativement fortes de personnes de 65 ans ou plus (au-delà de 13,3 %) (figure 26). De façon similaire, le couloir longeant les Appalaches à l'est du pays réunit des États dont la part des 65 ans et plus est élevée (en particulier le Maine, la Pennsylvanie et la Virginie-Occidentale où elle est supérieure à 15 %). Au contraire, plusieurs États situés à l'ouest se caractérisent par une proportion relativement faible de personnes âgées. Au Canada, la Nouvelle-Écosse possède actuellement la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus (16 %), alors que l'Alberta, grâce à un dynamisme économique qui attire beaucoup d'immigrants, affiche la proportion la plus faible (10,6 %). Plus généralement, les populations des provinces de l'Atlantique et du Québec sont les plus âgées, tandis que celles des trois territoires canadiens sont les plus jeunes, même comparées à l'Alberta.

Des populations toutefois plus jeunes qu'en Europe

La proportion actuelle de personnes âgées de 65 ans ou plus aux États-Unis (13 %) et au Canada (14 %) demeure, malgré la hausse enregistrée ces trente dernières années, plus faible que celle des différentes régions d'Europe, à l'exception de l'Europe de l'Est (13 %) (tableau 18). Déjà en 1980, l'Europe du Nord et l'Europe de l'Ouest affichaient des proportions plus importantes de 65 ans ou plus qu'aujourd'hui en Amérique du Nord. L'écart avec l'Europe du Sud, de l'Ouest et du Nord est si marqué en 2010 qu'il porte à croire que les populations

(48) Les États de Virginie-Occidentale et de Floride, qui détenaient les âges médians les plus élevés aux États-Unis en 1990 et 2000, affichent désormais des âges médians inférieurs à ceux enregistrés dans les États du Maine, du Vermont et du New Hampshire (dans le cas de la Floride) (Howden et Meyer, 2011).

Tableau 18. Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada, aux États-Unis et en Europe, en 1980 et 2010

Pays/Région ^(a)	Proportion de personnes âgées (%)		Évolution 1980-2010 (%)
	1980	2010	
Canada	9,4	14,1	50,2
États-Unis	11,3	13,1	15,5
Europe du Nord	14,5	16,8	15,6
Europe de l'Ouest	14,7	17,8	21,3
Europe du Sud	12,0	18,4	53,0
Europe du Centre	11,2	14,6	30,9
Europe de l'Est	10,3	13,0	26,1

(a) Par souci de cohérence, les régions européennes suivent ici la définition adoptée par Adveev *et al.* (2011).
Sources : Canada – 1940-1979 : Emploi et Immigration Canada (1982) ; 1980-1985 : Citoyenneté et Immigration Canada (2004) ; 1986-2010 : Citoyenneté et Immigration Canada (2011). États-Unis – 1941-1988 : Carter *et al.* (2006) ; 1989-2000 : United States Immigration and Naturalization Service (2002) ; 2001-2010 : United States Department of Homeland Security (2011). Europe – Eurostat, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/main_tables, données téléchargées le 24 février 2012.

XIII. L'avenir démographique

Des projections de population sont régulièrement publiées par les instituts nationaux de statistiques d'Amérique du Nord comme dans la plupart des pays du monde. Les projections les plus récentes ont été élaborées au niveau national à l'horizon 2050 pour les États-Unis et 2061 pour le Canada (United States Census Bureau, 2009b pour les projections au niveau national, 2004 pour les projections par État ; Statistique Canada, 2010).

Méthode et hypothèses

Les projections de population présentées ici prennent en compte les révisions de population liées aux recensements de 2000 pour les États-Unis et de 2006 pour le Canada. Un ensemble, respectivement, de 5 et 6 scénarios ont été établis et appliqués à la population de référence par la méthode classique des composantes. Les populations de référence sont la population au recensement de 2000 pour les États-Unis et la population estimée en 2009 au Canada. Chaque scénario représente une combinaison différente d'hypothèses concernant l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Pour les projections à un niveau plus fin que le niveau national (États aux États-Unis, provinces et territoires au Canada), des indicateurs spécifiques ainsi que des hypothèses concernant les migrations internes ont été développés par les bureaux de statistique. Pour le Canada, les projections par province et territoire ont été publiées simultanément aux projections nationales mais avec un horizon moins lointain, soit 2036. Pour les États-Unis, les projections par État sont plus anciennes, les plus récentes ayant été publiées en 2005 à l'horizon 2030⁽⁴⁹⁾.

(49) Pour permettre la comparaison entre les deux pays, ne sont présentés ici que les résultats des projections pour la période 2010-2050 au niveau national et 2010-2030 au niveau régional.

Au niveau national au Canada, le scénario central suppose le maintien de l'indice synthétique de fécondité à un niveau constant de 1,7 enfant par femme dès la première année projetée et la poursuite du déclin séculaire de la mortalité jusqu'à un niveau d'espérance de vie à la naissance atteignant 84,0 ans chez les hommes et 87,3 ans chez les femmes en 2036 (soit un gain de 5,8 et 4,4 ans pour chacun des deux sexes). Il correspond en outre à un solde migratoire annuel de 252 500 personnes. Au niveau provincial, le scénario central repose sur l'hypothèse que les migrations interprovinciales poursuivront la tendance observée de 1981 à 2008 (Statistique Canada, 2010).

Aux États-Unis, les hypothèses sont plus complexes car elles ont été établies séparément pour trois grands groupes ethniques (Hispaniques, Noirs non hispaniques, autres). Le tableau 19 présente celles utilisées pour établir la projection moyenne de la population nationale. Au niveau des États, les hypothèses retenues incluaient la tendance migratoire de la période 1995-2000 (United States Census Bureau, 2005 et 2009b).

Tableau 19. Composantes du scénario central de la projection de population des États-Unis à l'horizon 2050

	2001	2010	2025	2050
Espérance de vie à la naissance (années)				
Hispaniques				
Hommes	77,2	78,4	79,7	81,9
Femmes	82,7	83,7	84,7	86,3
Noirs non hispaniques				
Hommes	68,3	70,1	73,6	79,0
Femmes	75,2	77,1	80,0	84,3
Autres races				
Hommes	75,1	76,4	78,1	81,0
Femmes	80,1	81,1	82,7	85,3
Indice conjoncturel de fécondité (enfants par femme)				
Ensemble	2,02	2,06	2,06	2,03
Hispaniques	2,73	2,70	2,53	2,29
Noirs non hispaniques	2,10	1,93	1,91	1,88
Autres races	1,84	1,90	1,90	1,89
Solde migratoire (milliers)	1 173	1 338	1 569	2 047
<i>Source : United States Census Bureau (2009b).</i>				

Une croissance démographique encore longtemps vigoureuse

En 2050, selon le scénario central des projections au niveau national, le Canada compterait 48,6 millions d'habitants et les États-Unis 439,0 millions, soit respectivement 14,5 millions et 128,8 millions de plus qu'en 2010 (tableaux annexes A.13A et A.13B). Dans les deux pays, ces chiffres représentent un gain de 42 % par rapport à la population initiale. La population continuera à croître jusqu'à la fin de la période de projection, mais à un rythme de plus en plus lent : tandis que le taux d'accroissement annuel atteint 10 ‰ aux

États-Unis et 12 % au Canada en 2010, il devrait se réduire jusqu'à 8 % et 7 % dans chacun des deux pays en 2050 (pour un taux qui deviendrait négatif à cette date dans de nombreux pays européens, dont la France). La part du taux d'accroissement migratoire augmenterait progressivement au cours du temps, passant de 44 % actuellement à 60 % en 2050 aux États-Unis et de 60 % à 72 % au Canada.

Les projections de population au niveau régional sont déterminées par une composante supplémentaire par rapport aux projections au niveau national, à savoir les flux migratoires internes. Les résultats des projections (tableau 20) suggèrent que ce sont les États américains du Sud et de l'Ouest qui gagneront le plus de population entre 2010 et 2030. La région des Montagnes verrait en particulier sa population augmenter de plus de 37 %

Tableau 20. Résultat des projections régionales, scénario central pour le Canada et les États-Unis : population totale, sexes réunis, 2010-2030

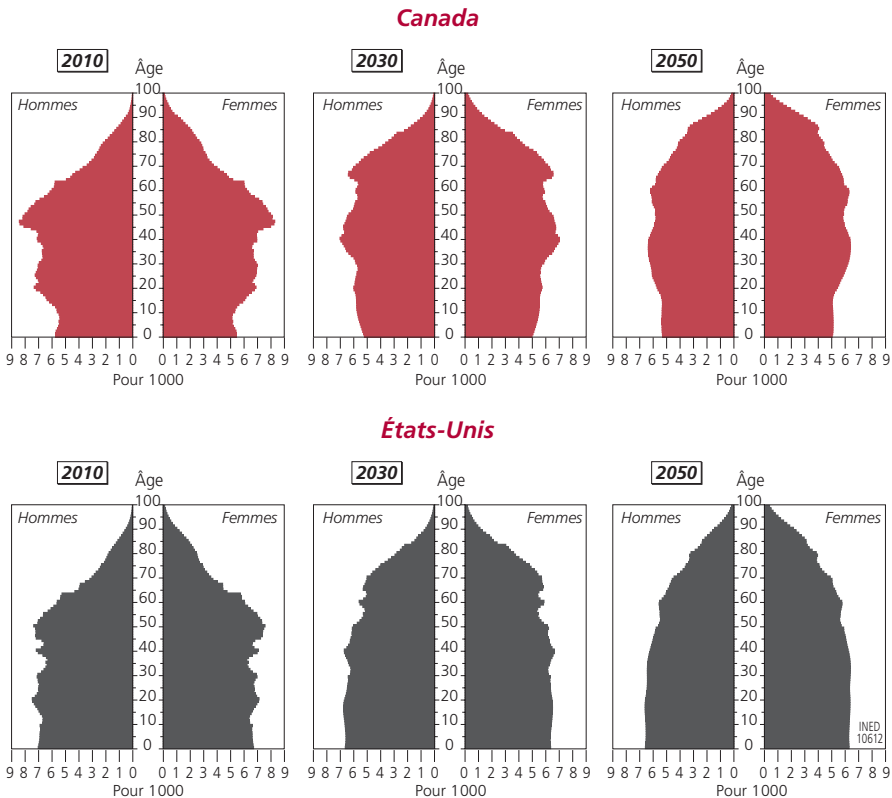
Régions	Population (milliers)		Accroissement démographique	
	2010	2030	Milliers	%
Canada				
Atlantique	2 347,1	2 528,6	181,5	7,7
Colombie-Britannique	4 528,0	5 946,9	1 418,9	31,3
Ontario	13 247,8	16 743,8	3 496,0	26,4
Prairies	6 010,0	7 372,3	1 362,3	22,7
Québec	7 895,1	9 021,5	1 126,4	14,3
Territoires	111,4	126,7	15,3	13,7
Ensemble	34 138,2	41 740,0	7 601,8	22,3
États-Unis				
Atlantique Centre	41 046,4	42 048,1	1 001,7	2,4
Atlantique Sud	59 791,8	78 093,2	18 301,4	30,6
Centre Nord-Est	47 041,3	48 638,5	1 597,1	3,4
Centre Nord-Ouest	20 350,1	21 858,8	1 508,7	7,4
Centre Sud-Est	18 063,7	19 902,3	1 838,6	10,2
Centre Sud-Ouest	35 728,1	45 273,8	9 545,7	26,7
Montagnes	21 740,5	29 909,4	8 169,0	37,6
Nouvelle-Angleterre	14 738,8	15 623,0	884,2	6,0
Pacifique	50 434,9	62 237,3	11 802,4	23,4
Ensemble	308 935,6	363 584,4	54 648,9	17,7
<p>Note : Ces chiffres diffèrent de ceux présentés au tableau annexe A.1 parce que les projections démographiques ont été établies dans chacun des deux pays antérieurement aux estimations de population pour 2010 les plus récentes. Dans la mesure où ils ont servi de référence aux instituts de statistique pour construire les projections, nous avons toutefois préféré les présenter ici.</p> <p>Sources : Voir tableaux annexes A.13A et A.13B.</p>				

pendant ces deux décennies, et celle de l'Atlantique Sud de 30 %, poursuivant ainsi la tendance observée depuis les années 1980. En revanche, toutes les régions du quart Nord-Est gagneront moins de 10 % de population d'ici 2030 (autour de 3 % dans les régions de l'Atlantique Centre et du Centre Nord-Est). Au Canada, les plus grands bénéficiaires de la croissance à venir seraient la Colombie-Britannique et l'Ontario, avec un accroissement démographique qui atteindrait 31 % et 26 %. Les provinces de l'Atlantique seront celles à la plus faible croissance, notamment Terre-Neuve-et-Labrador, dont la population ne s'accroîtra que de 1 % entre 2010 et 2030.

Un vieillissement inéluctable de la population

Les populations canadiennes et américaines continueront à vieillir au cours des prochaines décennies, poursuivant un processus engendré par la baisse de la fécondité mais qui ira en s'accélégrant au cours du temps (figure 27). Le phénomène sera particulièrement marqué au cours des deux décennies à venir du fait des générations du baby-boom de plus en plus nombreuses à atteindre

Figure 27. Pyramides des âges au Canada et aux États-Unis, en 2010, 2030 et 2050



Sources : Canada – Statistique Canada (2010). États-Unis – United States Census Bureau (2009a).

l'âge de 65 ans. Il se reflète clairement dans les pyramides des âges, résultant des projections discutées précédemment, et dont la forme en cloche s'accroît. Le rétrécissement observé à la base des pyramides de 2030 et 2050 pour le Canada illustre la fécondité particulièrement faible qui caractérise ce pays depuis la fin des années 1970.

En 2010, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus représente 14 % de la population totale au Canada et 13 % aux États-Unis (tableaux annexes A.13A et A.13B). En 2030, ces proportions atteindront 23 % et 19 %, et en 2050, 25 % et 20 %. Les populations d'Amérique du Nord resteraient relativement jeunes comparées aux populations européennes où plus d'une personne sur quatre sera âgée de 65 ans ou plus dès 2040 (31 % en Italie et en Allemagne) (Adveev *et al.*, 2011). En 2010, le Canada comptait 4,8 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus, et les États-Unis 40,2 millions. Ces chiffres vont plus que doubler d'ici 2050 pour atteindre 12,0 millions et 88,5 millions. Le nombre de personnes âgées dépassera le nombre d'enfants de moins de 15 ans dès 2017 au Canada, mais en 2032 seulement aux États-Unis du fait de la fécondité plus vigoureuse des trente dernières années.

Une explosion du nombre de centenaires

Le passage des générations du baby-boom aux âges les plus élevés, combiné aux progrès de la médecine, laisse présager une explosion du nombre des personnes très âgées (80 ans ou plus) et centenaires. Il y a actuellement 1,3 million de personnes de 80 ans et plus et 6 000 centenaires au Canada. Aux États-Unis, ces chiffres s'élèvent à 9,3 millions et 53 000. D'ici 2050, la population des 80 ans et plus serait multipliée par 3,5 au Canada et 2,9 aux États-Unis, celui des centenaires par 8 et 7.

Les femmes représenteront la grande majorité des personnes très âgées, avec un rapport de masculinité qui s'établirait en 2050 à 78 hommes pour 100 femmes pour les 80 ans et plus au Canada mais seulement 29 hommes pour 100 femmes parmi les centenaires, et à 73 et 41 hommes pour 100 femmes aux États-Unis. Du fait de la baisse plus rapide de la mortalité chez les hommes que chez les femmes au cours de la période récente, ces chiffres représentent toutefois une amélioration progressive de l'équilibre entre les sexes pour les décennies futures. En effet, il y a actuellement 60 hommes pour 100 femmes âgées de 80 ans et plus dans les deux pays et 24 hommes pour 100 femmes centenaires.

Un rapport de dépendance démographique aggravé

Selon le scénario central des projections démographiques, la part des enfants de moins de 15 ans dans la population totale augmentera très faiblement jusqu'en 2025 au Canada et passera de 16,5 % en 2010 à 16,8 % à cette date. Elle diminuera ensuite très lentement pour atteindre 15,6 % en 2050. Aux États-Unis, plus d'une personne sur cinq est actuellement âgée de moins de 15 ans et cette proportion diminuera peu, bien que très régulièrement,

jusqu'en 2050 (passant de 20,1 % à 19,3 %). Le recul de la part des jeunes dans la population totale et l'accroissement rapide de celle des personnes âgées conduisent à une dégradation du rapport de dépendance, c'est-à-dire du nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus au nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans.

Le rapport de dépendance, qui s'établit en 2010 à 44 pour 100 au Canada et à 49 aux États-Unis, atteindra 67 et 65 dans ces deux pays en 2050. Le phénomène sera particulièrement marqué pour le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire pour le rapport du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus au nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans. Tandis que ce rapport s'établit actuellement à 20 au Canada et 19 aux États-Unis, il montera à 41 et 33 d'ici à 2050. Ces changements de la structure par âge de la population auront sans aucun doute des conséquences importantes sur les structures économiques et sociales des pays concernés. Les projections démographiques permettent justement aux gouvernements de les anticiper en adoptant des instruments politiques permettant de les adoucir.

Vue d'ensemble

La démographie du Canada et des États-Unis se caractérise par son dynamisme depuis le début des années 1980. Au Canada, l'essentiel de la croissance démographique se nourrit d'un taux d'accroissement migratoire largement positif. La fécondité s'est stabilisée depuis une trentaine d'années à un niveau un peu supérieur à 1,5 enfant par femme tandis que la mortalité a continué à se réduire, avec une espérance de vie à la naissance qui atteint 78 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes en 2007. De tels niveaux impliquent un vieillissement progressif de la population, dont l'âge médian a augmenté de 7 ans entre 1980 et 2007. Environ une personne sur sept y est aujourd'hui âgée de 65 ans ou plus. L'accroissement naturel y est faible, bien que toujours supérieur à zéro puisqu'il s'établit à 4 ‰ en 2008-2009, mais ajouté à un accroissement migratoire qui atteint 9 ‰, la croissance démographique totale (presque 1,3 % par an) est toujours vigoureuse, en particulier si on la compare à celle des pays européens.

Elle est un peu plus faible aux États-Unis (0,9 ‰), mais le rôle de l'accroissement naturel y est plus important grâce à un niveau de fécondité proche du seuil de remplacement des générations en 2007. La différence actuelle de fécondité entre les deux pays s'explique essentiellement par des taux beaucoup plus élevés qu'au Canada parmi les femmes de moins de 30 ans. La mortalité y est également plus élevée : l'espérance de vie à la naissance y atteint 76 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes en 2009. Les États-Unis accueillent le plus grand nombre d'immigrants au monde avec environ un million d'entrées par an, mais rapporté à la population, ce chiffre représente un taux d'immi-

gration deux fois moindre que celui observé au Canada où une personne sur cinq est née à l'étranger, contre une sur huit aux États-Unis.

L'évolution récente de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales dans les deux pays d'Amérique du Nord leur garantit un avenir démographique plus dynamique que dans la vaste majorité des autres pays à hauts revenus, avec une population qui continuera à croître, bien que de moins en moins vigoureusement au cours des quarante prochaines années, et un processus de vieillissement démographique qui se déroulera aux États-Unis plus lentement qu'ailleurs. Le problème démographique le plus aigu actuellement n'est donc pas, comme en Europe, un déclin annoncé de la population, mais des inégalités géographiques et sociales qui n'ont cessé de croître depuis le début des années 1980 et se traduisent en particulier par des différences considérables en matière de santé et de mortalité entre régions et groupes sociaux.

Remerciements : Nous remercions Josephine Zamudio pour son travail attentif de collecte, de traitement et de présentation des données statistiques et bibliographiques. Sans elle, cette chronique n'aurait pu être menée à terme dans les délais impartis. Nos remerciements s'étendent aussi à l'Institut national d'études démographiques, au U.S. National Institute on Aging (pour les subventions n°R01 AG011552 et P30 AG012839) et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture pour leur soutien financier.



ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A.1. Population au 1^{er} juillet (milliers)

Pays, Province ou territoire / État	1980	1990	2000	2007	2008	2009	2010
Canada	24 516	27 691	30 686	32 930	33 316	33 720	34 109
Atlantique	2 255	2 358	2 349	2 326	2 329	2 338	2 346
Île-du-Prince-Édouard	124	130	136	138	140	141	142
Nouveau-Brunswick	706	740	751	746	747	749	752
Nouvelle-Écosse	853	910	934	936	937	939	943
Terre-Neuve-et-Labrador	573	577	528	506	506	508	510
Québec	6 506	6 997	7 357	7 687	7 751	7 828	7 907
Ontario	8 746	10 296	11 683	12 793	12 932	13 065	13 211
Prairies	4 193	4 661	5 159	5 707	5 811	5 919	6 002
Alberta	2 191	2 548	3 004	3 513	3 591	3 671	3 721
Manitoba	1 034	1 105	1 147	1 194	1 206	1 220	1 235
Saskatchewan	968	1 008	1 008	1 000	1 014	1 029	1 046
Colombie-Britannique	2 746	3 292	4 039	4 310	4 384	4 460	4 531
Territoires	69	87	98	107	108	110	112
Nunavut	} 46	} 59	27	31	32	32	33
Territoires du Nord-Ouest			40	44	44	44	44
Yukon			30	33	33	34	35
États-Unis	227 225	249 464	282 162	301 231	304 094	306 772	309 350
Nouvelle-Angleterre	12 372	13 220	13 950	14 279	14 340	14 404	14 457
Connecticut	3 113	3 289	3 412	3 527	3 546	3 562	3 577
Maine	1 127	1 231	1 277	1 327	1 331	1 330	1 328
Massachusetts	5 746	6 019	6 361	6 432	6 469	6 518	6 557
New Hampshire	924	1 112	1 240	1 313	1 316	1 316	1 317
Rhode Island	949	1 005	1 050	1 057	1 055	1 054	1 053
Vermont	513	565	610	623	624	625	626
Atlantique Centre	36 811	37 656	39 717	40 374	40 536	40 730	40 904
New Jersey	7 376	7 757	8 431	8 678	8 711	8 756	8 802
New York	17 567	18 003	19 002	19 132	19 212	19 307	19 392
Pennsylvanie	11 868	11 896	12 284	12 564	12 612	12 667	12 710
Centre Nord-Est	41 694	42 077	45 216	46 188	46 275	46 356	46 439
Illinois	11 435	11 447	12 434	12 696	12 747	12 797	12 843
Indiana	5 491	5 555	6 092	6 380	6 425	6 459	6 491
Michigan	9 256	9 310	9 952	10 001	9 947	9 902	9 878
Ohio	10 801	10 862	11 364	11 500	11 515	11 529	11 536
Wisconsin	4 712	4 902	5 374	5 611	5 641	5 669	5 691
Centre Nord-Ouest	17 208	17 689	19 275	20 106	20 249	20 393	20 537
Dakota du Nord	654	637	642	653	658	665	674
Dakota du Sud	691	697	756	792	799	807	816
Iowa	2 914	2 780	2 929	2 999	3 017	3 033	3 050
Kansas	2 369	2 481	2 694	2 784	2 808	2 833	2 859
Minnesota	4 085	4 387	4 934	5 207	5 247	5 281	5 311
Missouri	4 922	5 126	5 607	5 888	5 924	5 961	5 996
Nebraska	1 572	1 581	1 714	1 783	1 796	1 813	1 830

Tableau A.1 (suite). Population au 1^{er} juillet (milliers)

Pays, Province ou territoire/État	1980	1990	2000	2007	2008	2009	2010
Atlantique Sud	37 140	43 757	51 963	57 965	58 693	59 301	59 923
Caroline du Nord	5 899	6 657	8 082	9 118	9 309	9 450	9 562
Caroline du Sud	3 135	3 499	4 024	4 444	4 529	4 590	4 636
Delaware	595	669	786	872	884	892	900
District de Columbia	638	604	572	574	580	592	604
Floride	9 840	13 018	16 048	18 368	18 527	18 653	18 843
Géorgie	5 486	6 507	8 227	9 350	9 505	9 621	9 713
Maryland	4 228	4 797	5 311	5 653	5 685	5 730	5 786
Virginie	5 368	6 214	7 106	7 751	7 833	7 926	8 025
Virginie-Occidentale	1 951	1 792	1 807	1 834	1 840	1 848	1 854
Centre Sud-Est	14 690	15 209	17 053	18 034	18 203	18 340	18 458
Alabama	3 900	4 049	4 452	4 673	4 718	4 758	4 785
Kentucky	3 664	3 693	4 049	4 257	4 290	4 317	4 346
Mississippi	2 525	2 577	2 848	2 928	2 948	2 959	2 970
Tennessee	4 600	4 891	5 704	6 176	6 247	6 306	6 357
Centre Sud-Ouest	23 891	26 765	31 549	34 691	35 288	35 908	36 485
Arkansas	2 289	2 354	2 679	2 849	2 875	2 897	2 922
Louisiane	4 223	4 219	4 472	4 376	4 436	4 492	4 544
Oklahoma	3 041	3 147	3 454	3 634	3 669	3 718	3 762
Texas	14 338	17 045	20 944	23 832	24 309	24 802	25 257
Montagnes	11 450	13 716	18 269	21 165	21 554	21 859	22 137
Arizona	2 738	3 679	5 161	6 168	6 280	6 343	6 414
Colorado	2 909	3 304	4 327	4 804	4 890	4 972	5 049
Idaho	948	1 012	1 299	1 505	1 534	1 554	1 571
Montana	789	800	904	965	976	984	991
Nevada	810	1 219	2 019	2 601	2 654	2 685	2 705
Nouveau-Mexique	1 309	1 520	1 821	1 990	2 011	2 037	2 066
Utah	1 473	1 730	2 245	2 598	2 663	2 723	2 776
Wyoming	474	453	494	535	546	560	564
Pacifique	31 970	39 375	45 170	48 430	48 955	49 483	50 010
Alaska	405	553	628	680	687	699	714
Californie	23 801	29 950	33 988	36 250	36 604	36 961	37 349
Hawaï	968	1 113	1 214	1 316	1 332	1 347	1 364
Oregon	2 641	2 859	3 430	3 722	3 769	3 809	3 839
Washington	4 155	4 901	5 911	6 462	6 562	6 667	6 744

Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-00. États-Unis – 1980 : United States Census Bureau, tableau "Resident Population of States" publié en août 1995; 1990 : tableau ST-99-8 publié le 9 mars 2000; années 2000 : tableau ST-EST00INT-ALLDATA publié en septembre 2011.

Tableau A.2. Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)

Pays, Province ou territoire /État	1981 1982	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Canada	8,0	7,6	3,5	3,7	3,9	4,0	4,1
Atlantique	7,8	5,8	1,3	0,7	0,6	0,5	0,3
Île-du-Prince-Édouard	7,4	5,7	1,3	1,2	2,1	1,6	1,5
Nouveau-Brunswick	7,4	5,8	1,6	1,2	1,3	0,9	0,7
Nouvelle-Écosse	6,1	5,7	1,2	0,5	0,3	0,4	0,2
Terre-Neuve-et-Labrador	10,9	6,1	0,9	0,3	-0,4	-0,1	-0,4
Québec	7,7	7,1	2,4	3,3	3,5	3,8	4,1
Ontario	6,8	7,6	4,0	4,0	3,9	3,9	3,7
Prairies	10,9	9,5	5,2	5,7	6,4	6,7	6,8
Alberta	13,3	11,0	6,5	7,0	8,0	8,2	8,3
Manitoba	7,0	7,7	3,5	3,9	4,1	4,4	4,5
Saskatchewan	9,7	7,7	3,1	3,3	3,6	4,2	4,4
Colombie-Britannique	7,9	6,4	3,1	2,6	2,7	2,8	3,0
Territoires	20,5	21,1	12,9	12,5	12,3	12,8	12,7
Nunavut	} 22,4	} 23,8	21,0	19,9	20,6	21,2	20,9
Territoires du Nord-Ouest			11,8	12,4	11,9	12,7	12,7
Yukon	16,7	15,5	7,1	5,5	4,9	4,9	4,8
États-Unis	7,4	8,0	5,7	5,7	6,1	6,2	5,8
Nouvelle-Angleterre	4,5	6,3	3,3	2,6	3,3	3,5	3,0
Connecticut	4,5	6,6	3,6	1,8	3,6	4,2	3,5
Maine	5,6	4,8	0,9	0,9	1,5	1,6	0,6
Massachusetts	3,9	6,4	3,9	3,5	3,5	3,8	3,4
New Hampshire	6,6	7,7	3,6	2,7	3,3	3,3	2,7
Rhode Island	3,6	5,5	2,4	2,8	2,7	3,4	2,7
Vermont	7,0	6,5	2,0	2,1	2,5	2,5	1,9
Atlantique Centre	4,1	6,1	4,0	3,6	3,8	4,1	3,8
New Jersey	4,1	6,8	4,8	4,5	4,7	5,3	4,5
New York	4,5	7,2	5,5	4,7	4,9	5,0	4,9
Pennsylvanie	3,6	4,1	1,1	1,2	1,5	1,8	1,6
Centre Nord-Est	7,0	7,1	4,9	4,4	4,9	5,1	4,7
Illinois	7,4	8,0	6,3	5,7	6,4	6,5	6,2
Indiana	6,9	6,5	5,2	5,0	5,3	5,4	5,1
Michigan	7,0	7,8	4,7	3,6	4,2	4,5	3,9
Ohio	6,6	6,3	3,9	3,5	3,6	4,0	3,5
Wisconsin	7,3	6,0	3,9	4,1	4,9	5,2	4,7
Centre Nord-Ouest	7,5	6,1	4,5	5,0	5,8	6,0	5,5
Dakota du Nord	10,8	5,7	2,5	3,9	4,7	5,7	5,3
Dakota du Sud	9,2	6,4	4,4	5,4	6,7	7,4	6,5
Iowa	6,4	4,3	3,3	3,6	4,5	4,9	4,3
Kansas	8,2	6,5	5,2	5,6	6,0	6,9	6,2
Minnesota	8,7	7,3	5,9	6,1	7,2	6,9	6,6
Missouri	5,8	5,7	3,6	4,0	4,7	5,1	4,3
Nebraska	8,0	6,0	5,4	6,4	6,8	7,1	7,0

Tableau A.2 (suite). Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)

Pays, Province ou territoire/État	1981 1982	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Atlantique Sud	5,9	6,9	4,9	4,9	5,4	5,3	5,0
Caroline du Nord	6,1	6,9	5,9	5,5	6,1	6,5	5,7
Caroline du Sud	8,3	8,1	4,8	4,4	4,2	4,4	4,1
Delaware	6,9	8,0	4,9	4,8	5,7	6,0	4,8
District de Columbia	4,3	7,7	3,4	4,2	4,5	5,0	5,0
Floride	3,2	4,8	2,6	3,3	3,8	3,2	3,1
Géorgie	8,2	9,0	8,5	8,0	8,3	8,3	7,8
Maryland	6,8	8,7	5,7	5,4	6,2	5,7	5,8
Virginie	7,0	8,0	5,9	5,9	6,2	6,3	6,1
Virginie-Occidentale	4,4	1,8	-0,6	-0,3	0,1	0,2	-0,1
Centre Sud-Est	6,8	5,9	4,2	3,9	4,0	4,3	3,9
Alabama	6,6	5,8	3,9	3,0	3,2	3,4	3,2
Kentucky	6,6	5,3	3,6	4,3	3,6	3,9	3,5
Mississippi	9,0	6,9	5,4	5,2	5,6	6,1	5,2
Tennessee	5,8	5,9	4,1	3,8	4,1	4,3	4,1
Centre Sud-Ouest	10,8	9,5	8,2	8,4	8,7	8,9	8,4
Arkansas	5,8	4,8	3,3	4,1	4,8	5,2	4,4
Louisiane	11,1	8,1	5,7	5,0	4,4	5,3	4,9
Oklahoma	8,7	5,6	4,1	4,5	5,7	5,8	5,3
Texas	12,0	11,2	10,1	10,1	10,4	10,4	10,0
Montagnes	12,9	10,5	8,7	8,6	9,3	9,5	8,9
Arizona	10,8	10,7	8,5	8,7	9,0	9,5	8,3
Colorado	11,3	9,5	8,8	8,2	9,0	9,0	8,2
Idaho	13,1	9,1	8,1	8,3	9,6	9,2	9,3
Montana	9,8	5,6	2,8	3,0	4,5	4,7	4,2
Nevada	9,6	10,0	7,4	7,5	8,2	8,1	7,8
Nouveau-Mexique	13,6	11,0	7,4	7,4	7,5	7,6	7,3
Utah	21,6	15,4	15,3	14,0	15,7	16,0	15,4
Wyoming	15,7	8,2	4,3	5,4	6,1	7,2	6,9
Pacifique	9,8	12,1	7,9	8,0	8,4	8,3	8,0
Alaska	20,8	17,2	10,9	10,4	12,2	12,3	11,8
Californie	9,8	13,2	8,6	9,0	9,0	8,9	8,6
Hawaï	13,7	11,8	7,8	6,7	7,8	7,7	7,2
Oregon	7,7	6,2	4,3	3,8	4,8	5,3	4,6
Washington	8,9	8,5	5,9	5,4	6,4	6,2	6,0

Note : Périodes allant du 1^{er} juillet au 30 juin.

Sources : Canada – calculs des auteurs à partir des données de Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux 051-0004 et 051-0005. États-Unis – 1981-1982 : calculs des auteurs à partir des données du United States Census Bureau, tableau "1981 to 1989 Intercensal Estimates of the Resident Population of States, and Year-to-Year Components of Change" publié en septembre 1995; 1990-1991 : tableau ST-99-7 publié le 29 décembre 1999; 2000-2001 : tableau NST-EST2003-compchg2001 publié le 11 mai 2004; 2005-2006 : tableau NST-EST2006-06 publié le 22 décembre 2006; 2006-2007 : tableau NST-EST2007-06 publié le 27 décembre 2007; 2007-2008 : tableau NST-EST2008-06 publié le 22 décembre 2008; 2008-2009 : tableau NST-EST2009-06 publié en décembre 2009.

Tableau A.3. Taux d'accroissement migratoire (pour 1 000)

Pays, Province ou territoire /État	1981 1982 ^(a)	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Canada	4,7	5,0	7,7	7,1	6,9	7,6	8,0
Atlantique	-4,1	0,3	-2,7	-3,5	-3,2	1,0	3,3
Île-du-Prince-Édouard	-6,0	-1,9	2,1	-2,1	-0,3	8,3	9,6
Nouveau-Brunswick	-3,9	1,2	-1,4	-3,4	-1,5	0,9	2,6
Nouvelle-Écosse	-0,4	0,1	-1,0	-1,0	-2,7	0,6	2,4
Terre-Neuve-et-Labrador	-9,7	0,0	-8,5	-8,6	-7,4	-0,3	4,2
Québec	-1,0	3,1	3,0	3,8	3,8	4,5	5,8
Ontario	5,4	5,3	14,4	7,6	6,1	6,9	6,5
Prairies	12,8	0,9	4,8	11,2	12,9	11,4	11,7
Alberta	22,8	6,7	11,0	19,9	18,3	14,0	13,5
Manitoba	2,0	-2,2	-0,2	0,1	3,9	5,5	7,1
Saskatchewan	1,6	-10,5	-7,7	-5,3	4,6	9,2	10,6
Colombie-Britannique	9,9	17,4	6,4	12,2	12,8	14,3	14,3
Territoires	9,6	2,5	-6,0	-10,1	-1,8	-3,3	-2,4
Nunavut	} 11,8	} -0,7	1,8	-6,9	-5,3	-10,9	-2,0
Territoires du Nord-Ouest			-1,3	-20,5	-3,8	-9,2	-13,3
Yukon	5,3	9,4	-19,1	0,8	4,2	11,8	11,3
États-Unis	2,2	2,8	4,5	4,0	3,5	2,9	2,8
Nouvelle-Angleterre	-1,9	-7,3	3,8	-1,7	-1,6	-0,5	1,7
Connecticut	-1,2	-6,2	2,8	-0,8	-1,9	-0,9	1,0
Maine	-2,4	-0,8	5,1	1,5	0,0	-1,1	-1,6
Massachusetts	-3,4	-9,3	2,4	-3,0	-1,3	0,8	4,3
New Hampshire	5,2	-11,5	11,2	3,3	-0,4	-0,7	-0,6
Rhode Island	-2,4	-5,6	5,9	-8,4	-6,5	-5,7	-2,9
Vermont	-0,2	-1,2	3,2	0,2	-1,8	-1,9	-0,9
Atlantique Centre	-3,3	-3,1	0,2	-2,5	-2,2	-1,0	0,1
New Jersey	-0,9	-3,1	4,0	-2,1	-2,3	-1,7	0,7
New York	-3,2	-5,3	-1,5	-5,3	-4,1	-1,6	-1,2
Pennsylvanie	-4,7	0,3	0,2	1,5	0,8	0,3	1,6
Centre Nord-Est	-10,8	0,0	0,0	-1,4	-2,4	-2,9	-2,3
Illinois	-9,1	-1,7	-0,2	-0,6	-0,5	-0,5	-1,0
Indiana	-9,2	2,3	0,8	2,5	1,3	0,9	0,4
Michigan	-17,3	-1,4	0,4	-4,2	-7,4	-9,2	-7,2
Ohio	-9,5	0,1	-1,7	-3,0	-3,4	-3,4	-2,1
Wisconsin	-6,7	3,4	2,2	1,0	0,1	-0,1	0,2
Centre Nord-Ouest	-5,9	0,2	0,6	1,8	1,2	1,0	0,9
Dakota du Nord	3,5	-10,7	-10,1	-2,0	-1,1	0,2	2,9
Dakota du Sud	-7,7	1,2	-1,0	3,5	3,2	3,4	2,9
Iowa	-13,3	0,2	-1,8	1,9	0,6	1,4	0,4
Kansas	-1,3	-1,9	-2,1	0,0	1,3	2,0	1,3
Minnesota	-4,0	2,1	4,6	1,7	1,1	0,4	0,2
Missouri	-6,4	0,4	1,9	3,7	2,2	0,6	1,0
Nebraska	-5,9	0,9	-1,9	-0,8	-0,7	0,8	1,2

Tableau A.3 (suite). Taux d'accroissement migratoire (pour 1000)

Pays, Province ou territoire/État	1981 1982 ^(a)	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Atlantique Sud	7,5	8,7	9,9	11,5	8,0	5,9	5,0
Caroline du Nord	4,4	7,1	8,6	15,5	15,2	13,2	8,6
Caroline du Sud	0,5	8,2	4,5	13,0	13,6	12,3	8,5
Delaware	-1,6	8,5	7,0	9,0	8,2	6,6	5,2
District de Columbia	-8,6	-24,4	-0,7	-5,1	0,4	2,1	11,0
Floride	23,7	16,1	16,0	14,8	6,8	3,7	3,0
Géorgie	6,3	9,0	10,8	17,1	13,3	8,7	5,5
Maryland	-1,9	3,9	6,7	-0,8	-3,3	-3,0	1,5
Virginie	1,9	3,9	6,4	4,5	3,2	2,9	5,0
Virginie-Occidentale	-6,8	2,0	-2,5	2,6	1,7	2,3	2,8
Centre Sud-Est	-3,0	3,1	1,0	5,7	5,8	4,1	3,0
Alabama	-4,9	3,8	-0,5	8,0	4,9	4,0	3,5
Kentucky	-3,0	1,0	1,2	3,7	5,1	3,6	2,5
Mississippi	-2,1	-1,0	-2,1	-4,3	1,3	0,2	-1,2
Tennessee	-1,9	6,2	3,5	10,0	9,3	6,2	4,8
Centre Sud-Ouest	19,9	4,0	4,8	4,7	9,1	7,8	7,9
Arkansas	-5,4	2,6	1,9	8,5	4,2	3,5	3,1
Louisiane	5,0	-2,4	-6,3	-53,9	7,5	3,7	4,1
Oklahoma	26,2	1,1	-0,2	5,5	5,3	3,6	6,5
Texas	26,9	6,4	8,3	14,8	10,6	9,7	9,4
Montagnes	12,8	11,5	11,5	17,1	14,4	10,2	6,1
Arizona	17,2	8,0	16,7	26,7	18,9	13,4	6,4
Colorado	16,4	10,0	14,3	10,9	10,8	10,7	9,8
Idaho	-1,2	17,0	7,6	17,5	14,7	9,7	2,4
Montana	1,0	4,8	0,1	7,5	7,1	6,5	2,8
Nevada	29,6	43,2	29,2	26,7	20,7	9,9	2,7
Nouveau-Mexique	9,5	7,2	-3,1	7,3	6,6	2,5	4,1
Utah	6,3	5,9	0,3	9,6	12,6	9,0	5,3
Wyoming	13,8	1,7	-4,7	6,7	13,4	10,8	14,0
Pacifique	9,0	5,1	7,0	2,1	1,1	2,9	3,1
Alaska	50,8	12,1	-2,7	-0,2	-3,2	-4,3	2,9
Californie	12,0	2,5	7,0	-0,6	-0,8	1,4	1,8
Hawaï	2,1	5,1	2,8	2,8	-4,3	0,3	-1,0
Oregon	-8,8	15,2	8,1	13,0	10,4	9,2	6,5
Washington	0,7	14,8	7,8	10,9	8,2	9,1	8,8

(a) Inclut le résidu pour les États-Unis.
Note : Périodes allant du 1^{er} juillet au 30 juin.
Sources : voir tableau A.2.

Tableau A.4. Indicateur conjoncturel de fécondité (enfants par femme)

Pays, Province ou territoire /État	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Canada^(a)	1,75	1,86	1,49	1,54	1,59	1,66	1,68	1,67
Atlantique	1,69	1,66	1,36	1,39	1,42	1,50	1,58	1,56
Île-du-Prince-Édouard	1,94	1,92	1,52	1,48	1,56	1,63	1,73	1,69
Nouveau-Brunswick	1,68	1,63	1,39	1,41	1,46	1,52	1,59	1,59
Nouvelle-Écosse	1,67	1,73	1,37	1,40	1,40	1,48	1,54	1,50
Terre-Neuve-et-Labrador ^(b)	NA	1,44	1,25	1,34	1,38	1,46	1,58	1,59
Québec	1,70	1,72	1,43	1,52	1,62	1,69	1,74	1,74
Ontario	1,66	1,83	1,48	1,51	1,52	1,57	1,58	1,56
Prairies	2,00	2,00	1,70	1,79	1,85	1,94	1,95	1,94
Alberta	2,01	1,98	1,64	1,75	1,82	1,90	1,92	1,89
Manitoba	1,84	1,98	1,80	1,82	1,87	1,96	1,96	1,98
Saskatchewan	2,14	2,09	1,76	1,87	1,92	2,03	2,05	2,06
Colombie-Britannique	1,73	1,82	1,38	1,39	1,41	1,52	1,51	1,50
Territoires	2,94	2,88	3,16	2,74	2,84	2,97	2,98	3,24
Nunavut	} 3,37	} 3,14	3,16	2,74	2,84	2,97	2,98	3,24
Territoires du Nord-Ouest			2,00	2,11	2,07	2,11	2,08	2,06
Yukon			2,09	2,34	1,60	1,48	1,69	1,58
États-Unis	1,84	2,08	2,06	2,05	2,10	2,12	2,08	2,01
Nouvelle-Angleterre	1,53	1,81	1,76	1,77	1,80	1,82	1,78	1,72
Connecticut	1,51	1,85	1,87	1,91	1,90	1,92	1,88	1,80
Maine	1,74	1,82	1,70	1,78	1,77	1,79	1,74	1,73
Massachusetts	1,45	1,77	1,73	1,71	1,78	1,80	1,77	1,71
New Hampshire	1,70	1,85	1,78	1,78	1,75	1,76	1,71	1,67
Rhode Island	1,52	1,82	1,69	1,73	1,72	1,76	1,73	1,67
Vermont	1,72	1,79	1,64	1,62	1,69	1,72	1,67	1,62
Atlantique Centre	1,63	1,95	1,88	1,90	1,94	1,97	1,94	1,89
New Jersey	1,62	1,94	1,97	2,05	2,05	2,10	2,06	2,00
New York	1,63	2,00	1,87	1,86	1,89	1,92	1,89	1,87
Pennsylvanie	1,64	1,88	1,83	1,86	1,93	1,96	1,94	1,86
Centre Nord-Est	1,84	2,01	2,03	1,98	2,00	2,01	1,98	1,93
Illinois	1,93	2,13	2,08	2,03	2,03	2,04	2,00	1,94
Indiana	1,84	1,96	2,08	2,06	2,08	2,12	2,09	2,03
Michigan	1,77	2,04	2,00	1,91	1,93	1,91	1,87	1,85
Ohio	1,81	1,95	2,02	1,96	1,99	2,01	1,99	1,94
Wisconsin	1,85	1,88	1,92	1,94	2,01	2,01	2,00	1,95
Centre Nord-Ouest	1,97	1,98	2,04	2,05	2,15	2,17	2,14	2,08
Dakota du Nord	2,13	1,91	1,85	1,98	2,15	2,12	2,13	2,12
Dakota du Sud	2,35	2,16	2,12	2,26	2,40	2,41	2,35	2,29
Iowa	1,96	1,92	2,01	2,01	2,14	2,15	2,11	2,07
Kansas	2,02	2,07	2,19	2,14	2,23	2,27	2,25	2,19
Minnesota	1,89	1,90	1,99	2,02	2,14	2,15	2,11	2,04
Missouri	1,91	2,00	2,01	1,99	2,07	2,08	2,05	1,97
Nebraska	2,05	2,03	2,13	2,19	2,29	2,30	2,29	2,27

Tableau A.4 (suite). Indicateur conjoncturel de fécondité (enfants par femme)

Pays, Province ou territoire/État	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Atlantique Sud	1,71	2,01	2,02	2,05	2,10	2,12	2,08	1,97
Caroline du Nord	1,63	1,93	2,08	2,06	2,13	2,15	2,12	2,02
Caroline du Sud	1,84	2,05	1,97	1,97	2,14	2,14	2,13	1,99
Delaware	1,76	1,98	2,00	2,01	2,09	2,13	2,11	2,00
District de Columbia	1,46	2,08	1,56	1,79	1,70	1,75	1,79	1,74
Floride	1,74	2,11	2,02	2,06	2,09	2,12	2,05	1,93
Géorgie	1,87	2,06	2,15	2,14	2,23	2,25	2,17	2,05
Maryland	1,58	1,96	1,97	2,00	2,01	2,06	2,03	1,96
Virginie	1,63	1,89	1,94	2,03	2,05	2,07	2,02	1,95
Virginie-Occidentale	1,81	1,73	1,76	1,80	1,82	1,93	1,90	1,86
Centre Sud-Est	1,89	1,96	2,02	1,98	2,09	2,12	2,09	1,98
Alabama	1,89	1,99	2,03	1,93	2,03	2,07	2,06	1,96
Kentucky	1,87	1,87	1,97	1,99	2,05	2,09	2,06	2,00
Mississippi	2,22	2,11	2,11	2,02	2,26	2,28	2,20	2,07
Tennessee	1,73	1,94	1,99	2,00	2,07	2,11	2,07	1,95
Centre Sud-Ouest	2,12	2,19	2,26	2,23	2,30	2,33	2,29	2,23
Arkansas	1,99	2,09	2,08	2,09	2,18	2,20	2,16	2,08
Louisiane	2,16	2,11	2,09	1,87	2,11	2,16	2,08	2,02
Oklahoma	2,02	2,02	2,11	2,11	2,20	2,22	2,21	2,16
Texas	2,14	2,25	2,34	2,34	2,36	2,40	2,36	2,30
Montagnes	2,22	2,28	2,28	2,26	2,34	2,35	2,28	2,14
Arizona	2,13	2,40	2,40	2,37	2,44	2,43	2,31	2,12
Colorado	1,78	1,98	2,11	2,08	2,11	2,10	2,05	1,98
Idaho	2,52	2,29	2,31	2,32	2,42	2,49	2,47	2,27
Montana	2,07	2,06	1,97	1,98	2,13	2,08	2,08	1,98
Nevada	1,85	2,31	2,25	2,27	2,36	2,42	2,31	2,13
Nouveau-Mexique	2,25	2,33	2,19	2,21	2,23	2,27	2,23	2,14
Utah	3,22	2,65	2,63	2,47	2,63	2,63	2,60	2,47
Wyoming	2,42	2,12	1,96	2,16	2,24	2,28	2,28	2,14
Pacifique	1,90	2,39	2,11	2,13	2,14	2,17	2,13	2,04
Alaska	2,35	2,62	2,32	2,44	2,32	2,32	2,41	2,28
Californie	1,90	2,47	2,15	2,18	2,19	2,20	2,15	2,06
Hawaï	2,10	2,33	2,14	2,28	2,23	2,29	2,34	2,23
Oregon	1,83	2,06	1,98	1,85	1,96	1,98	1,95	1,85
Washington	1,83	2,07	1,97	1,91	1,98	2,03	2,04	1,97

(a) Excluant Terre-Neuve-et-Labrador car les données nécessaires au calcul de cet indicateur ne sont pas disponibles avant 1991 pour cette province.

(b) 1991 plutôt que 1990 pour Terre-Neuve-et-Labrador.

Sources : Canada – 1980 et 1990 : Wadhwa et Strachan (1993b), Tableau 10; 1991 (Terre-Neuve-et-Labrador seulement) : Statistique Canada (1997); années 2000 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 102-4505. États-Unis – National Center for Health Statistics, sur le site internet <<http://www.cdc.gov/nchs/vitalstats.htm>> consulté le 20 juin 2012.

**Tableau A.5. Proportion de naissances hors mariage
(pour 100 naissances vivantes)**

Pays, Province ou territoire /État	1980	1990/ 1991 ^(a)	2000	2005	2006	2007	2008	2009 ^(b)
Canada	13,2	28,6	38,4	36,7	37,7	38,4	39,5	39,4
Atlantique	16,9	29,2	38,8	42,7	43,8	45,5	48,1	47,4
Île-du-Prince-Édouard	13,0	23,6	34,8	39,3	35,9	36,1	58,1	44,1
Nouveau-Brunswick	16,4	29,9	41,3	44,8	46,8	48,4	49,3	48,8
Nouvelle-Écosse	17,8	27,9	36,7	41,0	42,0	43,4	45,0	46,0
Terre-Neuve-et-Labrador	NA	31,8	40,1	43,7	44,7	47,5	49,2	49,0
Québec	18,1	41,4	58,5	58,9	61,5	62,0	63,0	63,4
Ontario	11,4	21,8	32,7	26,1	25,9	26,5	27,8	28,4
Prairies	17,5	26,5	32,3	34,1	35,1	35,7	35,8	35,3
Alberta	16,2	24,2	27,5	28,6	29,6	30,1	30,3	30,1
Manitoba	18,6	28,3	36,5	39,3	41,0	42,4	42,5	41,5
Saskatchewan	19,2	30,5	41,7	46,3	46,9	47,6	47,5	46,4
Colombie-Britannique	15,7	25,1	28,5	30,0	29,9	30,9	31,7	29,7
Territoires	40,6	52,9	61,0	63,0	62,5	63,2	63,4	71,3
Nunavut	} 43,5	} 58,9	75,4	75,8	80,2	80,5	83,9	80,8
Territoires du Nord-Ouest			59,9	63,5	59,5	62,3	58,8	58,3
Yukon			34,7	40,1	49,5	50,3	49,5	47,9
États-Unis	18,4	28,0	33,2	36,9	38,5	39,7	40,6	41,0
Nouvelle-Angleterre	15,6	24,2	28,2	31,6	33,6	35,1	35,9	36,8
Connecticut	17,9	26,6	29,3	32,2	34,0	35,1	36,4	37,6
Maine	13,9	22,6	31,0	35,0	37,1	39,1	39,7	40,6
Massachusetts	15,7	24,7	26,5	30,2	32,2	33,4	34,0	34,7
New Hampshire	11,0	16,9	24,7	27,3	29,4	31,4	32,9	33,4
Rhode Island	15,7	26,3	35,5	38,5	40,5	44,0	43,9	44,8
Vermont	13,7	20,1	28,1	32,3	34,5	36,6	38,8	39,5
Atlantique Centre	21,3	29,8	33,8	36,5	38,0	39,1	39,9	40,0
New Jersey	21,1	24,3	28,9	31,4	33,0	34,4	35,0	35,3
New York	23,8	33,0	36,6	38,7	40,0	40,7	41,4	41,5
Pennsylvanie	17,7	28,6	32,7	36,5	38,3	39,7	40,8	41,0
Centre Nord-Est	18,0	28,2	33,7	37,3	38,9	40,2	41,1	41,7
Illinois	22,5	31,7	34,5	37,1	38,7	40,1	40,7	40,8
Indiana	15,5	26,2	34,7	40,2	41,4	42,4	43,3	43,8
Michigan	16,2	26,2	33,3	36,6	38,3	39,4	40,2	41,3
Ohio	17,8	28,9	34,6	38,9	40,5	42,2	43,4	44,2
Wisconsin	13,9	24,2	29,3	32,5	34,1	35,4	36,3	37,0
Centre Nord-Ouest	13,1	23,2	29,7	33,6	35,0	36,0	36,7	36,8
Dakota du Nord	9,2	18,4	28,3	32,2	31,7	32,6	33,6	32,7
Dakota du Sud	13,4	22,9	33,5	36,2	37,1	38,4	38,4	38,4
Iowa	10,3	21,0	28,0	32,5	33,8	34,3	35,2	35,2
Kansas	12,3	21,5	29,0	34,2	35,2	36,5	37,8	37,9
Minnesota	11,4	20,9	25,8	29,8	31,7	32,7	33,3	33,5
Missouri	17,6	28,6	34,6	37,8	39,3	40,5	40,9	40,9
Nebraska	11,6	20,7	27,2	30,9	32,3	33,4	33,9	34,5

**Tableau A.5 (suite). Proportion de naissances hors mariage
(pour 100 naissances vivantes)**

Pays, Province ou territoire/État	1980	1990/ 1991 ^(a)	2000	2005	2006	2007	2008	2009 ^(b)
Atlantique Sud	22,2	30,7	35,9	39,8	41,6	43,0	44,0	44,4
Caroline du Nord	19,0	29,4	33,3	38,4	40,1	41,2	42,0	42,3
Caroline du Sud	23,0	32,7	39,8	43,3	45,6	46,6	47,8	47,6
Delaware	24,2	29,0	37,9	44,3	45,5	46,8	48,0	47,7
District de Columbia	56,5	64,9	60,3	56,0	57,6	58,5	57,8	55,8
Floride	23,0	31,7	38,2	42,8	44,4	46,1	46,9	47,7
Géorgie	23,2	32,8	37,0	40,6	42,4	43,6	45,4	45,5
Maryland	25,2	29,6	34,6	37,1	39,7	40,9	42,4	42,7
Virginie	19,2	26,0	29,9	32,2	33,8	35,2	35,8	35,8
Virginie-Occidentale	13,1	25,4	31,7	36,5	37,9	40,3	42,0	43,6
Centre Sud-Est	20,7	30,3	35,5	39,4	40,6	42,6	43,9	44,6
Alabama	22,2	30,1	34,3	35,7	36,6	38,3	39,9	41,0
Kentucky	15,1	23,6	31,0	35,5	35,3	39,3	40,7	41,3
Mississippi	28,0	40,5	46,0	49,4	52,8	53,7	54,5	55,3
Tennessee	19,9	30,2	34,5	40,2	41,4	42,8	44,1	44,5
Centre Sud-Ouest	15,9	22,5	33,5	39,4	41,1	42,3	43,4	44,0
Arkansas	20,5	29,4	35,7	40,2	41,8	43,4	44,6	45,5
Louisiane	23,4	36,8	45,6	48,0	49,8	51,4	53,0	53,6
Oklahoma	14,0	25,2	34,3	39,1	40,9	41,3	42,3	42,0
Texas	13,3	17,5	30,5	37,6	39,4	40,7	41,7	42,4
Montagnes	13,2	25,0	31,6	34,7	35,5	35,7	35,9	35,9
Arizona	18,7	32,7	39,3	43,1	44,0	45,2	45,3	45,4
Colorado	13,0	21,2	25,0	27,1	27,6	25,4	24,9	24,9
Idaho	7,9	16,7	21,6	22,9	24,3	25,5	25,3	25,6
Montana	12,5	23,7	30,8	34,6	36,0	35,9	36,7	36,3
Nevada	13,5	25,4	36,4	40,9	41,3	42,0	42,5	43,5
Nouveau-Mexique	16,1	35,4	45,6	50,8	51,2	51,8	52,9	53,5
Utah	6,2	13,5	17,3	17,7	18,8	19,7	20,4	19,4
Wyoming	8,2	19,8	28,8	32,8	33,0	34,7	34,6	34,0
Pacifique	19,6	29,9	31,9	34,9	36,5	37,8	39,0	39,1
Alaska	15,6	26,2	33,0	36,0	36,8	37,3	37,6	38,0
Californie	21,4	31,6	32,7	35,7	37,6	38,9	40,2	40,6
Hawaï	17,6	24,8	32,2	36,3	36,0	36,9	37,9	37,9
Oregon	14,8	25,7	30,1	33,3	34,3	35,1	36,1	35,5
Washington	13,6	23,7	28,2	30,9	31,9	33,2	34,0	33,5

(a) Excluant Terre-Neuve-et-Labrador car les données nécessaires au calcul de cet indicateur ne sont pas disponibles avant 1991 pour cette province.

(b) Données provisoires.

Source : Canada – 1980 : Romaniuc (1984); 1991 et années 2000 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 102-4506. États-Unis – 1980 : Ventura (1995); 1990 et 2000 : Sutton et Mathews (2004); 2005 : Martin *et al.* (2007); 2006 : Martin *et al.* (2009); 2007 : Martin *et al.* (2010); 2008 et 2009 : National Center for Health Statistics, tableau I-2, sur le site internet <http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr59/nvsr59_03_tables.pdf>.

Tableau A.6. Espérance de vie à la naissance (années)

Pays, Province ou territoire/État	1980		1990		2000		2005		2006		2007/2009 ^(a)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Canada	71,6	78,7	74,2	80,6	76,6	81,8	77,9	82,5	78,3	82,9	78,4	83,0
Atlantique	71,1	78,2	73,5	80,0	75,5	81,1	76,6	81,8	77,0	82,0	77,0	82,0
Île-du-Prince-Édouard	72,4	79,7	73,0	80,5	75,0	81,4	77,9	82,3	77,4	82,4	77,3	83,2
Nouveau-Brunswick	70,8	78,5	73,9	80,6	75,9	81,6	77,1	82,3	77,8	82,3	77,2	82,6
Nouvelle-Écosse	70,7	78,1	73,4	79,8	75,9	81,2	76,6	81,9	77,0	82,3	77,3	82,0
Terre-Neuve-et-Labrador	71,8	77,9	73,1	79,2	74,6	80,1	75,4	80,7	75,6	80,8	76,2	80,8
Québec	70,7	78,1	73,2	80,4	76,0	82,0	77,6	82,6	78,3	83,0	78,4	83,1
Ontario	72,0	78,8	74,7	80,7	77,0	81,8	78,4	82,6	78,8	83,2	78,8	83,2
Prairies	72,0	79,0	74,6	80,9	76,4	81,5	77,2	82,2	77,7	82,5	77,7	82,4
Alberta	71,7	78,8	74,7	81,1	77,0	81,8	77,6	82,6	78,1	82,9	78,2	82,8
Manitoba	72,2	78,7	74,4	80,4	75,2	80,8	76,7	81,3	76,9	81,9	76,7	81,8
Saskatchewan	72,5	79,7	74,8	81,1	75,9	81,1	76,5	81,9	76,9	81,9	77,2	81,9
Colombie-Britannique	72,3	79,8	74,9	80,9	77,9	82,7	78,5	83,2	78,9	83,3	79,0	83,5
Territoires	67,6	73,8	70,7	76,5	72,1	77,2						
Nunavut	}	67,5	73,7	69,8	75,8	71,1	75,9					
Territoires du Nord-Ouest												
Yukon								67,8	74,1	72,5	78,0	74,5
États-Unis	70,0	77,5	71,9	78,9	74,2	79,5	75,0	80,1	75,3	80,4	76,1	81,0
Nouvelle-Angleterre	71,3	78,5	73,4	79,8	75,7	80,6						
Connecticut	71,5	78,6	73,6	80,0	75,9	80,9						
Maine	70,8	78,4	73,0	79,6	75,1	80,0						
Massachusetts	71,3	78,5	73,3	79,8	75,7	80,7						
New Hampshire	71,5	78,4	73,5	79,8	75,9	80,7						
Rhode Island	71,0	78,3	73,0	79,8	75,4	80,4						
Vermont	71,1	78,5	73,3	79,7	75,8	80,3						
Atlantique Centre	70,1	77,2	71,5	78,5	74,6	79,9						
New Jersey	70,5	77,4	72,2	78,5	74,7	79,9						
New York	70,0	77,2	70,9	78,3	75,0	80,2						
Pennsylvanie	69,9	77,2	71,9	78,7	73,9	79,4						
Centre Nord-Est	70,1	77,4	71,9	78,6	73,9	79,2						
Illinois	69,6	77,1	71,3	78,3	73,8	79,3						
Indiana	70,2	77,5	72,0	78,6	73,4	78,8						
Michigan	70,1	77,3	71,7	78,2	73,8	78,9						
Ohio	69,9	77,1	72,0	78,5	73,7	78,8						
Wisconsin	71,9	78,9	73,6	80,0	75,3	80,6						
Centre Nord-Ouest	71,4	79,0	73,3	80,0	75,0	80,3						
Dakota du Nord	72,1	79,7	74,4	81,0	75,7	81,4						
Dakota du Sud	71,0	79,2	73,2	80,8	74,8	81,1						
Iowa	72,0	79,6	73,9	80,5	75,8	81,0						
Kansas	71,6	79,0	73,4	80,0	74,7	79,9						
Minnesota	72,5	79,8	74,5	80,9	76,4	81,5						
Missouri	69,9	77,7	71,5	78,8	73,2	78,8						
Nebraska	71,7	79,3	73,6	80,2	75,5	80,6						

Tableau A.6 (suite). Espérance de vie à la naissance (années)

Pays, Province ou territoire/État	1980		1990		2000		2005		2006		2007/2009 ^(a)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Atlantique Sud	69,0	77,1	71,0	78,4	73,3	79,0						
Caroline du Nord	68,6	77,4	70,6	78,3	72,7	78,6						
Caroline du Sud	67,6	76,1	69,6	77,3	71,6	78,0						
Delaware	69,6	76,8	71,6	77,7	73,7	78,9						
District de Columbia	64,6	73,7	62,0	74,2	68,0	76,5						
Floride	70,1	78,0	72,1	79,6	74,4	80,2						
Géorgie	68,0	76,4	69,7	77,5	72,2	78,0						
Maryland	69,7	76,8	71,3	78,1	73,4	78,9						
Virginie	69,6	77,3	71,8	78,6	74,2	79,3						
Virginie-Occidentale	68,9	76,9	70,5	77,9	72,3	77,8						
Centre Sud-Est	68,7	77,0	70,0	77,8	71,5	77,7						
Alabama	68,3	76,8	69,6	77,6	71,2	77,6						
Kentucky	69,1	77,1	70,7	78,0	72,2	78,0						
Mississippi	67,6	76,4	68,9	77,1	70,3	76,9						
Tennessee	69,2	77,5	70,4	78,2	71,9	77,9						
Centre Sud-Ouest	69,3	77,4	71,0	78,4	73,2	78,7						
Arkansas	69,7	77,8	70,5	78,1	72,0	78,2						
Louisiane	67,6	75,9	69,1	76,9	71,1	77,3						
Oklahoma	69,6	77,8	71,6	78,5	72,5	77,9						
Texas	69,7	77,7	71,4	78,9	73,9	79,2						
Montagnes	71,0	78,5	73,1	79,6	75,0	80,1						
Arizona	70,5	78,3	72,7	79,6	74,5	80,2						
Colorado	71,8	78,8	73,8	80,0	75,9	80,4						
Idaho	71,5	79,2	73,9	79,9	75,6	80,2						
Montana	70,5	77,7	73,1	79,5	74,6	80,0						
Nevada	69,3	76,5	71,0	77,8	73,2	78,4						
Nouveau-Mexique	69,9	78,3	72,2	79,3	74,1	80,1						
Utah	72,4	79,2	74,9	80,4	76,4	80,7						
Wyoming	70,0	78,2	73,2	79,3	74,6	79,3						
Pacifique	71,3	78,2	72,8	79,3	75,7	80,5						
Alaska	68,7	76,9	71,6	78,6	74,1	79,1						
Californie	71,1	78,0	72,5	79,2	75,7	80,6						
Hawaï	74,1	80,3	75,4	81,3	76,9	82,6						
Oregon	71,4	78,8	73,2	79,7	75,4	80,0						
Washington	71,7	78,6	73,8	79,7	75,8	80,4						

(a) 2007 pour le Canada, 2009 pour les États-Unis.

Note : Les données pour les territoires canadiens (Yukon et Territoires du Nord-Ouest incluant le Nunavut) portent sur des périodes quinquennales (1980-1984, 1990-1994 et 2000-2004) en raison de leur petite taille. Les données pour les États américains portent sur des périodes triennales centrées sur les années de recensement (1980, 1990 et 2000).

Sources : Canada – Base de données sur la longévité canadienne (2012). États-Unis – pour l'ensemble du pays : Human Mortality Database; pour les différents États américains : données préparées par Wilmoth *et al.* (2011).

Tableau A.7. Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)

Pays, Province ou territoire / État	1980	1990	2000	2007	2008	2009
Canada	10,4	6,8	5,3	5,1	5,1	4,9
Atlantique	10,8	7,3	4,4	4,6	3,7	4,8
Île-du-Prince-Édouard	11,2	6,0	3,5	5,0	2,0	3,4
Nouveau-Brunswick	10,9	7,2	3,5	4,3	3,2	5,8
Nouvelle-Écosse	10,9	6,3	4,9	3,3	3,5	3,4
Terre-Neuve-et-Labrador	10,6	9,2	4,9	7,5	5,1	6,3
Québec	9,8	6,2	4,7	4,5	4,3	4,4
Ontario	9,5	6,3	5,6	5,2	5,3	5,0
Prairies	12,0	7,9	6,6	6,2	6,3	5,9
Alberta	12,6	8,0	6,6	6,0	6,2	5,5
Manitoba	11,5	8,0	6,5	7,3	6,5	6,3
Saskatchewan	11,3	7,6	6,8	5,8	6,2	6,7
Colombie-Britannique	11,0	7,5	3,7	4,0	3,7	3,6
Territoires	21,2	10,5	8,0	8,6	10,3	12,9
Nunavut	} 22,3	} 12,0	12,4	15,1	16,1	14,8
Territoires du Nord-Ouest			8,9	4,1	9,7	15,5
Yukon	18,9	7,2	2,7	8,5	5,4	7,8
États-Unis	12,6	9,2	6,9	6,8	6,6	3,4
Nouvelle-Angleterre	10,6	7,2	5,4	5,7	5,3	5,3
Connecticut	11,2	7,9	6,6	6,6	6,0	5,5
Maine	9,2	6,2	4,9	6,3	5,5	5,6
Massachusetts	10,5	7,0	4,6	4,9	5,1	5,1
New Hampshire	9,9	7,1	5,7	5,4	4,0	4,9
Rhode Island	11,0	8,1	6,3	7,4	5,9	6,2
Vermont	10,7	6,4	6,0	5,1	4,6	6,2
Atlantique Centre	12,7	9,5	6,6	6,1	6,1	5,9
New Jersey	12,5	9,0	6,3	5,2	5,6	5,1
New York	12,5	9,6	6,4	5,6	5,5	5,3
Pennsylvanie	13,2	9,6	7,1	7,6	7,4	7,2
Centre Nord-Est	12,9	10,0	7,9	7,3	7,3	7,2
Illinois	14,8	10,7	8,5	6,7	7,1	6,9
Indiana	11,9	9,6	7,8	7,6	6,9	7,8
Michigan	12,8	10,7	8,2	7,9	7,4	7,5
Ohio	12,8	9,8	7,6	7,7	7,7	7,7
Wisconsin	10,3	8,2	6,6	6,5	7,0	6,1
Centre Nord-Ouest	11,3	8,4	6,6	6,6	6,5	5,9
Dakota du Nord	10,9	10,1	5,5	6,4	5,8	6,1
Dakota du Sud	12,1	8,0	8,1	7,5	8,4	6,7
Iowa	11,8	8,1	6,5	5,5	5,7	4,6
Kansas	10,4	8,4	6,8	7,9	7,3	7,0
Minnesota	10,0	7,3	5,6	5,6	6,0	4,6
Missouri	12,4	9,4	7,2	7,5	7,2	7,2
Nebraska	11,5	8,3	7,3	6,8	5,4	5,4

Tableau A.7 (suite). Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)

Pays, Province ou territoire/État	1980	1990	2000	2007	2008	2009
Atlantique Sud	14,5	10,6	7,8	7,8	7,7	7,3
Caroline du Nord	14,5	10,6	8,6	8,5	8,2	7,9
Caroline du Sud	15,6	11,7	8,7	8,6	8,0	7,1
Delaware	13,9	10,1	9,2	7,5	8,4	7,9
District de Columbia	25,0	20,7	12,0	13,1	10,8	9,9
Floride	14,6	9,6	7,0	7,1	7,2	6,9
Géorgie	14,5	12,4	8,5	8,0	8,1	7,4
Maryland	14,0	9,5	7,6	8,0	8,0	7,3
Virginie	13,6	10,2	6,9	7,8	6,9	7,2
Virginie-Occidentale	11,8	9,9	7,6	7,5	7,7	7,8
Centre Sud-Est	14,4	10,3	9,0	8,6	8,5	8,1
Alabama	15,1	10,8	9,4	9,9	9,5	8,3
Kentucky	12,9	8,5	7,2	6,7	6,9	6,9
Mississippi	17,0	12,1	10,7	10,0	10,0	10,1
Tennessee	13,5	10,3	9,1	8,3	8,1	8,0
Centre Sud-Ouest	12,7	8,8	6,7	7,0	6,7	6,7
Arkansas	12,7	9,2	8,4	7,7	7,4	7,7
Louisiane	14,3	11,1	9,0	9,2	9,1	8,7
Oklahoma	12,7	9,2	8,5	8,5	7,3	7,9
Texas	12,2	8,1	5,7	6,3	6,2	6,0
Montagnes	11,1	8,6	6,4	6,3	6,0	5,8
Arizona	12,4	8,8	6,7	6,9	6,4	6,0
Colorado	10,1	8,8	6,2	6,1	6,2	6,3
Idaho	10,7	8,7	7,5	6,8	5,9	5,4
Montana	12,4	9,0	6,1	6,4	6,8	5,9
Nevada	10,7	8,4	6,5	6,4	5,3	5,9
Nouveau-Mexique	11,5	9,0	6,6	6,3	5,6	5,3
Utah	10,4	7,5	5,2	5,1	4,8	5,3
Wyoming	9,8	8,6	6,7	7,4	7,0	6,0
Pacifique	11,3	7,9	5,5	5,2	5,2	5,0
Alaska	12,3	10,5	6,8	6,5	5,9	6,8
Californie	11,1	7,9	5,4	5,2	5,1	4,9
Hawaï	10,3	6,7	8,1	6,5	5,5	6,1
Oregon	12,2	8,3	5,6	5,8	5,2	4,8
Washington	11,8	7,8	5,2	4,8	5,4	4,9

Sources : Canada – 1980 et 1990 : Wadhera et Strachan (1993a), tableau 2b ; années 2000 : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 102-0504. États-Unis – 1980, 1990 et 2000 : United States Census Bureau (2009a), tableau 111 ; 2007 : Xu *et al.* (2010), tableau 32 ; 2008 : Minino *et al.* (2011), tableau 22 ; 2009 : National Center for Health Statistics, tableau 22, sur le site internet <http://www.cdc.gov/nchs/data/dvs/deaths_2009_release.pdf> consulté le 26 juin 2012.

Tableau A.8. Probabilité de décéder entre 15 et 65 ans (pour 1000)

Pays, Province ou territoire/État	1980		1990		2000		2005		2006		2007/2009 ^(a)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Canada	243,7	129,6	195,4	107,1	155,2	94,3	141,9	88,5	138,2	85,6	137,5	85,0
Atlantique	253,2	129,6	207,1	113,6	168,7	99,1	156,7	93,7	156,4	90,3	153,5	92,6
Île-du-Prince-Édouard	207,3	100,7	220,1	103,3	168,9	103,2	147,0	92,7	156,3	96,1	155,3	76,4
Nouveau-Brunswick	258,5	128,8	197,7	109,4	163,0	95,8	150,8	87,8	143,6	90,6	150,1	87,5
Nouvelle-Écosse	270,9	133,1	218,5	120,3	169,2	100,0	157,7	93,9	158,0	85,3	154,2	97,4
Terre-Neuve-et-Labrador	230,6	131,5	198,4	110,7	175,7	100,9	165,9	102,1	172,1	97,3	156,7	95,5
Québec	263,7	134,0	211,8	108,5	163,6	95,5	145,1	89,2	135,0	85,7	136,1	84,2
Ontario	234,8	128,9	189,2	104,8	148,0	90,3	132,4	84,9	131,6	82,7	130,8	80,7
Prairies	234,9	128,0	185,4	107,8	160,9	103,6	149,8	95,7	148,6	93,6	145,2	94,3
Alberta	242,2	132,2	184,2	105,4	149,9	98,8	144,7	90,1	140,2	89,9	136,1	90,3
Manitoba	231,6	129,8	188,6	116,5	188,0	112,3	153,2	107,2	162,7	97,7	159,2	105,9
Saskatchewan	221,6	116,9	185,3	104,5	163,4	107,7	163,2	100,7	161,1	101,4	161,2	94,1
Colombie-Britannique	229,0	123,0	182,3	104,6	142,2	88,5	142,2	85,0	137,5	80,1	136,8	81,6
Territoires	301,3	229,7	261,5	164,0	222,0	138,2						
Nunavut												
Territoires du Nord-Ouest	306,8	241,8	264,3	180,9	230,9	149,2						
Yukon	290,2	205,6	255,6	129,5	200,8	113,2						
États-Unis	280,0	152,4	247,2	138,1	207,1	126,8	200,0	121,2	197,3	119,6	188,9	115,3
Nouvelle-Angleterre	252,6	138,3	218,1	123,7	177,3	110,7						
Connecticut	241,4	135,4	211,1	121,8	178,5	110,6						
Maine	268,6	141,4	221,3	124,4	183,1	115,4						
Massachusetts	254,1	139,0	221,8	124,4	177,4	110,3						
New Hampshire	250,7	140,4	209,5	122,1	169,2	103,1						
Rhode Island	260,8	136,7	224,1	128,5	180,7	117,8						
Vermont	255,8	141,2	219,6	120,9	168,2	109,5						
Atlantique Centre	277,9	154,2	256,3	143,0	202,3	124,0						
New Jersey	267,7	149,3	240,8	141,5	197,1	121,9						
New York	280,2	157,4	272,1	147,3	199,6	121,7						
Pennsylvanie	280,9	152,6	242,6	137,4	210,1	129,1						
Centre Nord-Est	274,9	152,9	239,8	140,3	207,3	130,5						
Illinois	285,7	154,8	254,1	145,4	211,0	130,1						
Indiana	273,4	152,0	237,3	138,3	213,6	135,9						
Michigan	275,9	154,8	244,3	145,8	211,2	135,0						
Ohio	279,4	159,6	238,2	141,7	209,9	133,6						
Wisconsin	238,4	130,3	204,2	117,4	179,6	109,6						
Centre Nord-Ouest	248,2	130,6	214,8	122,6	187,4	117,3						
Dakota du Nord	235,9	113,7	200,6	113,1	176,5	105,7						
Dakota du Sud	258,7	129,1	213,3	112,2	195,1	110,9						
Iowa	232,9	120,4	200,5	113,5	170,0	109,9						
Kansas	244,8	133,3	213,0	124,5	193,3	124,0						
Minnesota	225,1	117,9	188,0	110,2	160,1	99,7						
Missouri	280,4	149,6	250,8	140,4	221,6	137,7						
Nebraska	242,4	125,6	208,7	119,8	176,5	110,0						

Tableau A.8 (suite). Probabilité de décéder entre 15 et 65 ans (pour 1 000)

Pays, Province ou territoire/État	1980		1990		2000		2005		2006		2007/2009 ^(a)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Atlantique Sud	308,5	162,2	269,8	146,5	228,7	135,9						
Caroline du Nord	321,9	156,4	272,7	146,3	231,4	137,9						
Caroline du Sud	344,6	177,6	298,3	162,3	261,8	152,6						
Delaware	274,7	167,6	248,3	148,2	213,0	135,7						
District de Columbia	417,5	222,8	455,8	225,4	351,1	192,2						
Floride	288,8	151,6	259,6	135,4	222,8	126,9						
Géorgie	331,5	174,8	291,0	158,7	242,5	147,9						
Maryland	283,6	163,7	255,6	145,1	219,1	132,8						
Virginie	294,7	155,6	245,9	139,5	200,5	125,6						
Virginie-Occidentale	312,2	165,7	270,9	152,3	240,4	148,1						
Centre Sud-Est	316,9	160,3	285,2	155,1	257,0	154,6						
Alabama	324,7	163,6	293,6	157,1	262,8	155,8						
Kentucky	308,6	158,9	270,8	153,0	242,5	148,2						
Mississippi	335,0	167,7	309,6	167,7	281,5	171,1						
Tennessee	307,2	154,4	276,4	148,4	250,7	149,8						
Centre Sud-Ouest	297,3	156,2	267,1	145,7	228,3	139,5						
Arkansas	293,4	143,8	278,9	148,2	250,1	149,0						
Louisiane	335,1	180,6	306,1	171,4	270,5	165,1						
Oklahoma	289,8	150,8	251,6	144,8	240,0	151,6						
Texas	288,5	152,2	258,9	139,0	214,9	130,6						
Montagnes	256,8	140,0	220,6	125,5	195,4	119,0						
Arizona	272,0	144,8	239,4	130,6	213,7	121,8						
Colorado	240,0	135,1	203,6	116,6	169,3	110,7						
Idaho	237,6	128,3	197,6	120,1	173,5	114,2						
Montana	266,3	151,5	212,1	127,3	192,9	118,0						
Nevada	292,2	172,1	265,6	147,8	232,5	140,6						
Nouveau-Mexique	280,8	141,3	240,6	130,3	214,4	121,0						
Utah	225,2	122,1	182,7	113,8	168,5	109,3						
Wyoming	266,2	146,3	214,5	129,9	194,6	125,9						
Pacifique	252,9	145,5	232,1	130,9	184,1	114,7						
Alaska	289,3	156,5	235,4	132,9	197,5	131,3						
Californie	256,7	149,0	239,1	133,4	185,8	114,7						
Hawaï	209,1	114,6	193,1	110,1	175,6	105,5						
Oregon	250,9	135,1	218,3	123,9	184,2	119,2						
Washington	239,0	138,4	205,4	124,1	174,7	112,1						

(a) 2007 pour le Canada, 2009 pour les États-Unis.

Note : Les données pour les territoires canadiens (Yukon et Territoires du Nord-Ouest incluant le Nunavut) portent sur des périodes quinquennales (1980-1984, 1990-1994 et 2000-2004) en raison de leur petite taille. Les données pour les États américains portent sur des périodes triennales centrées sur les années de recensement (1980, 1990 et 2000).

Sources : voir tableau A.6.

Tableau A.9. Espérance de vie à 65 ans (années)

Pays, Province ou territoire/État	1980		1990		2000		2005		2006		2007/2009 ^(a)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Canada	14,5	18,7	15,5	19,1	16,8	20,3	17,8	21,0	18,2	21,3	18,2	21,3
Atlantique	14,3	18,1	15,0	19,1	15,8	19,6	16,7	20,3	17,2	20,3	17,2	20,5
Île-du-Prince-Édouard	15,1	18,6	15,4	19,4	15,5	19,8	17,6	20,4	17,2	20,9	17,6	21,2
Nouveau-Brunswick	14,3	18,4	15,4	19,8	16,0	19,9	17,2	20,7	17,8	20,8	17,5	20,9
Nouvelle-Écosse	14,1	18,0	15,0	19,1	16,2	19,8	16,7	20,3	17,1	20,5	17,3	20,5
Terre-Neuve-et-Labrador	14,3	17,9	14,3	18,3	15,0	18,8	15,8	19,5	16,2	19,3	16,3	19,5
Québec	13,8	18,1	14,8	19,4	16,3	20,4	17,5	20,9	18,0	21,3	18,0	21,2
Ontario	14,3	18,7	15,6	19,6	16,8	20,2	18,0	20,9	18,3	21,4	18,3	21,3
Prairies	15,1	19,3	16,0	20,2	16,9	20,5	17,7	21,1	18,0	21,2	18,0	21,3
Alberta	15,1	19,3	16,1	20,3	17,2	20,7	18,0	21,2	18,2	21,4	18,2	21,4
Manitoba	14,9	18,9	15,7	19,8	16,4	20,2	17,3	20,7	17,8	20,8	17,5	21,1
Saskatchewan	15,6	19,7	16,3	20,4	16,8	20,4	17,6	21,2	17,7	21,1	18,0	20,9
Colombie-Britannique	15,5	19,8	16,4	20,0	17,8	21,0	18,6	21,5	18,8	21,5	18,9	21,7
Territoires	14,1	17,5	14,7	17,5	15,4	17,1						
Nunavut	14,5	17,7	14,3	17,4	14,9	16,3						
Territoires du Nord-Ouest												
Yukon	13,2	17,3	15,8	17,6	16,5	18,9						
États-Unis	14,1	18,3	15,1	19,1	16,1	19,1	17,0	19,7	17,3	20,0	17,8	20,5
Nouvelle-Angleterre	14,2	18,6	15,3	19,3	16,5	19,6						
Connecticut	14,4	18,7	15,7	19,5	16,9	20,0						
Maine	14,2	18,6	14,9	19,0	16,0	19,0						
Massachusetts	14,2	18,5	15,3	19,2	16,4	19,6						
New Hampshire	14,3	18,6	15,1	19,0	16,4	19,4						
Rhode Island	14,1	18,6	15,2	19,5	16,3	19,7						
Vermont	14,1	18,7	15,1	19,1	16,4	19,4						
Atlantique Centre	13,9	18,0	15,0	18,8	16,3	19,4						
New Jersey	14,0	17,9	15,1	18,7	16,3	19,3						
New York	14,1	18,1	15,2	18,9	16,6	19,7						
Pennsylvanie	13,6	17,8	14,8	18,7	15,9	19,1						
Centre Nord-Est	13,9	18,2	14,8	18,8	15,8	18,9						
Illinois	13,9	18,1	14,8	18,8	15,9	19,1						
Indiana	13,8	18,1	14,7	18,7	15,4	18,6						
Michigan	13,9	18,2	14,8	18,7	15,9	18,8						
Ohio	13,6	18,0	14,6	18,6	15,5	18,6						
Wisconsin	14,5	18,9	15,4	19,5	16,3	19,7						
Centre Nord-Ouest	14,6	19,2	15,4	19,7	16,4	19,7						
Dakota du Nord	15,2	19,4	15,9	20,5	16,7	20,6						
Dakota du Sud	14,9	19,6	15,6	20,4	16,7	20,5						
Iowa	14,7	19,4	15,5	19,9	16,5	20,1						
Kansas	14,8	19,3	15,6	19,7	16,3	19,5						
Minnesota	15,0	19,5	15,8	20,0	16,9	20,2						
Missouri	14,0	18,5	14,9	19,1	15,6	18,8						
Nebraska	14,8	19,3	15,4	19,8	16,6	19,8						

Tableau A.9 (suite). Espérance de vie à 65 ans (années)

Pays, Province ou territoire/État	1980		1990		2000		2005		2006		2007/2009 ^(a)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Atlantique Sud	14,1	18,4	15,0	19,0	16,0	19,1						
Caroline du Nord	13,8	18,5	14,4	18,8	15,4	18,7						
Caroline du Sud	13,5	17,9	14,3	18,5	15,2	18,6						
Delaware	13,5	18,0	14,7	18,2	16,0	18,9						
District de Columbia	13,4	17,7	13,9	18,3	15,2	18,8						
Floride	15,3	19,3	16,3	20,1	17,3	20,2						
Géorgie	13,5	18,1	14,1	18,5	15,1	18,3						
Maryland	13,6	17,9	14,7	18,4	16,0	18,8						
Virginie	13,6	18,1	14,6	18,7	15,8	18,8						
Virginie-Occidentale	13,7	18,1	14,0	18,4	15,0	18,0						
Centre Sud-Est	13,8	18,2	14,2	18,6	14,9	18,3						
Alabama	13,7	18,2	14,2	18,6	15,0	18,4						
Kentucky	13,8	18,0	14,1	18,4	14,8	18,2						
Mississippi	13,9	18,1	14,0	18,5	14,7	18,3						
Tennessee	14,0	18,5	14,3	18,7	15,1	18,4						
Centre Sud-Ouest	14,2	18,5	14,8	18,8	15,8	18,7						
Arkansas	14,4	18,6	14,8	18,9	15,4	18,7						
Louisiane	13,6	17,7	14,1	18,1	15,1	18,3						
Oklahoma	14,2	18,8	14,9	18,9	15,4	18,4						
Texas	14,3	18,6	15,0	19,0	16,0	18,9						
Montagnes	14,9	19,0	15,8	19,4	16,8	19,6						
Arizona	15,1	19,2	16,0	19,6	17,2	19,9						
Colorado	14,8	19,1	15,8	19,5	16,9	19,6						
Idaho	15,0	19,2	15,9	19,7	16,7	19,6						
Montana	14,6	18,8	15,6	19,4	16,4	19,5						
Nevada	14,1	18,2	14,7	18,1	15,7	18,4						
Nouveau-Mexique	15,1	19,1	16,0	19,4	16,9	19,8						
Utah	15,1	19,0	16,3	19,8	17,3	19,7						
Wyoming	14,4	18,8	15,5	19,4	16,4	19,1						
Pacifique	14,8	18,8	15,8	19,2	16,9	19,7						
Alaska	13,8	18,1	15,1	18,5	16,3	19,1						
Californie	14,7	18,7	15,7	19,1	17,0	19,7						
Hawaï	16,6	20,1	17,3	20,7	18,2	21,8						
Oregon	14,7	19,1	15,6	19,3	16,6	19,2						
Washington	14,8	18,9	15,8	19,4	16,6	19,4						

(a) 2007 pour le Canada, 2009 pour les États-Unis.

Note : Les données pour les territoires canadiens (Yukon et Territoires du Nord-Ouest incluant le Nunavut) portent sur des périodes quinquennales (1980-1984, 1990-1994 et 2000-2004) en raison de leur petite taille. Les données pour les États américains portent sur des périodes triennales centrées sur les années de recensement (1980, 1990 et 2000).

Sources : voir tableau A.6.

Tableau A.10. Groupes de causes de décès et rubriques correspondantes de la Classification internationale des maladies (9^e et 10^e révisions)

Cause de décès	CIM-9	CIM-10
Tumeurs	140 à Z39	C00 à D48
Maladies cardiovasculaires	390 à 459	I00 à I99
Maladies infectieuses et parasitaires	000 à 139	A00 à B99
Maladies de l'appareil respiratoire	460 à 519	J00 à J98
Autres maladies	240 à 389 ; 520 à 779	D50 à D89 ; E00 à H95 ; K00 à Q99
Morts violentes	800 à 999	V01 à Y89
Causes de décès non déclarées ou mal définies	780 à 799	R00 à R99

Tableau A.11. Taux comparatif de mortalité (pour 100000) par sexe et grand groupe de causes de décès^(a)

Causes de décès	Hommes															
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Canada																
Tumeurs	275	288	290	281	278	273	271	268	266	264	260	254	250	244	239	236
Maladies cardiovasculaires	623	535	443	404	392	386	373	361	337	318	306	299	279	264	247	238
Maladies infectieuses et parasitaires	5	7	14	19	16	12	12	11	14	12	13	14	15	15	15	16
Maladies de l'appareil respiratoire	107	121	119	112	110	113	116	114	89	85	82	81	82	81	73	75
Autres maladies	138	142	144	154	152	152	153	151	160	161	163	159	156	158	157	160
Morts violentes	99	81	74	70	69	66	65	68	63	63	63	64	60	63	59	60
Toutes causes	1248	1175	1083	1039	1017	1003	990	973	928	904	887	871	841	825	790	785
États-Unis																
Tumeurs	279	285	288	278	273	268	263	260	256	252	248	243	236	234	228	225
Maladies cardiovasculaires	692	611	515	475	464	452	438	432	419	402	394	379	354	344	324	309
Maladies infectieuses et parasitaires	14	20	37	46	37	28	26	28	27	27	28	27	27	27	26	25
Maladies de l'appareil respiratoire	99	113	110	106	105	107	108	111	109	105	105	102	96	98	91	89
Autres maladies	151	158	154	158	159	160	162	166	168	171	174	177	173	178	180	178
Morts violentes	112	96	94	88	86	84	83	82	81	84	85	84	84	87	88	88
Toutes causes	1349	1284	1198	1151	1125	1099	1081	1078	1059	1041	1034	1012	971	968	937	914

Tableau A.11 (suite). Taux comparatif de mortalité (pour 100 000) par sexe et grand groupe de causes de décès^(a)

Causes de décès	Femmes															
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Canada																
Tumeurs	169	178	178	176	179	174	175	172	173	172	173	171	170	166	164	163
Maladies cardiovasculaires	387	327	276	250	245	242	231	222	211	201	195	185	177	170	156	153
Maladies infectieuses et parasitaires	4	4	5	7	6	6	7	7	8	8	8	9	10	10	10	10
Maladies de l'appareil respiratoire	43	49	52	56	55	57	61	60	46	45	45	46	47	48	43	45
Autres maladies	96	102	106	115	114	118	116	117	126	129	131	129	125	128	127	129
Morts violentes	41	33	30	29	29	28	27	28	27	26	28	28	27	27	27	27
Toutes causes	740	693	647	632	628	625	617	605	591	581	579	568	555	550	527	527
États-Unis																
Tumeurs	171	176	179	179	176	174	172	171	170	168	166	164	161	159	157	155
Maladies cardiovasculaires	435	383	327	307	302	294	289	290	282	274	266	256	240	232	217	206
Maladies infectieuses et parasitaires	9	12	15	18	17	16	16	17	17	17	18	18	18	18	18	17
Maladies de l'appareil respiratoire	42	52	58	62	63	64	67	69	69	69	69	68	65	67	62	61
Autres maladies	107	111	114	121	122	125	128	134	138	142	145	146	144	149	151	149
Morts violentes	39	34	32	31	31	31	31	31	31	32	33	33	34	34	35	35
Toutes causes	803	768	724	718	712	704	703	712	707	701	696	686	660	660	640	624

(a) Taux comparatif calculé à partir des taux de mortalité par groupes quinquennaux d'âges (en années révolues) et de la population totale des États-Unis pour l'année 2000 (population standard). Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans le tableau A.10 (rubriques de la CIM-9 de 1980 à 1999 et de la CIM-10 à partir de 2000 pour le Canada, rubriques de la CIM-9 de 1980 à 1998 et de la CIM-10 à partir de 1999 pour les États-Unis).
Note : Les décès de cause mal définie ou non déclarée ont été répartis proportionnellement entre les six groupes de causes bien définies. Ils représentaient moins de 2,5 % (entre 1,0 % et 2,4 % pour chacun des deux sexes au cours des années étudiées) des décès totaux au Canada et moins de 2,0 % (entre 1,0 % et 1,5 % pour chacun des deux sexes) aux États-Unis. Pour les États-Unis, les données ont été ajustées par les auteurs à partir des résultats de l'étude de double classement des décès pour les 9^e et 10^e révisions de la classification internationale des maladies afin d'assurer une meilleure continuité de la série statistique des décès par cause durant la période 1980-2007. Pour le Canada, les données n'ont pas été ajustées. L'utilisation de coefficients de comparabilité (Geran et al., 2005) n'améliorait que très marginalement la continuité des séries statistiques des décès pour la majorité des groupes de causes et l'altérait pour certains.
Sources : Canada – calculs des auteurs à partir de données de Statistique Canada. États-Unis – calculs des auteurs à partir de données du National Center for Health Statistics.

Tableau A.12. Structure de la population par grand groupe d'âges, âge médian (années) et rapport de dépendance (%)

Pays, Province ou territoire/État	Moins de 15 ans (%)		65 ans et plus (%)		80 ans et plus (%)		Âge médian		Rapport de dépendance	
	1980	2010	1980	2010	1980	2010	1980	2010	1980	2010
Canada	22,7	16,5	9,4	14,1	1,8	3,9	29,1	39,7	47,4	44,1
Atlantique	26,0	15,0	9,6	15,8	1,9	4,1	27,3	42,8	55,3	44,4
Île-du-Prince-Édouard	25,2	16,2	11,9	15,6	2,9	4,2	28,2	42,1	58,7	46,7
Nouveau-Brunswick	25,3	15,1	9,8	15,8	2,0	4,3	27,5	42,7	54,1	44,8
Nouvelle-Écosse	23,8	14,8	10,6	16,0	2,1	4,3	28,7	42,8	52,6	44,7
Terre-Neuve-et-Labrador	30,2	14,8	7,4	15,2	1,3	3,6	24,7	43,3	60,3	42,9
Québec	21,9	15,6	8,5	15,3	1,4	4,1	29,2	41,2	43,7	44,8
Ontario	22,1	16,7	9,7	13,9	1,9	3,9	30,0	39,4	46,7	44,0
Prairies	24,2	18,5	9,4	12,0	1,9	3,5	27,7	36,5	50,7	44,0
Alberta	24,3	18,3	7,3	10,6	1,4	2,9	26,7	35,8	46,3	40,7
Manitoba	23,5	18,8	11,5	13,8	2,4	4,3	29,4	37,7	53,9	48,5
Saskatchewan	24,8	18,9	11,7	14,6	2,5	4,7	28,3	37,5	57,5	50,5
Colombie-Britannique	21,5	15,1	10,5	15,0	2,1	4,2	30,4	40,8	47,2	43,1
Territoires	32,2	23,3	3,0	5,6	0,5	0,9	23,4	31,7	54,9	41,1
Nunavut	} 35,0	31,5	} 2,9	3,0	} 0,4	0,3	} 21,9	24,6	} 61,1	52,8
Territoires du Nord-Ouest		21,8		5,4		1,1		31,5		37,3
Yukon		17,2		8,4		1,2		26,4		38,9
États-Unis	22,6	19,8	11,3	13,1	2,3	3,6	30,0	37,2	51,3	49,0
Nouvelle-Angleterre	20,9	17,7	12,4	14,2	2,8	4,4	31,2	40,0	49,8	46,8
Connecticut	20,7	18,6	11,8	14,2	2,6	4,5	32,0	40,0	48,1	48,8
Maine	22,7	16,7	12,6	15,9	2,8	4,5	30,4	42,7	54,6	48,5
Massachusetts	20,3	17,7	12,7	13,8	2,9	4,3	31,2	39,1	49,3	46,0
New Hampshire	22,4	17,6	11,2	13,6	2,4	3,8	30,1	41,1	50,6	45,3
Rhode Island	20,2	17,3	13,4	14,4	2,9	4,9	31,8	39,4	50,7	46,4
Vermont	22,7	16,7	11,4	14,6	2,6	4,1	29,4	41,5	51,7	45,4
Atlantique Centre	21,1	18,3	12,4	14,1	2,5	4,3	32,0	38,9	50,3	48,1
New Jersey	21,3	19,2	11,7	13,5	2,3	4,1	32,2	39,0	49,3	48,7
New York	21,1	18,2	12,3	13,5	2,6	4,1	31,9	38,0	50,3	46,5
Pennsylvanie	20,9	17,9	13,0	15,5	2,6	4,9	32,1	40,1	51,1	50,0
Centre Nord-Est	23,2	19,7	10,8	13,4	2,3	3,9	29,5	37,9	51,7	49,5
Illinois	22,8	20,0	11,1	12,6	2,3	3,7	29,9	36,6	51,3	48,4
Indiana	23,7	20,5	10,7	13,0	2,3	3,7	29,2	37,0	52,6	50,4
Michigan	23,9	19,3	9,9	13,8	2,0	4,0	28,9	38,9	51,0	49,5
Ohio	23,0	19,4	10,9	14,1	2,3	4,1	29,9	38,8	51,4	50,4
Wisconsin	23,0	19,4	12,0	13,7	2,7	4,1	29,4	38,5	53,8	49,4
Centre Nord-Ouest	22,7	20,1	12,8	13,7	3,0	4,1	29,9	37,3	55,1	51,2
Dakota du Nord	23,7	18,5	12,4	14,5	2,8	4,8	28,3	37,0	56,4	49,3
Dakota du Sud	24,0	20,8	13,2	14,3	3,3	4,6	28,9	36,9	59,2	54,1
Iowa	22,8	19,8	13,4	14,9	3,4	4,8	30,0	38,1	56,5	53,1
Kansas	22,2	21,2	13,0	13,2	3,1	4,1	30,1	36,0	54,3	52,5
Minnesota	22,9	20,0	11,8	12,9	2,9	3,9	29,2	37,4	53,2	49,1
Missouri	22,2	19,6	13,2	14,0	2,9	3,9	30,9	37,9	54,8	50,7
Nebraska	23,0	21,0	13,1	13,5	3,3	4,2	29,7	36,2	56,6	52,7

Tableau A.12 (suite). Structure de la population par grand groupe d'âges, âge médian (années) et rapport de dépendance (%)

Pays, Province ou territoire/État	Moins de 15 ans (%)		65 ans et plus (%)		80 ans et plus (%)		Âge médian		Rapport de dépendance	
	1980	2010	1980	2010	1980	2010	1980	2010	1980	2010
Atlantique Sud	21,8	19,0	11,9	14,0	2,2	3,7	30,9	38,3	50,9	49,3
Caroline du Nord	22,6	19,9	10,3	13,0	1,8	3,3	29,6	37,4	49,0	48,9
Caroline du Sud	24,2	19,3	9,2	13,7	1,5	3,2	28,2	37,9	50,2	49,3
Delaware	22,1	18,8	10,0	14,4	2,0	3,7	29,7	38,8	47,3	49,8
District de Columbia	17,6	13,9	11,6	11,4	2,3	3,3	31,1	33,8	41,4	34,0
Floride	19,2	17,4	17,3	17,4	3,1	4,9	34,7	40,7	57,5	53,4
Géorgie	24,3	21,4	9,5	10,7	1,7	2,5	28,7	35,3	51,0	47,1
Maryland	21,7	19,2	9,4	12,3	1,8	3,4	30,3	38,0	45,3	46,0
Virginie	21,9	19,1	9,5	12,2	1,8	3,2	29,8	37,5	45,8	45,7
Virginie-Occidentale	23,3	17,2	12,2	16,1	2,4	4,3	30,4	41,3	55,2	49,9
Centre Sud-Est	23,9	19,7	11,3	13,4	2,2	3,4	29,2	37,7	54,5	49,6
Alabama	24,0	19,5	11,3	13,8	2,0	3,4	29,3	37,9	54,7	49,9
Kentucky	23,8	19,5	11,2	13,4	2,3	3,4	29,1	38,1	53,9	49,0
Mississippi	26,1	21,0	11,5	12,8	2,2	3,2	27,7	36,0	60,4	51,2
Tennessee	22,7	19,5	11,3	13,5	2,1	3,3	30,1	38,0	51,6	49,2
Centre Sud-Ouest	24,5	22,1	10,4	11,3	2,0	2,9	28,5	34,4	53,6	50,1
Arkansas	23,6	20,3	13,7	14,4	2,6	3,7	30,6	37,4	59,5	53,1
Louisiane	25,6	20,4	9,6	12,3	1,7	3,2	27,4	35,8	54,3	48,7
Oklahoma	22,9	20,7	12,4	13,5	2,6	3,5	30,1	36,2	54,6	52,0
Texas	24,7	22,8	9,6	10,4	1,9	2,6	28,2	33,6	52,3	49,7
Montagnes	24,9	21,6	9,4	12,2	1,8	3,1	28,0	35,3	52,5	51,1
Arizona	23,6	21,2	11,4	13,8	1,9	3,5	29,2	35,9	53,8	54,0
Colorado	22,7	20,4	8,6	11,0	1,9	2,8	28,6	36,1	45,4	45,6
Idaho	27,1	22,9	10,0	12,4	2,0	3,2	27,6	34,6	58,9	54,7
Montana	23,8	18,6	10,8	14,9	2,3	4,1	29,0	39,8	52,9	50,3
Nevada	21,7	20,5	8,3	12,1	1,1	2,6	30,3	36,3	42,7	48,2
Nouveau-Mexique	25,9	20,9	8,9	13,2	1,6	3,3	27,4	36,7	53,6	51,8
Utah	31,7	26,8	7,5	9,0	1,5	2,4	24,2	29,2	64,6	55,8
Wyoming	25,9	20,1	7,9	12,4	1,6	3,2	27,1	36,8	51,1	48,3
Pacifique	22,0	20,2	10,2	11,8	2,1	3,3	29,8	35,8	47,5	46,9
Alaska	26,9	21,9	2,9	7,7	0,4	1,5	26,1	33,8	42,5	42,1
Californie	21,7	20,5	10,2	11,4	2,1	3,2	29,9	35,2	47,0	46,8
Hawaï	23,3	18,5	8,0	14,5	1,4	4,5	28,4	38,6	45,6	49,3
Oregon	22,4	18,7	11,6	14,0	2,4	4,0	30,2	38,4	51,5	48,5
Washington	22,3	19,4	10,5	12,3	2,2	3,4	29,8	37,3	48,9	46,6

Sources : Canada – Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 051-0001. États-Unis – 1980 : United States Census Bureau, tableau «Resident Population of States» publié en août 1995 ; 2010 : tableau ST-EST00INT-ALLDATA publié en septembre 2011 ; âge médian en 1980 : United States Census Bureau, tableau 31, sur le site internet <<http://www2.census.gov/prod2/statcomp/documents/1981-02.pdf>> consulté le 21 février 2012 ; âge médian en 2010 : United States Census Bureau, tableau 3, sur le site internet <<http://www.census.gov/prod/cen2010/briefs/c2010br-03.pdf>> consulté le 17 août 2011.

Tableau A.13A. Résultats des projections selon le scénario central, Canada, 2010-2061
Population totale et par grand groupe d'âges, rapport de masculinité

Année	Population (milliers)	Moins de 15 ans (%)	15-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	80 ans et plus (%)	Centenaires (milliers)	Rapport de masculinité
2010	34 138	16,5	69,4	14,1	3,9	6	98,4
2011	34 532	16,4	69,2	14,4	4,0	6	98,4
2012	34 922	16,3	68,8	14,8	4,1	6	98,4
2013	35 318	16,4	68,4	15,2	4,1	6	98,5
2014	35 712	16,4	68,0	15,6	4,2	7	98,5
2015	36 104	16,4	67,6	15,9	4,2	8	98,5
2016	36 494	16,5	67,2	16,3	4,2	8	98,5
2017	36 881	16,6	66,7	16,7	4,3	8	98,5
2018	37 265	16,6	66,3	17,1	4,3	9	98,5
2019	37 645	16,7	65,7	17,5	4,4	9	98,4
2020	38 025	16,8	65,2	18,0	4,4	10	98,4
2021	38 406	16,8	64,7	18,5	4,5	11	98,4
2022	38 785	16,8	64,2	18,9	4,6	12	98,4
2023	39 164	16,8	63,8	19,4	4,8	13	98,4
2024	39 541	16,8	63,3	19,9	4,9	14	98,4
2025	39 916	16,8	62,9	20,3	5,0	14	98,3
2026	40 288	16,7	62,5	20,8	5,2	15	98,3
2027	40 656	16,6	62,1	21,3	5,5	15	98,3
2028	41 021	16,6	61,7	21,7	5,7	16	98,2
2029	41 382	16,5	61,4	22,2	5,9	16	98,2
2030	41 740	16,4	61,1	22,6	6,2	17	98,2
2031	42 094	16,3	60,9	22,8	6,4	18	98,1
2032	42 445	16,2	60,8	23,0	6,6	18	98,1
2033	42 792	16,0	60,7	23,2	6,8	19	98,1
2034	43 137	15,9	60,7	23,4	7,1	19	98,0
2035	43 480	15,8	60,6	23,5	7,4	20	98,0
2036	43 822	15,7	60,6	23,7	7,6	20	98,0
2037	44 162	15,7	60,6	23,8	7,9	21	97,9
2038	44 501	15,6	60,6	23,9	8,1	22	97,9
2039	44 841	15,5	60,6	23,9	8,4	23	97,9
2040	45 180	15,5	60,5	24,0	8,6	24	97,8
2041	45 519	15,4	60,5	24,0	8,8	25	97,8
2042	45 858	15,4	60,5	24,1	9,0	27	97,8
2043	46 199	15,4	60,5	24,1	9,3	29	97,8
2044	46 540	15,4	60,4	24,2	9,4	31	97,8
2045	46 881	15,4	60,3	24,2	9,6	33	97,8
2046	47 224	15,5	60,2	24,3	9,7	35	97,8
2047	47 568	15,5	60,1	24,4	9,7	40	97,8
2048	47 912	15,5	60,0	24,5	9,7	43	97,8
2049	48 258	15,6	59,9	24,5	9,7	45	97,8
2050	48 606	15,6	59,8	24,6	9,7	47	97,8
2051	48 955	15,7	59,7	24,7	9,7	49	97,8
2052	49 307	15,7	59,6	24,7	9,7	51	97,8
2053	49 660	15,7	59,5	24,8	9,6	54	97,8
2054	50 017	15,7	59,4	24,9	9,6	57	97,9
2055	50 376	15,7	59,3	25,0	9,6	61	97,9
2056	50 739	15,7	59,2	25,1	9,5	64	97,9
2057	51 106	15,7	59,1	25,2	9,5	67	97,9
2058	51 477	15,7	59,0	25,3	9,5	70	98,0
2059	51 853	15,7	58,9	25,3	9,6	72	98,0
2060	52 234	15,7	58,9	25,4	9,6	75	98,0
2061	52 621	15,7	58,9	25,5	9,7	78	98,0

Source : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 052-0005.

Tableau A.13B. Résultats des projections selon le scénario central, États-Unis, 2000-2050
Population totale et par grand groupe d'âges, rapport de masculinité

Année	Population (milliers)	Moins de 15 ans (%)	15-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	80 ans et plus (%)	Centenaires (milliers)	Rapport de masculinité
2000	282 158	21,4	66,2	12,4	3,3	53	96,3
2001	284 915	21,2	66,3	12,4	3,4	53	96,4
2002	287 501	21,1	66,5	12,4	3,4	54	96,4
2003	289 986	21,0	66,6	12,4	3,5	56	96,4
2004	292 806	20,9	66,7	12,4	3,5	58	96,5
2005	295 583	20,7	66,9	12,4	3,6	61	96,6
2006	298 442	20,5	67,0	12,5	3,6	64	96,7
2007	301 280	20,4	67,1	12,6	3,6	67	96,8
2008	304 228	20,2	67,0	12,7	3,7	71	96,8
2009	307 212	20,2	67,0	12,8	3,7	75	96,9
2010	310 233	20,1	66,9	13,0	3,7	79	97,0
2011	313 232	20,1	66,8	13,1	3,7	84	97,0
2012	316 266	20,1	66,5	13,5	3,7	89	97,1
2013	319 330	20,1	66,1	13,8	3,7	94	97,1
2014	322 423	20,1	65,8	14,1	3,7	99	97,1
2015	325 540	20,1	65,5	14,4	3,7	105	97,2
2016	328 678	20,1	65,2	14,7	3,7	109	97,2
2017	331 833	20,0	65,0	15,0	3,7	114	97,2
2018	335 005	20,0	64,6	15,3	3,7	120	97,2
2019	338 190	20,0	64,3	15,7	3,7	127	97,2
2020	341 387	20,0	64,0	16,1	3,8	135	97,2
2021	344 592	19,9	63,7	16,4	3,8	143	97,2
2022	347 803	19,9	63,3	16,8	3,9	152	97,2
2023	351 018	19,9	63,0	17,2	4,0	159	97,1
2024	354 235	19,8	62,7	17,5	4,1	167	97,1
2025	357 452	19,8	62,3	17,9	4,2	175	97,1
2026	360 667	19,7	62,1	18,2	4,3	181	97,1
2027	363 880	19,7	61,8	18,5	4,5	188	97,1
2028	367 090	19,6	61,6	18,8	4,7	194	97,0
2029	370 298	19,6	61,3	19,1	4,9	200	97,0
2030	373 504	19,5	61,2	19,3	5,1	208	97,0
2031	376 708	19,5	61,1	19,5	5,2	214	96,9
2032	379 912	19,4	61,0	19,6	5,4	219	96,9
2033	383 117	19,4	60,9	19,7	5,6	224	96,9
2034	386 323	19,4	60,9	19,8	5,8	229	96,8
2035	389 531	19,3	60,8	19,9	6,0	239	96,8
2036	392 743	19,3	60,7	20,0	6,1	248	96,8
2037	395 961	19,3	60,6	20,1	6,3	258	96,8
2038	399 184	19,3	60,7	20,1	6,5	270	96,7
2039	402 415	19,3	60,7	20,0	6,6	283	96,7
2040	405 655	19,3	60,7	20,0	6,8	298	96,7
2041	408 906	19,3	60,8	20,0	6,9	314	96,7
2042	412 170	19,3	60,8	20,0	7,1	337	96,7
2043	415 448	19,3	60,8	20,0	7,2	365	96,7
2044	418 743	19,3	60,8	20,0	7,3	388	96,7
2045	422 059	19,3	60,7	20,0	7,3	409	96,7
2046	425 395	19,3	60,7	20,1	7,3	435	96,7
2047	428 756	19,3	60,6	20,1	7,3	485	96,7
2048	432 143	19,3	60,6	20,1	7,3	527	96,7
2049	435 560	19,3	60,6	20,1	7,4	563	96,7
2050	439 010	19,3	60,6	20,2	7,4	601	96,7

Source : United States Census Bureau, <<http://www.census.gov/population/www/projections/stproj.html>>, données téléchargées le 1^{er} février 2012.



RÉFÉRENCES

- ADAMS O., 1990, « Espérance de vie au Canada : un aperçu », *Rapports sur la santé*, 2(4), p. 361-376.
- ADVEEV A., EREMENKO T., FESTY P., GAYMU J., LE BOUTEILLEC N., SPRINGER S., 2011, « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) », *Population*, 66(1), p. 7-133.
- ANANTH C. V., LIU S., JOSEPH K. S., KRAMER M. S., 2009, « A comparison of foetal and infant mortality in the United States and Canada », *International Journal of Epidemiology*, 38, p. 480-489.
- ANDERTON D. L., BARRETT R. E., BOGUE D. J., 1997, *The Population of the United States*, New York, The Free Press, 693 p.
- ARIAS E., 2011, « United States life tables, 2007 », *National Vital Statistics Reports* 59(9), National Center for Health Statistics, 60 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr59/nvsr59_09.pdf
- BARBIERI M., 2012, « La question des maternités précoces aux États-Unis », *Travail, genre et société*, 28, p. 107-131.
- BASE DE DONNÉES SUR LA LONGÉVITÉ CANADIENNE, 2012, Université de Montréal (Canada), University of California, Berkeley (États-Unis) et Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne), www.bdlc.umontreal.ca
- BÉLANGER A., OUELLET G., 2002, « Une étude comparative de l'évolution récente de la fécondité canadienne et américaine, 1980-1999 », in Bélanger A. (ed.), *Rapport sur l'état de la population du Canada : 2001*, Ottawa, Statistique Canada, p. 113-143.
- BLUE L., FENELON A., 2011, « Explaining low mortality among US immigrants relative to native-born Americans: The role of smoking », *International Journal of Epidemiology*, 40(3), p. 786-793.
- BONGAARTS J., 2006, « How long do we live? », *Population and Development Review*, 32(4), p. 605-628.
- BOURBEAU R., 2002, « L'effet de la « sélection d'immigrants en bonne santé » sur la mortalité canadienne aux grands âges », *Cahiers québécois de démographie*, 31(2), p. 249-274.
- BRAMLETT M. D., MOSHER W. D., 2002, « Cohabitation, mariage, divorce, and remarriage in the United States », National Center for Health Statistics, *Vital Health Statistics*, 23(22), 103 p.
- CARD D., DOBKIN C., MAESTAS N., 2004, *The Impact of Nearly Universal Insurance Coverage on Health Care Utilization and Health: Evidence from Medicare*, National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper 10365 (révisé en novembre 2005), 73 p., <http://davidcard.berkeley.edu/papers/w10365.pdf>
- CARON-MALENFANT É., BÉLANGER A., 2006, « La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada », in Bélanger A. (ed.), *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2003-2004*, Ottawa, Statistique Canada, p. 79-98.
- CARTER S. B., GARTNER S. S., HAINES M. R., OLMSTEAD A. L., SUTCH R., WRIGHT G., 2006, *Historical Statistics of the United States, Earliest Times to the Present: Millennial Edition*, Volume A, New York, Cambridge University Press, 5000 p.

- CENTERS FOR MEDICARE & MEDICAID SERVICES, 2011, *What is Medicare?*, n° 11 306, 2 p., <http://www.medicare.gov/publications/pubs/pdf/11306.pdf>
- CHARBONNEAU H., DESJARDINS B., LÉGARÉ J., DENIS H., 2000, « The population of the St. Lawrence Valley, 1608-1760 », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 99-142.
- CHEN J., NG E., WILKINS R., 1996, « La santé des immigrants au Canada en 1994-95 », *Rapports sur la santé*, 7(4), p. 37-50.
- CHUI T., TRAN K., MAHEUX H., 2007, *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*, n° 97-557XWF2006007 au catalogue, Statistique Canada, 39 p., <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/pdf/97-557-XIF2006001.pdf>
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, 2004, *Faits et chiffres 2003 : Aperçu de l'immigration*, Ottawa, 108 p., http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/cic/Ci1-8-2003-fra.pdf
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, 2011, *Faits et chiffres 2010 : Aperçu de l'immigration*, Ottawa, 124 p., <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2010.pdf>
- COPEN C. E., DANIELS K., VESPA J., MOSHER W., 2012, « First marriages in the United States: Data from the 2006-2010 National Survey of Family Growth », *National Health Statistics Report*, 49 p.
- DANIEL D., 2003a, « Une autre nation d'immigrants : la politique d'immigration du Canada au 20^e siècle », *Vingtième siècle : Revue d'histoire*, vol. 77, p. 33-46.
- DANIEL D., 2003b, « La politique de l'immigration aux États-Unis », *Revue internationale et stratégique*, 2(50), p. 147-155.
- EASTERLIN R. A., 2000, « Growth and composition of the American population », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 631-676.
- EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, 1982, *Statistiques d'immigration : 1980*, Ottawa, 85 p., http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/mp22-1_1980.pdf
- EZZATI M., FRIEDMAN A. B., KULKARNI S. C., MURRAY C. J. L., 2008, « The reversal of fortunes: Trends in county mortality and cross-county mortality disparities in the United States », *PloS Medicine* 5(4), p. 0557-0568.
- FARLEY R., 1965, « The demographic rates and social institutions of the Nineteenth-Century Negro Population: A stable population analysis », *Demography*, 2, p. 386-398.
- FINER L. B., HENSHAW S. K., 2006, « Disparities in rates of unintended pregnancy in the United States, 1994 and 2001 », *Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 38(2), p. 90-96.
- FINER L. B., ZOLNA M. R., 2011, « Unintended pregnancy in the United States: Incidence and disparities, 2006 », *Contraception*, 84(5), p. 478-485.
- FISHER W. D., 1958, « On grouping for maximum homogeneity », *Journal of the American Statistical Association*, 53, p. 789-798.
- FISHER W., BORODITSKY R., MORRIS B., 2004, « The 2002 Canadian contraception study: Part I », *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, 26(6), p. 580-590.
- FITCH C., HAINES M. R., 2006, « Median age at first marriage, by sex and race: 1859-1999 », in Carter S. B., Gartner S. S., Haines M. R., Olmstead A. L., Sutch R., Wright G. (eds.), *Historical Statistics of the United States, Earliest Times to The Present: Millennial Edition*, New York, Cambridge University Press, <http://hsus.cambridge.org/HSUSWeb/toc/hsusHome.do>, consulté le 12 janvier 2012.

- GEMERY H. A., 2000, « The white population of the colonial United States, 1607-1790 », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 143-190.
- GERAN L., TULLY P., WOOD P., THOMAS B., 2005, *Comparabilité de la CIM-10 et de la CIM-9 pour les statistiques de la mortalité au Canada*, Statistique Canada, produit n° 84-548-X au catalogue, 61 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/84-548-x/84-548-x2005001-fra.pdf>
- GOODWIN P. Y., MOSHER W. D., CHANDRA A., 2010, « Marriage and cohabitation in the United States: A statistical portrait based on Cycle 6 (2002) of the National Survey of Family Growth », National Center for Health Statistics, *Vital Health Statistics*, 23(28), 55 p.
- GUTTMACHER INSTITUTE, 2012, *State Policies in Brief. An Overview of Abortion Laws as of January 1, 2012*, http://www.guttmacher.org/statecenter/spibs/spib_OAL.pdf, téléchargé le 10 janvier 2012.
- HAINES M. R., 2000, « The white population of the United States, 1790-1920 », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 305-370.
- HAINES M. R., 2006, « Marriage and divorce rates: 1920-1995 », in Carter S. B., Gartner S. S., Haines M. R., Olmstead A. L., Sutch R., Wright G. (eds.), *Historical Statistics of the United States, Earliest Times to The Present: Millennial Edition*, New York, Cambridge University Press, <http://hsus.cambridge.org/HSUSWeb/toc/hsusHome.do>, consulté en ligne le 12 janvier 2012.
- HAMELIN L.-E., 1965, « La population totale du Canada depuis 1600 », *Cahiers de géographie du Québec*, 9(18), p. 159-167.
- HAMILTON B. E., MARTIN J. A., VENTURA S. J., 2010a, « Births: Preliminary data for 2008 », *National Vital Statistics Reports*, 58(16), National Center for Health Statistics.
- HAMILTON B. E., MARTIN J. A., VENTURA S. J., 2010b, « Births: Preliminary data for 2009 », *National Vital Statistics Reports*, 59(3), National Center for Health Statistics.
- HARPER S., LYNCH J., BURRIS S., DAVEY-SMITH G., 2007, « Trends in the black-white life expectancy gap in the United States, 1983-2003 », *Journal of the American Medical Association*, 297(11), p. 1224-1232.
- HENRIPIN J., 2003, *La métamorphose de la population canadienne*, Montréal, Éditions Varia, Collection Histoire et société, 295 p.
- HENSHAW S. K., 1998, « Unintended pregnancy in the United States », *Family Planning Perspectives*, 30(1), p. 24-46.
- HENSHAW S. K., O'REILLY K., 1983, « Characteristics of abortion patients in the United States, 1979 and 1980 », *Family Planning Perspectives*, 15(1), p. 5-16.
- HO J., PRESTON S. H., 2010, « US mortality in an international context: Age variations », *Population and Development Review*, 36(4), p. 749-773.
- HOWDEN L. M., MEYER J. A., 2011, « Age and sex composition: 2010 », *United States Census Bureau, 2010 Census Briefs*, 15 p., <http://www.census.gov/prod/cen2010/briefs/c2010br-03.pdf>
- HUMAN FERTILITY DATABASE, 2012, Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne) et Vienna Institute of Demography (Autriche), www.humanfertility.org
- HUMAN MORTALITY DATABASE, 2012, University of California, Berkley (États-Unis) et Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne), www.mortality.org
- HUMES K. R., JONES N. A., RAMIREZ R. R., 2011, *Overview of Race and Hispanic Origin: 2010*, 2010 Census Brief, United States Census Bureau, United States Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, Washington, D.C., www.census.gov/prod/cen2010/briefs/c2010br-02.pdf, téléchargé le 1^{er} mars 2012.

- INED, 2012, *Base de données des pays développés*, www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_developpes/base_pays_developpes
- INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ (ICIS), 2012, *Induced abortions performed in Canada in 2009*, http://www.cihi.ca/CIHI-ext-portal/internet/EN/Quick_Stats/quick+stats/quick_stats_main?pageNumber=11, téléchargé le 3 janvier 2012.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2011, *Le bilan démographique du Québec*, Québec, 146 p.
- JONES E. F., KOOISTRA K., 2011, « Abortion incidence and access to services in the United States, 2008 », *Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 43(1), p. 41-50.
- MACDORMAN M. F., KIRMEYER S., 2009, « Fetal and perinatal mortality, United States, 2005 », *National Vital Statistics Reports*, 57(8), National Center for Health Statistics, 20 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr57/nvsr57_08.pdf
- MACDORMAN M. F., MATHEWS T. J., 2008, *Recent Trends in Infant Mortality in the United States*, National Center for Health Statistics, National Center for Health Statistics Data Brief, n° 9.
- MAGALHAES L., CARRASCO C., GASTALDO D., 2010, « Undocumented migrants in Canada: A scope literature review on health, access to services, and working conditions », *Journal of Immigrant and Minority Health*, 12, p. 132-151.
- MAGOCSI P. R. (ed.), 1999, *Encyclopedia of Canada's People*, Toronto, University of Toronto Press, 1300 p.
- MANUEL D. G., HOCKIN J., 2000, « Recent trends in provincial life expectancy », *Canadian Journal of Public Health*, 91(2), p. 118-119.
- MARTIN J. A., HAMILTON B. E., SUTTON P. D., VENTURA S. J., MENACKER F., KIRMEYER S., MUNSON M. L., 2007, « Births: Final data for 2005 », *National Vital Statistics Reports*, 56(6), National Center for Health Statistics, 104 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr56/nvsr56_06.pdf
- MARTIN J. A., HAMILTON B. E., SUTTON P. D., VENTURA S. J., MENACKER F., KIRMEYER S., MATHEWS T. J., 2009, « Births: Final data for 2006 », *National Vital Statistics Reports*, 57(7), National Center for Health Statistics, 104 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr57/nvsr57_07.pdf
- MARTIN J. A., HAMILTON B. E., SUTTON P. D., VENTURA S. J., MATHEWS T. J., KIRMEYER S., OSTERMAN J. K., 2010, « Births: Final data for 2007 », *National Vital Statistics Reports*, 58(24), National Center for Health Statistics, 88 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr58/nvsr58_24.pdf
- MARTIN J. A., HAMILTON B. E., VENTURA S. J., OSTERMAN M. J. K., KIRMEYER S., MATHEWS T. J., WILSON E. C., 2011, « Births: Final data for 2009 », *National Vital Statistics Reports*, 60(1), National Center for Health Statistics.
- MCDONALD P., 2010, « Pourquoi la fécondité est-elle élevée dans les pays anglophones ? », *Politiques sociales et familiales : Fécondité et politiques publiques*, 100, p. 23-40.
- MCINNIS M., 2000a, « The population of Canada in the nineteenth century », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 371-432.
- MCINNIS M., 2000b, « Canada's population in the twentieth century », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 529-600.
- MESLÉ F., 2004, « Écart d'espérance de vie entre les sexes : les raisons du recul de l'avantage féminin », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 52(4), p. 333-352.
- MESLÉ F., VALLIN J., 2002, « Mortalité en Europe : la divergence Est-Ouest », *Population*, 57(1), p. 171-212.

- MESLÉ F., VALLIN J., 2006, « Diverging trends in female old-age mortality: The United States and the Netherlands versus France and Japan », *Population and Development Review*, 32(1), p. 123-145.
- MIECH R., KOESTER S., DORSEY-HOLLIMAN B., 2011, « Increasing U.S. mortality due to accidental poisoning: The role of the baby boom cohort », *Addiction*, 106(4), p. 806-815.
- MILAN A., 2011, « Migrations internationales, 2009 », in Martel L. (ed.), *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2009*, Ottawa, Statistique Canada, produit n° 91-209-X au catalogue, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2011001/article/11526-fra.pdf>
- MININO A. M., MURPHY S. L., XU J. Q., KOCHANEK K. D., 2011, « Deaths: Final data for 2008 », *National Vital Statistics Reports*, 59(10), National Center for Health Statistics, 127 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr59/nvsr59_10.pdf
- MORGAN P., 1996, « Characteristic features of modern American fertility », *Population and Development Review*, 22, Supplement, p. 19-63.
- MORGAN P., PARNELL A.M., 2002, « Effects on pregnancy outcomes of changes in the North Carolina State Abortion Fund », *Population Research and Policy Review*, 21, p. 319-338.
- MOSHER W. D., JONES J., 2010, « Use of contraception in the United States: 1982-2008 », *Vital and Health Statistics, Series 23(29)*, US Department of Health and Human Services, Center for Disease Control, National Center for Health Statistics.
- MOSHER W. D., MARTINEZ G. M., CHANDRA A., ABMA J. C., WILLSON S. J., 2004, « Use of contraception and use of family planning services in the United States: 1982-2002 », *Advance Data From Vital and Health Statistics*, 350, National Center for Health Statistics.
- MURRAY C. J. L., KULKARNI S. C., MICHAUD C., TOMIJIMA N., BULZACCHELLI M. T., IANDIORIO T. J., EZZATI M., 2006, « Eight Americas: Investigating mortality disparities across races, counties, and race-counties in the United States », *PLoS Medicine*, 3(9), p. 1513-1524.
- NATIONAL CENTER FOR HEALTH STATISTICS, 2002, *Vital Statistics of the United States, 1993, vol. II, Mortality, part A*, Hyattsville, Maryland, 784 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/vsus/mort93_2a.pdf
- NATIONS UNIES, 2011, *World Contraceptive Use 2011*, Department of Economic and Social Affairs, <http://www.un.org/esa/population/publications/contraceptive2011/contraceptive2011.htm>, document téléchargé le 17 janvier 2012.
- OCDE, 2012, Base de données sur les migrations internationales, http://www.oecd.org/document/4/0,3746,fr_2649_37415_48366596_1_1_1_37415,00.html, données téléchargées le 27 février 2012.
- O'NEILL J., O'NEILL D. M., 2007, *Health Status, Health Care and Inequality: Canada vs. the U.S.*, National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper n° 13429, 44 p., <http://www.nber.org/papers/w13429>.
- PAMPALON R., HAMEL D., GAMACHE P., 2009a, « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada », communication présentée lors d'un atelier organisé par l'Institut canadien d'information sur la santé en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec, Montréal, http://www.inspq.qc.ca/pdf/evenements/1754_francais.pdf, 23 septembre 2009.
- PAMPALON R., HAMEL D., GAMACHE P., 2009b, « Une comparaison de données socio-économiques individuelles et géographiques pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Canada », *Rapports sur la santé*, 20(4), p. 1-11.
- PAMPALON R., HAMEL D., GAMACHE P., RAYMOND G., 2009c, « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada », *Maladies chroniques au Canada*, 29(4), p. 199-213.

- PAMPEL F. C., 2002, « Cigarette use and the narrowing sex differential in mortality », *Population and Development Review*, 28(1), p. 77-104.
- PARRADO E. A., MORGAN S. P., 2008, « Intergenerational fertility among Hispanic women: New evidence of immigrant assimilation », *Demography*, 45(3), p. 651-671.
- PASSEL J. S., COHN D. V., 2011, *Unauthorized Immigrant Population: National and State Trends, 2010*, Washington D.C., Pew Hispanic Center, 31 p.
- PAZOL K., GAMBLE S., PARKER W., COOK D., ZANE S., HAMDAN S., 2008, « Abortion surveillance, United States, 2006 », Center for Disease Control, *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 58(SS08), p. 1-35.
- PETO R., LOPEZ A. D., BOREHAM J., THUN M., 2005, *Mortality from Smoking in Developed Countries 1950–2000* (2nd edition), Oxford, Oxford University Press.
- PISON G., 2010, « Le nombre et la part des immigrants dans la population : comparaisons internationales », *Population et sociétés*, n° 472, 4 p., http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1520/publi_pdf1_472.pdf
- PRESTON S. H., WANG H., 2006, « Sex mortality differences in the United States: The role of cohort smoking patterns », *Demography*, 43(4), p. 631-646.
- PRESTON S. H., HO J., 2011, « Low life expectancy in the United States: Is the health care system at fault? », in Crimmins E. M., Preston S. H., Cohen B. (eds.), *International Differences in Mortality at Older Ages: Dimensions and Sources*, Washington D.C., National Academies Press, p. 259-298.
- PRESTON S. H., GLEI D. A., WILMOTH J. R., 2011, « Contribution of smoking to international differences in life expectancy », in Crimmins E. M., Preston S. H., Cohen B. (eds.), *International Differences in Mortality at Older Ages: Dimensions and Sources*, Washington D.C., National Academies Press, p. 105-131.
- RAJARATNAM J. K., MARCUS J. R., LEVIN-RECTOR A., CHALUPKA A. N., WANG H. *et al.*, 2010, « Worldwide mortality in men and women aged 15–59 years from 1970 to 2010: A systematic analysis », *Lancet*, 375, p. 1704-1720.
- RODGERS S., DOWNIE J., 2006, « L'avortement : garantir l'accès », *Canadian Medical Association Journal*, 175(1), p. 11.
- ROMANIUC A., 1984, *La fécondité au Canada : Croissance et déclin*, Statistique Canada, produit n° 91-209-X au catalogue, 158 p.
- SARDON J.-P., 2006, « La fécondité dans les pays anglophones développés hors d'Europe : Canada, États-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande », *Population*, 61(3), p. 301-328.
- SHARMA R. D., MICHALOWSKI M., VERMA R. B. P., 1990, « Mortality differentials among immigrant populations in Canada », *International Migration*, 28(4), p. 443-450.
- SINGH G. K., SIAHPUSH M., 2006, « Widening socioeconomic inequalities in US life expectancy, 1980-2000 », *International Journal of Epidemiology*, 35, p. 969-979.
- SOCIAL SECURITY ADMINISTRATION, 2011, *Medicare*, n° 05-10043, 15 p., <http://www.socialsecurity.gov/pubs/10043.pdf>
- STAETSKY L., 2009, « Diverging trends in female old-age mortality: A reappraisal », *Demographic Research*, 30, p. 885-914.
- STATISTIQUE CANADA, 1983, *Statistiques historiques du Canada, Volume 1. Population et migration*, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA, 1997, *Naissances et décès, 1995*, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA, 2005, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 5^e édition, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA, 2008, *Rapport sur l'état de la population du Canada : 2005 et 2006*, Ottawa.

- STATISTIQUE CANADA, 2010, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires de 2009 à 2036*, Ottawa, 249 p.
- STECKEL R., 2000, « The African American population of the United States, 1790-1920 », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 433-482.
- SUTTON P. D., MATHEWS T. J., 2004, « Trends in characteristics of births by State: United States, 1990, 1995, and 2000–2002 », *National Vital Statistics Reports*, 52(19), National Center for Health Statistics, 152 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr52/nvsr52_19.pdf
- THORNTON R., 2000, « Population history of native North Americans », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 9-50.
- TOWNSEND P., 1987, « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16, p. 125-146.
- TROVATO F., 1993, « Mortality differences by nativity during 1985-87 », *Canadian Studies in Population*, 20(2), p. 207-223.
- TROVATO F., 2009, *Canada's Population in a Global Context. An Introduction to Social Demography*, Oxford University Press, 646 p.
- TROVATO F., LALU N. M., 1995, « The narrowing sex differential in mortality in Canada since 1971 », *Canadian Studies in Population*, 22(2), p. 145–167.
- TROVATO F., HEYEN N. B., 2006, « A varied pattern of change of the sex differential in survival in the G7 countries », *Journal of Biosocial Science*, 38, p. 391-401.
- UNITED STATES CENSUS BUREAU, 1975, *Historical Statistics of the United States, Part 1 Colonial Times to 1970*, Bicentennial Edition.
- UNITED STATES CENSUS BUREAU, 2005, *Methodology Summary, Interim Population Projections for States by Age and Sex: 2004 to 2030*, <http://www.census.gov/population/www/projections/files/InterimShortMethod.doc>, téléchargé le 1er février 2012.
- UNITED STATES CENSUS BUREAU, 2009a, *Statistical Abstract of the United States: 2009*, Washington D.C., 982 p., <http://www.census.gov/compendia/statab/2009/2009edition.html>
- UNITED STATES CENSUS BUREAU, 2009b, *Methodology Assessment for the 2008 National Projections*, <http://www.census.gov/population/www/projections/methodstatement08.html>, téléchargé le 17 janvier 2012.
- UNITED STATES CENSUS BUREAU, 2011, *Statistical Abstract of the United States: 2012*, Washington D.C., 1004 p., <http://www.census.gov/compendia/statab/2012edition.html>
- UNITED STATES DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY, 2006a, *Yearbook of Immigration Statistics: 2004*, Washington D.C., 196 p., <http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2004/Yearbook2004.pdf>
- UNITED STATES DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY, 2006b, *Yearbook of Immigration Statistics: 2005*, Washington D.C., 124 p., http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2005/OIS_2005_Yearbook.pdf
- UNITED STATES DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY, 2011, *Yearbook of Immigration Statistics: 2010*, Washington D.C., 104 p., http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2010/ois_yb_2010.pdf
- UNITED STATES IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE, 2002, *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 2000*, Washington D.C., 274 p., <http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2000/Yearbook2000.pdf>
- VALLIN J., MESLÉ F., 2006, « Politiques de santé : peut-on évaluer les résultats ? », in Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (dir.), *Démographie : Analyse et synthèse. Histoire des idées et politiques de population*, Vol. VII, Paris, Ined, p. 397-451.

- VENTURA S. J., 1995, « Births to unmarried mothers: United States, 1980-92 », *Vital Health Statistics*, 21(53), National Center for Health Statistics, 56 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr_21/sr21_053.pdf
- WADHERA S., STRACHAN J., 1992, *Certains renseignements sur les mariages contractés de 1921 à 1990*, Statistique Canada, Catalogue 82-552, 55 p.
- WADHERA S., STRACHAN J., 1993a, *Statistiques choisies sur la mortalité infantile et statistiques connexes, Canada, 1921-1990*, Statistique Canada, Catalogue 82-549 Occasionnel, 83 p.
- WADHERA S., STRACHAN J., 1993b, *Statistiques choisies sur la natalité et la fécondité, Canada, 1921 à 1990*, Statistique Canada, Catalogue 82-553 Occasionnel, 83 p.
- WALDRON I., 1993, « Recent trends in sex mortality ratios for adults in developed countries », *Social Science & Medicine*, 36(4), p. 451-462.
- WALKER B., 2008, *The History of Immigration and Racism in Canada: Essential Readings*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc, 305 p.
- WALSH L. S., 2000, « The African American population of the colonial United States », in Haines M. R., Steckel R. H. (eds.), *A Population History of North America*, Cambridge University Press, p. 191-240.
- WANG H., PRESTON S. H., 2009, « Forecasting United States mortality using cohort smoking histories », *PNAS*, 106(2), p. 393-398.
- WASEM R. E., ESTER K., 2004, *Immigration: Diversity Visa Lottery*, Congressional Research Service Reports, RS21342, 6 p.
- WILKINS R., TJEPKEMA M., MUSTARD C., CHOINIÈRE R., 2008, « Étude canadienne de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001 », *Rapports sur la santé*, 19(3), p. 27-48.
- WILMOTH J. R., BOE C., BARBIERI M., 2011, « Geographic differences in life expectancy at age 50 in the United States compared with other high-income countries », in Crimmins E. M., Preston S. H., Cohen B. (eds.), *International Differences in Mortality at Older Ages: Dimensions and Sources*, Washington D.C., National Academies Press, p. 333-366.
- XU J., KOCHANEK K. D., MURPHY S. L., TEJADA-VERA B., 2010, « Deaths: Final data for 2007 », *National Vital Statistics Reports*, 58(19), National Center for Health Statistics, 136 p., http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr58/nvsr58_19.pdf

Magali BARBIERI, Nadine OUELLETTE • LA DÉMOGRAPHIE DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS DES ANNÉES 1980 AUX ANNÉES 2000. SYNTHÈSE DES CHANGEMENTS ET BILAN STATISTIQUE

La démographie du Canada et des États-Unis se caractérise par son dynamisme depuis le début des années 1980. Une mortalité un peu plus élevée aux États-Unis qu'au Canada est largement compensée par une fécondité beaucoup plus forte, dont l'indicateur conjoncturel atteint actuellement le seuil de remplacement des générations, contre seulement 1,5 enfant par femme au Canada. Par ailleurs, les États-Unis accueillent le plus grand nombre d'immigrants du monde, mais leur taux d'immigration est deux fois moindre que celui observé au Canada, où une personne sur cinq est aujourd'hui née à l'étranger, contre une sur huit aux États-Unis. L'évolution récente de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales dans les deux pays d'Amérique du Nord leur garantit une croissance démographique qui restera positive au cours des cinq décennies à venir, bien que de moins en moins vigoureuse. Le problème démographique le plus aigu actuellement n'y est donc pas, comme en Europe, un déclin annoncé de la population, mais des inégalités géographiques et sociales qui n'ont cessé de croître depuis le début des années 1980 et se traduisent par des différences considérables en matière de fécondité et de santé entre grandes régions et entre groupes sociaux.

Magali BARBIERI, Nadine OUELLETTE • THE DEMOGRAPHY OF CANADA AND THE UNITED STATES FROM THE 1980s TO THE 2000s. A SUMMARY OF CHANGES AND A STATISTICAL ASSESSMENT

Canada and the United States have enjoyed vigorous population growth since the early 1980s. Although mortality is slightly higher in the United States than in Canada, this is largely offset by much higher fertility, with a total fertility rate at replacement level, compared with just 1.5 children per woman in Canada. The United States is also the world's largest immigrant receiving country, although its immigration rate is only half that of Canada, where today one person in five is foreign-born, versus one in eight in the United States. Based on recent trends in fertility, mortality and international migration, the populations of these two North American countries will continue to grow over the next five decades, but at a progressively slower pace. The most acute demographic issue today is not, as in Europe, that of imminent population decline, but rather of the geographic and social inequalities which have increased steadily since the early 1980s and which are reflected in major fertility and health differentials between regions and social groups.

Magali BARBIERI, Nadine OUELLETTE • LA DEMOGRAFÍA DE CANADÁ Y DE ESTADOS UNIDOS DE LOS AÑOS 1980 A LOS AÑOS 2000. SÍNTESIS DE LOS CAMBIOS Y BALANCE ESTADÍSTICO.

La demografía de Canadá y de Estados Unidos se caracteriza por su dinamismo desde principios de los años 1980. Una mortalidad un poco más fuerte en Estados Unidos es compensada por una fecundidad mucho más elevada que en Canadá, con un indicador coyuntural que alcanza el nivel de reemplazo de las generaciones, contra sólo 1,5 hijos por mujer en este último país. Por otro lado, los Estados Unidos acogen el mayor número de inmigrantes del mundo pero la tasa de inmigración es dos veces menos que la observada en el país vecino, donde una persona de cada cinco ha nacido en el extranjero, contra una de cada ocho en Estados Unidos. La evolución reciente de la fecundidad, de la mortalidad y de las migraciones internacionales garantiza a los dos países un crecimiento demográfico positivo en el curso de las cinco próximas décadas, aunque este crecimiento será cada vez menos vigoroso. El problema demográfico más acuciante en estos dos países no es pues, como en Europa, un disminución inminente de la población, sino las desigualdades geográficas y sociales que no han cesado de aumentar desde el comienzo de los años 1980 y que se traducen por diferencias considerables de fecundidad y de salud entre las grandes regiones y los diferentes grupos sociales.

Mots-clés : États-Unis, Canada, mortalité, fécondité, nuptialité, migration, histoire démographique, conjoncture, vieillissement, projections.

Keywords: United States, Canada, mortality, fertility, nuptiality, migration, demographic history, demographic situation, ageing, projections.